



MERCREDI 23 OCTOBRE 1996

No 36398 - 116e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Jérusalem

On a frôlé l'incident

Une altercation entre le président français Jacques Chirac, en visite à Jérusalem-est, et les forces de sécurité israéliennes a frôlé l'incident diplomatique hier. Le premier ministre israélien Benjamin Néanyahu s'est excusé tout en invoquant la nécessité d'un important déploiement policier.

Page 2

Bosnie

Municipales reportées

Les élections municipales en Bosnie sont reportées à 1997, a annoncé hier à Sarajevo l'Américain Robert Frowick, chef de la mission de l'OSCE dans la région.

Page 2

Fonds juifs en Suisse

Accélération souhaitée

Suite aux récentes révélations concernant un accord d'indemnisation avec la Pologne, la Suisse entend accélérer les recherches sur les tenants et aboutissants du dossier des avoirs des victimes de l'Holocauste. A Varsovie, un journal affirme que la Pologne n'a reçu que 18.300 francs.

Page 4

Catastrophe de la TWA

Premières plaintes

Affirmant connaître la cause de la catastrophe du Boeing de la TWA, un avocat new-yorkais a engagé lundi des poursuites judiciaires contre la compagnie aérienne et le constructeur, auxquels il réclame 100 millions de dollars (environ 125 millions de francs) de dommages-intérêts pour avoir mal conçu et entretenu l'appareil.

Page 6

Suisse: le budget 1997 prévoit 5,5 milliards de déficit

On bloque les crédits

Les réductions de dépenses dans plusieurs secteurs ne suffisent pas: le Conseil fédéral a confirmé hier son intention de bloquer, dans le budget 1997 de la Confédération, l'ensemble des crédits à leur niveau de 1996. Malgré cela, le déficit prévu pour l'an prochain atteint encore 5,5 milliards de francs. Ce qui porte l'endettement de l'Etat à 90 milliards. En 2002, peut-être...

Berne

François NUSSBAUM

Dans son message au Parlement, le Conseil fédéral propose un budget 1997 avec 44 milliards de dépenses et 38,5 milliards de recettes. L'ampleur du déficit (5,5 milliards) provient en partie du fait que, pour la première fois, on inscrit au budget les prêts aux CFF (1 milliard), et qu'on en retire les excédents de la Caisse fédérale de pension (1 milliard également).

ARRÊTÉS URGENTS

Le Conseil fédéral a dû couper dans les secteurs trafic, défense nationale, prévoyance sociale, formation, recherche, aide au développement, armements, écoles polytechniques, personnel. Cela n'a pas suffi. Pour économiser encore près d'un milliard, il propose au Parlement trois arrêtés urgents valables jusqu'en 2002.

Dans l'AVS, tout d'abord, on peut renvoyer à plus tard le versement d'une contribution spéciale, destinée au financement de la «retraite à la carte». Dans l'assurance-chômage, ensuite, il s'agit de réduire respectivement de 1 ou 3% les indemnités journalières inférieures ou supérieures à 130 francs, ainsi que de supprimer les indemnités pour intempéries.

BUDGET DE RÉSERVE

Enfin, tous les crédits et engagements sont bloqués à leur niveau de 1996, à l'exception de certains versements obligatoires (intérêts passifs, assurances sociales, parts cantonales, organisations internationales). Cet arrêté urgent permet au Conseil fédéral de réduire de 2% pratiquement tous les postes figurant au budget. Ce taux passera à 3% jusqu'en 1999.

La nouveauté, c'est que les sommes épargnées par cet instrument (500 millions) peuvent être remises dans le circuit si la situation économique ne s'améliore pas. Le Conseil fédéral lancerait alors des investissements créateurs d'emplois. Pour Kaspar Villiger, chef des Finances fédérales, cette solution est moins artificielle que le «bonus» réclamé par le Conseil national.

11 MILLIONS PAR JOUR

Compte tenu de toutes ces mesures, le déficit s'élève encore à 5,5 milliards et devrait se maintenir à ce niveau les années suivantes. A ce rythme, la dette de

J'ai fait notre budget 97. On aura un déficit de cinq milliards et demi. Il faudra commencer par supprimer les deux francs cinquante que tu donnes chaque mois à ton beau-frère chômeur!



la Confédération aura dépassé les 100 milliards en 1999. Et le paiement des intérêts de cette dette représentera 4 milliards, soit près de 10% des dépenses: 11 millions par jour.

Kaspar Villiger annonce donc un plan d'assainissement pour équilibrer les comptes en 2001: réexaminer les subventions et les normes tatillonnes dans le bâti-

ment, prévoir des enveloppes budgétaires pour les assurances sociales, simplifier la fiscalité des entreprises. Une nouvelle péréquation cantons-Confédération est à l'étude, ainsi que de nouvelles méthodes de gestion.

ARTICLE CONTRAIGNANT

Pour garantir le résultat, un article constitutionnel sera proposé

au Parlement (et au peuple), qui oblige la Confédération à ramener le déficit à 1 milliard en 2001 ou 2002, soit environ à 2% des recettes fédérales. Une fois le but atteint, cet article transitoire sera remplacé par un autre (illimité, celui-là), instituant un frein à l'endettement.

F.N.

Chantier du tronçon N5 Vaumarcus-Bevaix

Au bout du tunnel



Le chantier du tronçon de la route N5 entre Vaumarcus et Bevaix progresse. Une manifestation, présidée par le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, a marqué hier à St-Aubin la fin du percement d'un tunnel d'évitement. Cet ouvrage, long de 469 mètres, sera mis en service en juin

1997. Il aura coûté 11 millions de francs. Ce tube, qui sera doté d'une voie dans chaque sens, permettra d'éviter la partie ancienne du village de St-Aubin, caractérisée par des rues très étroites. (Photo ptr)

Page 27

OPINION

Comme l'autruche...

Qui sommes-nous?

L'image peu avenante de la Suisse distillée par les médias du monde entier, suite aux affaires d'or nazi et d'argent juif déposés dans nos banques, est de nature à nous discréditer à nos propres yeux.

Il y a là un danger redoutable car, pour un pays comme pour un individu, perdre confiance en soi est le début d'un bien sombre parcours.

Les événements de toute nature se vivent fort différemment selon que l'on est directement concerné ou que l'on se contente d'observer. La perception des événements dans le temps subit encore une lente maturation dont personne n'est maître. Les historiens en savent quelque chose, eux qui doivent restituer les faits dans leur objectivité matérielle.

Plus délicate est la démarche intellectuelle de celles et ceux qui cherchent à replacer les faits dans le contexte du moment, de l'environnement moral de l'heure.

Comprendre pourquoi on agit de telle manière de préférence à une autre, pourquoi un choix s'impose plutôt qu'un autre est un écheveau difficile à démêler, pour nous-mêmes, à tous les instants de notre existence. On ne peut vivre dans un état d'introspection permanent...

Que des faits difficiles à accepter aujourd'hui se soient produits durant les sombres années quarante est hors de doute. La question n'est pas de savoir ce que nous aurions fait à la place de nos autorités, mais ce que nous faisons aujourd'hui où nous sommes en mesure d'agir.

On peut gémir et tergiverser à l'infini sur nos comportements passés, cela ne sert guère à réhabiliter ce qui doit l'être.

Par contre, une honnête prise de conscience serait salutaire pour notre avenir et la manière de le concevoir.

Depuis un demi-siècle, nous nous sommes abusés sur nous-mêmes en répétant ce joyeux refrain: «... y'en a point, y'en a point comme nous!»

Nous voici pris en flagrant délit d'interprétation de l'histoire. Nous nous sommes crus différents pour avoir échappé aux atrocités d'une guerre. Nous avons attribué ce «mérite» à notre courage et à la clairvoyance de nos autorités. Les mains dans la braise, nous devons constater présentement que, dans la conjonction des événements qui nous ont permis d'être préservés, tout n'est pas limpide, tant s'en faut, et il n'y a pas de mérites particuliers à faire valoir.

«Y'en a point comme nous»... c'est vrai: personne n'a fait une lecture de l'histoire à notre manière, c'est-à-dire se croire différents au point d'en tirer gloire.

Dans l'humaine condition, qui est universelle, nous ne sommes ni plus brillants ni plus sinistres que n'importe qui d'autre. Dès lors, pourquoi échapperions-nous au jugement de l'Histoire?

Les erreurs ne sont pas à rechercher dans les événements mais dans l'idée que nous nous en faisons. Hélas, nous persistons dans cette attitude en voulant cultiver notre insularité au milieu de l'Europe qui se fait, tout comme nous sommes restés isolés dans la guerre.

Perpétuer cette attitude, fondée sur une vision idyllique de notre histoire moderne, est non seulement un leurre mais un cadeau empoisonné pour l'avenir.

Gil BAILLOD

Jacques Chirac se plaint de la sécurité israélienne

Incident à Jérusalem

Des policiers survoltés, une fureur présidentielle, un incident diplomatique: l'étape israélienne de Jacques Chirac aura mis en évidence l'étendue des différends et des malentendus entre Paris et l'Etat hébreu.

Le séjour à Jérusalem du chef de l'Etat, qui effectue depuis samedi une tournée au Proche-Orient, était présenté comme délicat. Il fut plus que cela. Excédé par le nombre et l'agressivité des policiers israéliens qui l'ont escorté lors de sa visite dans la Vieille Ville, Jacques Chirac s'est emporté hier verbalement, mais aussi physiquement, contre les responsables de la sécurité.

«C'est une provocation», a-t-il lancé à l'un d'eux, rouge de colère et en le prenant violemment par l'épaule. «Arrêtez ça si vous ne voulez pas que je prenne un avion tout de suite pour rentrer en France. C'est une situation inacceptable, une attitude qui explique bien des choses...»

Cet incident survenait après d'autres crispations diplomatiques qui ont marqué la préparation de ce voyage. Ainsi, M. Chirac est venu en Israël sans son mi-

nistre des Affaires étrangères. Il entendait protester contre le refus du gouvernement de Benyamin Nétanyahou d'autoriser Hervé de Charette à se rendre à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est.

PROTESTATION

De même, Jacques Chirac a dû se rendre brièvement à la Knesset pour ménager la susceptibilité

des parlementaires israéliens. Ceux-ci avaient fort peu apprécié qu'il n'ait pas prévu de leur rendre visite alors qu'il doit s'adresser aujourd'hui à Ramallah aux membres du Conseil législatif palestinien. Il deviendra le premier chef d'Etat à prononcer un discours devant l'Assemblée constituante de l'Autonomie palestinienne. Après la visite mouvementée de la Vieille Ville,

le chef de l'Etat a adressé une protestation officielle au gouvernement israélien.

A la suite d'une discussion «directe et franche», M. Nétanyahou a dû présenter ses excuses à «son grand ami» Jacques Chirac et à la presse, brutalisée par les policiers sur la Via Dolorosa. Mais il a mis en avant des raisons de sé-

curité et la nécessité de protéger «un ami très cher»...

Même si Jacques Chirac a rapidement jugé l'incident clos, l'impression demeure que les Israéliens ont voulu saboter sa visite dans cette partie de Jérusalem conquise par l'Etat hébreu en 1967 et dont les Palestiniens veulent aussi faire leur capitale. (ap)



Vieille ville de Jérusalem

Jacques Chirac s'est emporté contre les responsables de la sécurité. (Keystone-AP)

Progrès sur Hébron

Le médiateur américain Dennis Ross, qui s'appropriait à quitter le Proche-Orient lundi faute d'avoir amené Israéliens et Palestiniens à un accord sur Hébron, s'est ravisé en apprenant que les deux parties avaient progressé. De source autorisée américaine, on déclare que des «progrès véritables» ont été réalisés.

Hébron, où 400 colons juifs veulent rester parmi plus de 100.000 Arabes, est la dernière ville de Cisjordanie dont l'armée israélienne doit se replier. Ce rétrait aurait dû avoir lieu en mars, mais il a été différé sine die après une vague d'attentats suicides islamistes. Benjamin Nétanyahou souhaite des garanties supplémentaires pour les colons juifs mais Yasser Arafat refuse de renégocier l'accord.

Ces progrès inattendus et non précisés sur les questions civiles coïncident néanmoins avec une radicalisation du climat des négociations sur les questions de sécurité. Les délégués palestiniens ont claqué la porte de cette négociation dans la nuit de lundi à mardi pour protester contre l'attitude de leurs homologues israéliens. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Constitution bosniaque

Allégeance serbe

Les Serbes ont signé hier la déclaration d'allégeance à la Constitution de la Bosnie. Momcilo Krajsnik, le représentant serbe, s'est ainsi engagé à coopérer avec ses deux homologues, le Musulman Alija Izetbegovic et le Croate Kresimir Zubak. Cet engagement a été pris lors de la première réunion de la présidence collégiale à Sarajevo.

Affaire Dutroux

Deux libérations

Deux personnes, détenues dans le cadre de l'affaire du pédophile belge Marc Dutroux, ont été libérées mardi par la justice belge, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Elles restent toutefois inculpées.

Elargissement de l'OTAN

Appel de Clinton

Le président Bill Clinton a appelé mardi à un élargissement de l'OTAN à de nouveaux pays membres pour 1999. C'est la première fois qu'il mentionne une date précise pour l'élargissement de l'Alliance atlantique, forte de seize membres.

Loi Helms-Burton/UE

Torpillage danois

Le Danemark a annoncé hier qu'il s'opposerait pour des raisons juridiques à l'adoption de mesures européennes de représailles contre la législation américaine pénalisant les entreprises qui commercent avec Cuba. Toute la stratégie européenne de lutte contre la loi Helms-Burton est ainsi remise en cause.

Kurdistan irakien

Percée enrayée

L'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) a enrayé la marche de ses adversaires alliés à Bagdad sur son bastion de Souleimanieh, dans le nord de l'Irak, a indiqué hier l'ONU. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient Robert Pelletreau a poursuivi ses entretiens en Turquie avec les chefs des deux factions kurdes.

Dissident chinois

Poursuites à Pékin

La Chine va engager des poursuites contre le dissident chinois Wang Xizhe, exilé aux Etats-Unis, pour non-respect de la loi. Elle va également ouvrir une enquête sur les conditions de sa fuite via Hong Kong, a-t-on appris hier de source officielle.

Zaire: des milliers de réfugiés sur les routes

Le HCR lance un cri d'alarme

L'ONU a évacué hier 48 membres de son personnel et d'employés d'ONG de la ville d'Uvira, dans l'est du Zaïre. Les combats qui se déroulent depuis une semaine ont encore jeté sur les routes des dizaines de milliers de Hutus rwandais et burundais. Le Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés Sadako Ogata craint une nouvelle catastrophe dans la région des Grands Lacs.

Les 48 expatriés ont été évacués par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui assurait l'approvisionnement en nourriture des quelque 250.000 Hutus réfugiés dans une douzaine de camps.

Parmi eux se trouvaient onze délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui ont été déplacés sur Goma. In-

terdits de déplacement, ils ne pouvaient plus travailler normalement. Le CICR reste toutefois actif dans la région, a indiqué un porte-parole à Genève.

Le Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, Sadako Ogata, a lancé hier un véritable cri d'alarme devant l'escalade de la violence dans la région: «A moins que toutes les parties au conflit fassent marche arrière, nous nous dirigeons vers une nouvelle catastrophe humanitaire».

Une nouvelle fois, a-t-il souligné, des dizaines de milliers de réfugiés, femmes, enfants, malades et vieillards, ont été jetés sur les routes par le regain de violence et craignent pour leur vie.

PAR MILLIERS

Des dizaines de milliers de Hutus rwandais et burundais faisaient route hier vers Bukavu. Ils ont

quitté la région d'Uvira pour fuir l'intensification des combats entre les forces armées zairoises et les Banyamurenge, des Tutsis originaires du Rwanda implantés depuis plus de 200 ans au Zaïre. Lundi, les douze camps de la plaine s'étendant au sud d'Uvira s'étaient vidés de leurs occupants, soit plus de 220 000 réfugiés, selon les employés des agences humanitaires.

Les combats se poursuivaient près d'Uvira, particulièrement intenses notamment à proximité de la piste d'aviation de Kiliba, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Uvira. La petite ville elle-même n'était pas touchée par les combats, bien qu'en proie à la panique. Ecoles et marchés ont fermé: Uvira bruit de la rumeur d'une attaque imminente, selon les témoignages d'employés sur place.

(ats, afp, reuter)

PARTI PRIS

Clinton invulnérable

Clinton restera-t-il dans l'histoire des Etats-Unis comme le chevalier blanc de la campagne présidentielle 1996? Rien n'y fait: plus son concurrent républicain, Bob Dole, multiplie les attaques personnelles sur son intégrité, plus l'écart se creuse entre les deux hommes. Au lendemain de leur second débat public, Bill Clinton remportait 55% d'adhésion contre 32% pour Dole. Et pourtant, l'ex-sénateur du Kansas ne donne pas dans la nuance lorsqu'il dénonce péle-mêle les scandales du Whitewater, des fiches du FBI, utilisées par la Maison-Blanche contre les républicains, du Travelgate, enfin de Paula Jones, victime de harcèlement sexuel de la part de l'ancien gouverneur de l'Arkansas.

Face à cette tornade, Bill Clinton ne dévie pas d'un pouce, qu'il s'agisse de son bilan ou de sa vision de l'avenir. Clinton ne daigne même pas répondre à son détracteur qui s'indigne de ce silence. Mais il y a plus grave dans cette invulnérabilité du président sortant. Lorsque ses adversaires républicains posent une vraie question, celle des fonds reçus du groupe indonésien Lippo et qui pourraient valoir à Djakarta l'impunité dans sa répression à Timor, Bill Clinton ne répond pas et laisse ce soin au Parti démocrate qui évoque les dons de Lippo à Dole et ceux d'une organisation... sikh au héraut de la Nouvelle Révolution conservatrice, Newt Gingrich.

Bill Clinton caracole sur une route qui ne semble plus devoir lui ménager de surprise jusqu'au 5 novembre. L'opinion américain ne lui

reproche même plus d'avoir enterré le Welfare de Roosevelt, lorsqu'il réduit les indemnités-chômage à deux ans. La puissante centrale AFL-CLO qui soutient électoralement et financièrement la candidature Clinton, ne s'en offense pas davantage, quitte à faire campagne sur les menaces pour les régimes d'assurance-maladie qui résulteraient d'une victoire de Dole.

A 15 jours du scrutin, la seule question n'est plus celle du sort des urnes, mais du pourquoi de cette candidature Dole qui s'avère un désastre. Les républicains ont commis une double erreur, la première d'axer leur programme sur une baisse non crédible des impôts, la seconde de présenter Dole. Mais, à cette erreur, il y a une explication: le parti ne pouvait plus éliminer un candidat à la Maison-Blanche depuis plus de 20 ans. En 1996, son tour était venu. Mais très vite, l'échec qui se profile fait le vide chez les gouverneurs et sénateurs, chez Jack Kemp, candidat à la vice-présidence qui se réserve pour l'an 2000, après avoir été très mauvais dans son débat public avec Al Gore.

Le risque, aujourd'hui, pour les républicains, ce n'est pas l'échec, patent, de Dole; c'est la perte par leur parti de la majorité au Congrès. Il leur suffirait d'abandonner 18 sièges à la Chambre des Représentants et trois au Sénat pour enterrer la Révolution conservatrice. Clinton aurait fait coup double, deux ans après le raz de marée républicain de 1994 qui lui fut tant reproché par son parti.

Pierre LAJOUX

Bosnie: l'OSCE a tranché dans le vif
Municipales reportées

L'OSCE, qui supervise les élections en Bosnie, a décidé hier de reporter à l'année prochaine les élections municipales prévues pour fin novembre. Cette mesure s'explique par des «problèmes politiques persistants». Le président de l'OSCE, Flavio Cotti, a salué cette décision.

«En raison des problèmes politiques rencontrés, la commission électorale provisoire (CEP) a décidé aujourd'hui à l'unanimité de reporter ce scrutin extrêmement complexe», a annoncé à Sarajevo l'Américain Robert Frowick, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Bosnie. «En ma qualité de président de cette commission, je souhaite que les élections puissent être organisées le plus tôt possible», a-t-il ajouté.

Selon un responsable occidental, les élections municipales devraient avoir lieu au printemps 1997, entre les mois d'avril et de juin, à une date qui n'a pas encore été arrêtée. Le scrutin aurait dû se dérouler dans quatre semaines, les 23 et 24 novembre. Il avait déjà été reporté une première fois en raison de manipulations dans les inscriptions sur les listes par les Serbes de Bosnie. Le président de l'OSCE, Flavio Cotti, a salué dans un communiqué diffusé à Berne la décision de la CEP. Il s'était déjà prononcé à de nombreuses reprises pour un tel report, invoquant un délai trop court pour préparer ces élections et rassembler le personnel nécessaire.

Ces obstacles pourront être surmontés grâce à un laps de temps supplémentaire. (ats, afp, reuter)

Nicaragua

Ortega conteste

Le libéral Arnaldo Aleman chantait victoire hier 24 heures après les élections au Nicaragua. Mais son adversaire, le candidat sandiniste et ancien président Daniel Ortega, a contesté la régularité du scrutin.

Après dépouillement de plus de la moitié des bureaux de vote, M. Aleman était toujours largement en tête avec 48,54 % des voix contre 38,96 % à son rival. Pour être élu dès le premier tour, 45 % des voix sont requises.

M. Ortega a annoncé qu'il ne reconnaissait pas «pour le moment» les résultats des élections de dimanche, et qu'il attendrait pour cela qu'une série d'irrégularités soient élucidées. Selon la mission des observateurs de l'Union européenne (UE), il n'existe pas «d'éléments pour remettre en question les résultats» du scrutin. Elle a estimé que «le processus électoral a été transparent», malgré quelques «anomalies» comme des retards à l'ouverture de certains bureaux de vote. (ats, afp)

Afghanistan

Offensive en vue

Les forces du gouvernement afghan déchu ont achevé hier des renforts vers le front en prévision d'une offensive contre les positions des talibans au nord de Kaboul. Pendant ce temps, le Pakistan a poursuivi ses efforts pour obtenir un cessez-le-feu.

Les deux camps ont échangé toute la journée des tirs de roquette et d'artillerie lourde, chacun affirmant avoir consolidé son avance. Les talibans ont ainsi affirmé avoir repoussé les forces du commandant Massoud hors des villages de l'ouest de Hussein Kot. Les hommes de Massoud ont quant à eux déclaré que les collines situées à l'ouest du col de Khair Khana, à l'entrée de la capitale afghane, étaient sous leur contrôle.

En dépit de ces préparatifs, le Pakistan espère toujours parvenir à négocier une trêve. Le ministre pakistanais de l'Intérieur s'est dit optimiste car toutes les parties ont accepté le principe d'un cessez-le-feu, malgré les divergences. (ats, afp, reuter)

„Grâce à la CONCORDIA, je profite des bienfaits de la nature.“



OTTIGER & PARTNER BSW LUZERN

Silvia L. a décidé d'attacher plus d'importance à la médecine naturelle et empirique. CONCORDIA est le partenaire qu'il lui faut.

Téléphone 155 49 49

Si pour vous aussi, les vertus médicinales de la nature jouent un grand rôle, vous devriez envisager des méthodes thérapeutiques alternatives, sans que votre porte-monnaie ait à en souffrir. Demandez-nous des informations sur les prestations supplémentaires sur mesure de l'assurance maladie et accident.

CONCORDIA

Assurance suisse de maladie et accident

Pour un avenir en sécurité.

Avoirs en déshérence: La Suisse doit accélérer Pression sur le Conseil fédéral

Suite aux récentes révélations concernant un accord d'indemnisation avec la Pologne, la Suisse entend accélérer les recherches sur les tenants et aboutissants du dossier des avoirs des victimes de l'Holocauste. Hier, le Parlement a accentué la pression sur le Conseil fédéral. A Varsovie, un journal affirme que la Pologne n'a reçu que 18.300 francs.



Joseph Deiss et Lili Nabholz
La Commission de politique extérieure du Conseil national appelle à l'action.
(Keystone-Mueller)

Le Conseil fédéral devrait prendre les choses en main et ne pas se contenter de réagir aux reproches formulés à l'étranger. C'est ce que demande la Commission de politique extérieure du Conseil national suite aux récentes révélations sur les accords d'indemnisation avec la Pologne. Ainsi que l'ont dit hier Joseph Deiss (PDC/FR) et Lili Nabholz (PRD/ZH) devant la presse parlementaire, la Commission demande au conseiller fédéral Flavio Cotti de faire rapidement la lumière sur tous les aspects concernant les accords passés par la Confédération. «Le temps des déclarations d'in-

attention est définitivement révolu», a déclaré Lili Nabholz, ajoutant que «le Conseil fédéral devrait agir au lieu de réagir».

Selon la Commission, le Conseil fédéral devrait en principe se pencher sur ce dossier aujourd'hui, à l'occasion de sa séance hebdomadaire. Il pourrait constituer un état-major ad hoc chargé d'examiner les accords passés avec la Pologne et

d'autres pays de l'ancien bloc de l'Est communiste.

Dans un échange de lettres annexé à l'accord du 25 juin 1949 passé avec la Pologne concernant l'indemnisation des intérêts suisses en Pologne, il était prévu que les avoirs non réclamés de ressortissants polonais dans des banques et assurances suisses devaient être transférés à la Banque nationale suisse (BNS) en faveur de la

Banque nationale de Pologne.

Actuellement, il est impossible de déterminer quelles sont les sommes effectivement versées par les banques et les assurances. Une déclaration du gouvernement polonais est attendue aujourd'hui également.

Pour sa part, l'Association suisse des banquiers (ASB) a indiqué hier qu'elle tenait à ce que toute la lumière soit faite sur les événements qui se sont produits en rapport avec cet accord. «La succession d'informations à laquelle on assiste actuellement

n'est pas de nature à garantir la transparence nécessaire».

Afin de permettre une information aussi complète que possible, l'ASB mettra à disposition du DFAE les documents dont elle dispose encore dans ses archives. Grâce à la documentation de l'Administration fédérale, de la Banque nationale suisse, des assurances ainsi qu'à ses propres archives, l'ASB espère que l'on puisse publier dès que possible une information commune à l'ensemble des intéressés. (ap)

Révélation polonaises

Varsovie n'a probablement touché que 18.300 francs suisses déposés en Suisse par les juifs polonais victimes de l'Holocauste, affirmait hier la Gazeta Wyborcza. Le quotidien polonais s'appuie sur des sources officielles du Ministère polonais des Affaires étrangères.

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) n'a pas été en mesure de dire quelle somme a été versée à la Pologne aux termes du protocole confidentiel à l'accord d'indemnisation de 1949 des Suisses dont les biens ont été nationalisés. Ce document retrouvé dans les archives fédérales évalue à deux millions de francs le montant des biens déposés en Suisse par des Polonais victimes de la guerre. Un ancien haut fonctionnaire polonais associé aux négociations, Andrzej Horoszkiewicz, a affirmé à la Gazeta qu'il n'avait jamais été question d'indemniser les investisseurs suisses avec l'argent des victimes de l'Holocauste. (ats, afp)

23.10. 1989. – Le dernier tronçon de la N9 entre Chavornay et Vallorbe est inauguré en présence de nombreux invités suisses et français. L'importance de ce tracé pour les liaisons européennes dépendra de l'extension du réseau autoroutier français. Une liaison avec la région Franche-Comté et Bourgogne ferait de ce tronçon un important passage entre la France et l'Italie.

BRÈVES

Ouverture du marché aérien Gulf Air pionnier

A partir de dimanche prochain, la compagnie Gulf Air pourra relier Genève à New York. La compagnie des Emirats arabes et de Bahreïn est ainsi la première à bénéficier de l'ouverture du marché suisse des transports aériens. La concession octroyée à Gulf Air lui permettra de faire escale à Genève-Cointrin lors de ses trois vols hebdomadaires Abu Dhabi-Bahreïn-New York. Entre Genève et New York, elle pourra transporter les passagers arrivés à Genève par ses propres vols ou par ceux d'autres compagnies. En revanche, Gulf Air ne pourra pas transporter de passagers «locaux», c'est-à-dire des personnes voulant embarquer à Genève pour se rendre à New York ou réciproquement.

Croix-Rouge Suisse Deux cas de sida depuis 85

Deux cas de transmission du virus du sida, probablement par transfusion sanguine, ont été recensés par la Croix-Rouge suisse (CRS) en 1995 dans les cantons de Zurich et Vaud. Ce sont les seules infections HIV associées à la transfusion constatées depuis 1985, a indiqué hier le Service de transfusion sanguine (STS) de la CRS. Dans les deux cas, le STS s'est aperçu de la séropositivité des donneurs lors des contrôles qui ont précédé de nouveaux dons de leur part en 1995.

Amendes d'ordre Effet dissuasif à Zurich

Le caractère dissuasif de nouvelles amendes d'ordre se confirme, en particulier pour les excès de vitesse. Selon un premier bilan dressé hier par la police cantonale zurichoise, les infractions semblent avoir reculé d'environ 50 % en septembre, avant de remonter quelque peu en octobre.

A Berne samedi Manifestation des fonctionnaires

Les fonctionnaires suisses vont montrer leur mécontentement samedi à Berne devant le Palais fédéral, sous le slogan «Services publics: arrêtez le massacre!». Les organisateurs attendent 25.000 personnes pour protester contre la suppression de postes dans les administrations et la dégradation des conditions de travail.

En 94, les accidents de la route ont coûté 6,7 milliards de francs

Deux pour cent du PIB, ou presque!

Les accidents de la circulation ont engendré en Suisse des coûts sociaux de 6,7 milliards de francs en 1994, soit l'équivalent de 1,9% du produit intérieur brut. Les pertes de production qui en ont résulté pour l'économie se sont élevées, à elles seules, à 2,2 milliards, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Selon l'estimation de l'OFS, un peu plus de la moitié des 6,7 milliards tombe dans la catégorie

des dommages corporels. Ils comprennent les frais de traitement et de réinsertion ainsi que les coûts administratifs des assurances sociales, les pertes de production et les coûts humains. Le reste est à mettre sur le compte des dommages matériels.

Les pertes de production ont coûté à l'économie près de 2,2 milliards de francs et ont représenté la cause principale du coût social engendré par les accidents de la route. Elles résultent des

arrêts temporaires de travail et des interruptions prématurées de carrières professionnelles des victimes, soit par décès, soit par blessure invalidante.

Les coûts humains, estimés sur la base des montants de dommages-intérêts alloués par les tribunaux dans des cas de dommages corporels et mortaux, ont pour leur part représenté 9,6% du total. Enfin, les coûts des traitements médicaux et de réinsertion (5,4%) et ceux

administratifs des assurances sociales (4,5%) ont totalisé près de 10%.

Le coût social par personne accidentée varie selon la gravité des suites de l'accident, précise l'OFS. Ainsi, le montant des dommages corporels a atteint 1,8 million de francs par décès, 800.000 francs par cas d'invalidité et 16.700 francs par victime présentant une incapacité temporaire de travail d'au moins trois jours.

Au chapitre des dommages matériels, les dégâts aux véhicules (34,1% du total) ont représenté la part de loin la plus importante. Viennent ensuite les frais administratifs des assurances pour véhicules à moteur (9,7%) et ceux de justice et police (3,5%).

En moyenne, les dommages matériels sont estimés à 38.700 francs par accident ayant nécessité l'intervention de la police. (ap)

960 millions pour la coopération au développement

Feu orange

La commission de politique extérieure du Conseil national soutient la poursuite des efforts de coopération au développement. Par 17 voix contre 2, elle recommande au plénum d'approuver le crédit-cadre de 960 millions de francs. Elle soutient aussi les nouveaux instruments prévus par le Conseil fédéral.

La commission a beaucoup parlé de la création d'une société anonyme chargée du financement du développement, a indiqué le conseiller national Peter Vollmer (PS/BE). Cette société devrait être dotée d'un capital-actions de 100 millions de francs, la Confédération y participant à raison de 49 millions.

La commission a rejeté par 14 voix contre 2 une proposition demandant une coupe de 200 millions dans le crédit-cadre. Elle s'est aussi opposée à l'inscription des principes de la politique de développement dans l'arrêté fédéral, par 13 voix contre 6. (ats)

Clé de répartition pour l'assurance-maladie

Sous la loupe d'une sous-commission du Conseil des Etats

La nouvelle clé de répartition des subventions fédérales pour l'assurance-maladie doit être passée à la loupe. Dans ce but, la commission du Conseil des Etats a créé une sous-commission de cinq membres. Elle rendra sa décision en janvier prochain.

La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats a examiné sept initiatives de cantons de Suisse centrale et orientale, ainsi qu'une initiative parlementaire de Fritz Schiesser (PRD/GL), ont indiqué hier les services du Parlement. Ces interventions s'opposent à la décision du Conseil fédéral de prendre en compte les primes moyennes

cantonales dans le mode de répartition des subventions fédérales. Cette répartition favorise en particulier la Suisse romande.

Le Conseil des Etats avait amorcé la discussion à ce sujet lors de la session d'automne déjà. Mais les députés avaient alors décidé de reporter leur décision. La commission a remis l'ouvrage sur le métier.

SOUS-COMMISSION CRÉÉE

Très inquiète de la forte hausse des primes dans le secteur de la santé publique et des différences dans l'application de la loi sur l'assurance-maladie, elle a décidé de créer une sous-commission. Composée de cinq membres, celle-ci devra examiner les

problèmes engendrés par l'augmentation des dépenses et des primes et analyser les systèmes de subvention.

La commission a entendu deux représentants des cantons, le conseiller d'Etat Philippe Stähelin (TG) et le Landammann Hans Höhener (AI). Selon eux, la clé de répartition pénalise les cantons qui s'engagent en faveur de la stabilisation des coûts de la santé.

Les représentants de cantons où sont implantés des hôpitaux universitaires ont rétorqué que les assurés et les étudiants des autres cantons profitaient aussi de ces établissements. Une comparaison directe des coûts effectifs par assuré n'est actuellement pas possible d'après eux. (ats)

Loi sur le travail

Jugée superflue par l'Union syndicale suisse

Pour l'Union syndicale suisse (USS), la loi sur le travail soumise à votation fédérale le 1er décembre sert davantage à promouvoir les entreprises qu'à protéger les travailleurs. Mais elle est superflue, car les entrepreneurs disposent déjà d'une large marge de manœuvre pour aménager la durée du travail.

Pour contrer les arguments des partisans de la révision, l'USS – qui a lancé le référendum – a fait faire une analyse de ses effets sur la compétitivité des entreprises suisses. Les résultats de cette étude du Bass (Bureau d'étude de la politique sociale et du travail) ont été présentés à la presse hier à Berne.

Conclusion du Bass: l'attrait d'un site économique ne dépend pas de réglementations particulières, mais de l'ensemble de son système de droit du travail et de droit social. Avec ou sans révision de la loi sur le travail, la Suisse est l'un des pays où les entreprises disposent d'une grande marge de manœuvre dans l'aménagement du temps de travail.

RISQUE DE CHÔMAGE ACCRU

Ainsi, les autorisations sont déjà accordées généralement pour l'allongement de la journée de travail. Dans ce domaine, les entreprises ont peu de problèmes

avec les autorités. Pour les heures supplémentaires aussi, la Suisse a des normes très libérales en comparaison des pays de l'Union européenne. Une nouvelle extension du volume possible de travail supplémentaire risque d'avoir des conséquences nocives pour la santé des salariés et d'accroître le chômage.

Selon l'étude, les six dimanches par an de travail dans les magasins ne joueraient un certain rôle que dans les régions frontalières. Le problème doit donc être posé du point de vue socioculturel.

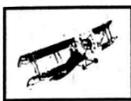
DU KIF!

La suppression de la protection spéciale des femmes vis-à-vis du travail de nuit et du dimanche est nécessaire pour des raisons d'égalité des droits. La compensation n'existe pas sous forme de supplément en temps dans les autres pays, mais sous forme de durée du travail réduite pour ceux qui travaillent en équipes. Cela revient pratiquement au même, constate le Bass.

Le Conseil fédéral avait proposé un supplément en temps de 10%, mais il a été biffé par le Parlement. C'est l'absence de toute compensation au travail de nuit qui a incité l'USS à lancer le référendum avec le Parti socialiste. (ats)

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

Jeudi 24 octobre dès 14 h 30:
**MATCH AUX CARTES
À LA BELOTE**

132-796300

DIVERS

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale

132-780118
Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

**125 ANS PFAFF
EN SUISSE**

UNE BONNE RAISON POUR
NOUS DE FETER!
AVEC NOTRE MODELE
ANNIVERSAIRE

2 points quilting
125 ANS
2.098.-
PRIX ANNIVERSAIRE
1.871.-
En comparaison du modèle de série vous économisez **227.-**

Une machine à coudre informatisée super avec 128 programmes de couture et utilisation plus simple!

Giovanni TORCIVIA

Avenue Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 89 60
Fax 039/24 10 31 141-720826

30 ANS
ELECTROMENAGER
CUISESIN/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Grâce à votre
solarium
d'appartement

- séduction •
- bonne mine •
- bien-être •

Nous proposons différents modèles de marque, adaptés à vos besoins... et à votre budget!

Venez voir notre exposition!

- Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat
- Paiement contre facture
- Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust 5-357834
boulevard des Eplatures 44 039/26 11 50
Bienna, Hyper-Fust, rte de Soleure 122 032/52 16 00

LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraicheur
du 23.10 au 26.10

Tomates importées
le kg **1.90**



Action
MULTIPACK du 23.10 au 29.10

Tous les potages en sachet
-.30 de moins

Exemple:
Bolets 75 g ~~1.30~~
A partir de 2 sachets au choix (10 g -.13) **1.-**



L'action-fraicheur
du 23.10 au 26.10

Saumon fumé atlantique d'Écosse FARNE
la plaque de 100 g ~~5.90~~ **5.-**



L'action-fraicheur
du 23.10 au 26.10

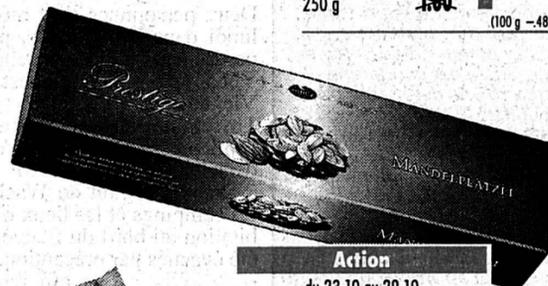
Tresse précuite
400 g ~~2.90~~ **2.30** (100 g -.58)



L'action-fraicheur
du 23.10 au 29.10

Tous les fromages frais aux fruits
250 g -.40 de moins

Exemple:
Bananes 250 g ~~1.60~~ **1.20** (100 g -.48)



Action
du 23.10 au 29.10

Tous les biscuits «Prestige»
95-175 g -.50 de moins

Exemple:
Biscuits aux amandes «Mandelplätzli» 100 g ~~2.50~~ **2.-**



Action
JUSQU'À ÉPUÍSEMENT DU STOCK!

Chaussures de loisir pour femmes, hommes et enfants
Empègne synthétique robuste et hydrofuge, semelle intérieure thermique, membrane GT-Tex, semelle profilée à partir de la peinture 36

Peintures 30 - 35 **35.-** de la peinture 36 **38.-**



Action
MULTIPACK du 23.10 au 5.11

Liquide-vaisselle -.30 de moins

Exemple: Liquide-vaisselle «M-Plus» concentré, flacon souple de 500 ml ~~2.80~~ **2.50**
A partir de 2 produits au choix (100 ml -.50)

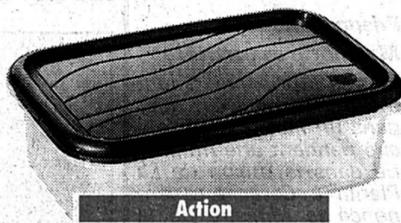


Action
MULTIPACK du 23.10 au 5.11

Tous les désodorisants M-Fresh
-.60 de moins

Exemple:
M-Fresh «Wild Water» 250 ml ~~2.80~~ **2.20**
A partir de 2 produits au choix (100 ml -.88)

Actions	du 23.10 au 29.10
Kiwi de Nouvelle-Zélande le kg 3.60	3.60
Beurre de choix et beurre de fromagerie 100 g -.30 de moins 200 g -.60 de moins	Exemple: M-Floralp 200 g 2.40 au lieu de 3.- (100 g 1.20)
Tous les jus et nectars «Del Monte» 1 l -.50 de moins	Exemple: Jus de fruits multivitaminé 1 litre 2.- au lieu de 2.50 (+ dépôt -.50)
Litière pour chats «Super Fatto» 5-10 kg 2.- de moins	Exemple: Super Fatto 10 kg 4.40 au lieu de 6.40 (1 kg -.44)
Epinards en portions surgelés 500/800 g -.70 de moins	1 kg 1.40 de moins
Exemple: Epinards en branches surgelés 500 g 2.10 au lieu de 2.80 (100 g -.42)	
Fromage aux noix le kg 17.50 au lieu de 21.90	En vente dans les MM et MMM
Sacs à ordures «Quick Bag» 35 litres 1.50 au lieu de 1.90 (101 -.43)	
Sacs à ordures «Quick Bag plus» 35 litres 1.70 au lieu de 2.10 (101 -.49)	
Golden Hair Shampooing antipelliculaire et shampooing vitalisant 250 ml 2.80 au lieu de 4.20 (100 ml 1.12)	

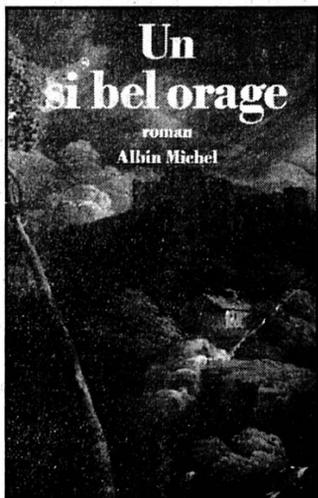


Action
du 23.10 au 5.11

Boîtes de conservation Top-Line de 1.80 à 5.- -.50 de moins de 5.80 à 20.- **1.50** de moins

Exemple: Boîte pour réfrigérateur 1,5 l, facile à fermer, plastique de qualité d'un design moderne, pour la réfrigération ainsi que jusqu'à + 80°C ~~3.80~~ **4.30**

MIGROS



Un si bel orage
ROMAN - Pierre Moustiers

Droits réservés: Editions Albin Michel SA Paris

Il sortit dignement mais dévala l'escalier comme un fou pour se précipiter à la cuisine. Il se sentait capable d'enfoncer une porte, de déraciner un arbre, toutes les fibres de son corps tendues vers un seul but: ne pas la laisser seule, la rejoindre au plus vite. Mais à la cuisine il ne trouva pas le panier. Au cellier, non plus, dans les appentis pas davantage. Il pensa qu'au lieu d'avoir étalé les fruits sur une étagère, Cyprien les avait enfermés quelque part. Alors, il ouvrit fébrilement les placards, les coffres, la huche, la panetière, passant d'un local à l'autre au pas de charge, puis se jeta dans la cour, se dirigea d'abord vers le verger sans raison, ensuite vers la grange et tomba sur Cyprien qui en sortait:

— Les poires? Où as-tu mis les poires?
— Mais, Monsieur le baron, au salon, dans l'armoire.

Antoine regagna l'escalier en courant, fit irruption au salon et constata que le fauteuil était vide, la pièce aussi, de même que tous les angles des meubles et des murs, tous les recoins. Ce décor rigide, inhumain, lui fit perdre le sens commun: «Enfin, elle est là. Elle se cache! Claire!» Sa voix trembla, s'étrangla en prononçant ce nom pour la première fois: Il dévala à nouveau l'escalier, se précipita dans la cour, rattrapa Cyprien par un bras, lui empoigna l'autre:

— Où est-elle?
— Je ne sais pas, Monsieur le baron. A l'écurie, peut-être.

A l'écurie, Flambard avait disparu.
— Tout de même, s'écria Antoine, un cheval ne s'en va pas comme ça. On l'entend.

— Certes, répondit timidement Cyprien.

Antoine regarda le ciel violet qui envahissait lentement la campagne et commençait à dissoudre les arbres. Il ouvrit la bouche pour émettre un mot, un son, un soupir et se contenta de respirer l'air de la nuit qui lui serra étrangement le cœur.

CHAPITRE IV

Dès que le président de Lauze s'éloignait du palais comtal, sa personne changeait d'aspect et de nature.

(A suivre)

L'Autriche, les Etats-Unis et la Thaïlande frappés Inondations meurtrières

Des inondations dues à de fortes pluies dans le nord-ouest de l'Autriche ont fait trois victimes, a indiqué hier la gendarmerie. Par endroits, le Danube a atteint dans la nuit de lundi à mardi le seuil critique de 7,50 m.

Deux personnes sont mortes lundi dans leur voiture, prise par les eaux près de la ville de Ybbs (80 km à l'ouest de Vienne).

Un retraité de 76 ans s'est noyé le même jour près de Wang, dans la même région.

Dans la région de Wachau, les campings et les lieux d'habitation au bord du fleuve ont été évacués par précaution.

(ats, afp, reuter)



Autriche
Le Danube est sorti de son lit.

(Keystone-APA)

23.10.1993 - Un attentat à la bombe, revendiqué par l'IRA, fait dix morts et 56 blessés dans le quartier protestant de Belfast.

23.10.1992 - Le Dr Michel Garretta, ex-directeur du Centre National de transfusion sanguine et principal accusé dans l'affaire du sang contaminé par le virus du SIDA, est condamné à quatre ans de prison et 500.000 FF d'amende.

23.10.1986 - L'ex-empereur Bokassa de Centrafrique quitte clandestinement la France et regagne Bangui, où il est arrêté à son arrivée.

23.10.1958 - L'Union Soviétique approuve un prêt à l'Egypte pour la construction du barrage d'Assouan.

BRÈVES

Floride

Condamné exécuté

L'assassin d'une riche héritière a été exécuté dans la nuit de lundi à mardi sur la chaise électrique à la prison de Starke (Floride). John Earl Bush, âgé de 38 ans, avait été condamné pour le meurtre en 1982 de Frances Slater, âgée alors de 18 ans, et héritière de l'entreprise Evinrude Motor. John Earl Bush est la première personne à être exécutée en Floride depuis décembre 1995 et la 37e depuis que la peine de mort a été rétablie dans cet Etat.

Croisades

Excuses à Istanbul

Une quarantaine de «missionnaires de la réconciliation» ont présenté hier à la mairie d'Istanbul leurs «excuses et regrets pour les massacres commis au nom de Jésus par des Croisés». Ils ont transmis ce message à l'occasion du 900e anniversaire de la première Croisade.

Prison vénézuélienne

Mutinerie meurtrière

Plus de 30 prisonniers sont morts carbonisés hier dans un incendie déclenché pendant une mutinerie dans la prison de La Planta à Caracas, a annoncé le Ministre de la Justice. «Plus de 30 décès - des corps brûlés, complètement brûlés», a déclaré le directeur des prisons au ministre, Antonio Malval, interrogé par téléphone. Il n'a pu préciser les circonstances du déclenchement de cette mutinerie.

Héroïne en Espagne

Trafic démantelé

L'un des plus importants réseaux de trafic d'héroïne opérant en Espagne a été démantelé ces derniers jours à Madrid. Sept personnes dont trois Turcs et trois Espagnols ont été arrêtées, a annoncé mardi la police. Dix kilos d'héroïne ont été saisis.

Grande-Bretagne

Armes-jouets retirés

Plusieurs grands magasins britanniques ont décidé de retirer de leurs rayons les répliques d'armes, après l'annonce par le gouvernement d'un projet de loi draconienne interdisant la possession des armes de poing. La demande était de toute façon en baisse depuis plusieurs années.

Mousson diluvienne

La mousson a provoqué de graves inondations en Thaïlande, responsables de la mort depuis la fin mai de 91 personnes, selon le dernier bilan officiel publié hier. Le Ministère de l'intérieur a évalué les dégâts à plus de 90 millions de dollars (108 millions de francs).

Plus de 700 000 hectares de terres arables ont été touchés, surtout dans le centre, et un million de têtes de bétail a été tué ou perdu. Des pluies diluviennes continuent de noyer le sud du pays. (ats, reuter)

Pluie sur le nord-est

Des pluies diluviennes ont fait au moins quatre morts en trois jours aux Etats-Unis. Des milliers de personnes ont dû quitter leurs maisons, ont indiqué les autorités locales lundi. Les intempéries ont commencé à frapper le nord-est des Etats-Unis samedi.

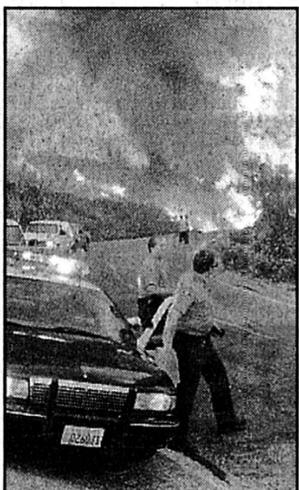
Les gouverneurs des Etats du Massachusetts, du New Hampshire et du Maine ont proclamé l'état d'urgence dans les zones inondées. Les pistes de l'aéroport international de Boston étaient sous quelque 20 cm d'eau. (ats, afp)

Incendies

Malibu menacée

La localité de Malibu, près de Los Angeles, était menacée lundi par d'importants feux de broussailles (photo Keystone-AP), ont indiqué des services de secours. Plusieurs vedettes du cinéma résident dans cette localité.

Les flammes se situaient à une cinquantaine de kilomètres de Los Angeles, provoquant d'importants ralentissements sur la route qui longe le Pacifique. Poussé par des vents violents, l'incendie se dirigeait vers Malibu Canyon. (ats, afp)



Catastrophe du vol TWA 800 près de New York Premières plaintes déposées

Un avocat représentant 25 familles de victimes de la catastrophe du vol 800 de la TWA a engagé à New York les premières poursuites contre la compagnie et l'avionneur Boeing. Il s'est dit convaincu qu'une défaillance technique a causé l'explosion qui a fait 230 morts le 17 juillet au large de Long Island.

«Nous avons le sentiment, dès le début, qu'une panne mécanique était à l'origine de la catastrophe», a expliqué hier Lee Kreindler. «Notre propre enquête est désormais assez avancée pour que nous entamions les premières poursuites», a-t-il ajouté. Me Kreindler a défendu avec succès des familles de victimes de l'explosion d'un Boeing de la PanAm au-dessus du village écossais de Lockerbie en décembre 1988.

75 MILLIONS

Il a déposé les deux premières plaintes lundi après-midi devant le Tribunal fédéral de Brooklyn. Chacune réclame un minimum de 75 millions de dollars, a précisé Me Kreindler, qui représente les intérêts de 19 familles américaines, trois françaises, une italienne et deux norvégiennes.

Selon lui, une pompe à kérosène auxiliaire défectueuse aurait provoqué une étincelle qui aurait causé l'explosion du ré-

servoir central, presque vide mais contenant des vapeurs. Les plongeurs de la Navy sont toujours à la recherche de cette pièce, et Boeing a exclu, en début de semaine, cette possibilité évoquée par le Washington Post.

«TROP ÂGÉ»

L'avocat estime en outre que le Boeing 747-100 a un problème de conception, et que celui qui a explosé était trop âgé, puisqu'il était conçu pour 60.000 heures de vol et en avait 101.000. Boeing n'étant pas un transporteur, son éventuelle culpabilité ouvrirait la porte à des dédommagements pour les familles des victimes largement supérieurs aux 75.000 dollars prévus par la Convention de Varsovie, qui s'attache à la responsabilité des compagnies aériennes, a précisé un autre avocat travaillant sur le dossier.

Me Kreindler a admis que son enquête, pour laquelle il a embauché un ancien ingénieur de Boeing et un spécialiste en explosif, était largement basée sur des articles de presse, puisqu'il n'avait pas eu accès aux débris de l'appareil récupérés par les enquêteurs officiels.

Le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), qui coordonne l'enquête, tout comme la Sûreté fédérale (FBI), assurent n'avoir aucune explica-

tion pour l'explosion et proposent toujours trois hypothèses: accident mécanique, missile ou bombe.

«Je ne pense pas qu'il y ait la moindre preuve qu'un missile ou une bombe» soit à l'origine de la catastrophe, a précisé l'avocat. Toutefois, les plaintes envisagent cette possibilité et accusent TWA de «négligence délibérée» ayant mis en danger la vie des passagers.

SCEPTICISME

Les enquêteurs et TWA ont accueilli avec scepticisme les conclusions de l'enquête de Me Kreindler. «Qu'un groupe d'individus puisse aboutir à une conclusion sans avoir jamais vu les débris ou participé à l'enquête est un nouveau tournant dans l'ère de l'information», a commenté, au «New York Times», le responsable new-yorkais du FBI, James Kallstrom. Me Kreindler a toutefois rappelé que les graves négligences de PanAm à l'aéroport de Francfort, où le Boeing avait fait escale en 1988 avant de survoler l'Ecosse, avaient été mises en évidence par l'enquête qui avait suivi le dépôt de ses plaintes.

Il avait obtenu 500 millions de dollars pour les familles des victimes, précipitant la faillite de la compagnie américaine.

(ats, afp, reuter)

Retour à l'heure d'hiver dimanche dans toute l'Europe

Soixante minutes de sommeil en plus

Les brumes d'un automne déjà bien installé seront assorties d'une heure de sommeil en plus, ce week-end. Le passage à l'heure d'hiver se fera dimanche à 3 heures, soit un mois plus tard que les années précédentes. Pour la première fois, l'horaire d'hiver est appliqué simultanément par tous les pays de l'UE et de l'AELE.

Dimanche matin à 3 heures, il faudra reculer les aiguilles des

montres de soixante minutes. Cette heure gagnée marque la fin du régime de l'heure d'été. Les dormeurs pourront ainsi récupérer le tour d'horloge perdu le 31 mars dernier. Il sera à nouveau sacrifié le 30 mars 1997, a indiqué le Département fédéral de justice et police mardi. L'heure d'été durera jusqu'au 26 octobre 1997.

Les dispositions sur l'heure d'été prévoient que sa durée soit la même en Suisse que dans l'UE. Cette dernière devrait éla-

borer une réglementation unifiée d'ici à 1998.

FRANCE HÉSITANTE

La France songe cependant à revenir à l'heure unique, alors que toutes les montres, y compris celles du Royaume Uni et de l'Irlande, sont désormais à l'unisson en Europe.

Une telle démarche pourrait entraîner toute l'UE dans son sillage. La Suisse, qui s'était mise à l'unisson de l'heure européenne en 1981, un an après

l'UE, s'empresserait de suivre le mouvement. Bien que réfractaire, elle avait estimé qu'il n'était pas tenable de constituer un îlot au cœur de l'Europe.

Le premier ministre français Alain Juppé a donné six mois à une commission pour étudier le retour à l'heure unique.

Ses arguments: la grôgne de la population, qui rechigne à régler ses montres deux fois l'an, et l'absence d'intérêt économique. (ats)

Canton de Saint-Gall

Drame familial

Un homme de 37 ans a abattu sa femme de 29 ans et sa fille de 2 ans lundi soir à Oberriet (SG). Il a ensuite retourné son arme contre lui. La mère et la fille sont mortes sur le coup, l'homme durant son transport à l'hôpital. Ce dernier souffrait de troubles psychiques.

Au moment des faits, peu avant 20 heures, un autre enfant de quatre ans, né d'une liaison précédente de la mère, se trouvait dans l'appartement. Il a survécu indemne au drame, a indiqué la police saint-galloise hier.

L'homme a tué sa femme et sa fille avec son pistolet de service. Il avait suivi une formation de caporal sanitaire à l'armée durant les deux dernières semaines. A son retour, il souffrait de troubles psychiques qui ont nécessité un traitement médical lundi après-midi. Après ce traitement, il aurait retrouvé un comportement normal et aurait encore pris le repas du soir avec sa famille. Il reste à déterminer si l'homme souffrait auparavant de troubles psychiques. Une enquête a été ouverte sur les circonstances du drame.

SIMILITUDES

Plusieurs drames familiaux semblables sont survenus en Suisse cette année. Un homme a tué ses trois enfants durant leur sommeil en juillet à Wolfikon (SG). Ce drame est survenu alors que le père souffrait de difficultés relationnelles avec son épouse. Le 6 août à Schaffhouse, un homme de 44 ans a tiré sur sa femme, un ami de celle-ci et sur sa fille, avant de retourner son arme contre lui. Le tireur est décédé peu après des suites de ses blessures.

En juin, un homme de 60 ans a abattu sa femme de 58 ans et son fils de 19 ans à Oberrohrdorf (AG). Les problèmes financiers du père de famille ont été à l'origine du drame. Le 25 mai à Allschwil (BL), un couple âgé a tragiquement perdu la vie. L'homme de 69 ans a abattu sa femme, gravement malade depuis longtemps. Il a ensuite retourné sa carabine contre lui. (ats)

Littérature

BB primée!

L'ancienne actrice Brigitte Bardot a remporté mardi le onzième Prix Paul-Léautaud, doté de 20.000 francs suisses, pour ses mémoires «Initiales B.B.». Créé en 1986, ce prix est décerné à un écrivain dont l'œuvre doit répondre aux critères des onze commandements de l'auteur du «Petit ami».

Parmi eux figurent notamment «la littérature doit être physique, un point c'est tout» ou «le véritable écrivain est celui qui prend uniquement dans la vie la matière de ses écrits». Paul Léautaud, mort en 1956, et Brigitte Bardot, qui dirige aujourd'hui une fondation de protection des animaux, avaient un point commun: ils étaient tous deux amoureux des bêtes.

«Initiales B.B.», un pot-pourri de souvenirs amoureux et de considérations politiques, se vend en France comme des petits pains. Vingt-trois ans après ses adieux au cinéma, Brigitte Bardot, 61 ans, y révèle entre autres anecdotes qu'elle tombait «amoureuse» de tous ses partenaires «dès la première scène d'amour».

Elle affirme aussi que le leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, dont de récents propos racistes ont fait scandale, est un «homme charmant et intelligent», affirmant épouser ses vœux sur l'immigration «à la poussée terrifiante». (ats, afp)



Cours juniors 1996-1997
Début du cours juniors, lundi 28 octobre 1996, au CPJN, Progrès 38. Fin du cours, 22 mars 1997.

Secours routiers
En Suisse, en cas de panne, composer le no 140.

A l'étranger
Appeler le 22 736 44 44.

Notre agence de voyages TCS
Pour mieux vous servir, notre agence de voyages TCS est ouverte tous les samedis matin, de 8 h 30 à midi.

Tous les renseignements:
Touring Club Suisse
Section Jura neuchâtelois
88, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 11 22
(dès le 9 novembre, 032/913 11 22),
Léopold-Robert 88.

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Nouvelles catégories de membres au TCS

Les non-motorisés seront admis avec de nouveaux avantages

Dès le début de l'année prochaine, le Touring-Club Suisse va restructurer son sociétariat. Les membres automobilistes et motards appartiendront désormais à la catégorie «motorisés». Les membres sans voiture seront désormais comptés dans la catégorie «cyclistes» ou dans la nouvelle catégorie «non-motorisés», telle sera la nouveauté introduite au sein du TCS.

Avec le souci de répondre au mieux aux besoins de ses membres pour un juste prix, le TCS a adapté son sociétariat en distinguant les membres motorisés et les membres non-motorisés. Conséquence: les motards rejoignent la famille des membres «motorisés»; les membres sans véhicule appartiennent à la catégorie «non-motorisés»; les cyclistes, qui conservent leur appellation, se voient proposer de nouvelles prestations. L'essentiels du changement en bref.

CATÉGORIE «MOTORISÉS»
Cette catégorie comprend les membres automobilistes, de même que les motocyclistes appartenant anciennement à la catégorie «moto». Montant de la cotisation annuelle pour notre section, Fr. 73.- par an. Les automobilistes conservent tous leurs anciens avantages. Nouveauté pour les membres motards: ils bénéficient dorénavant des prestations de secours routiers du TCS également au volant de n'importe quelle voiture. Les membres de la famille bénéficient de ces prestations lorsqu'ils conduisent le véhicule familial. Pour tout autre véhicule dans le ménage, il convient d'acquiescer une «Carte patrouille tcs» (véhicule supplémentaire) au prix annuel de Fr. 44.-.

CATÉGORIE «CYCLISTES»
Taillée sur mesure pour les adeptes de la «petite reine», cette catégorie coûte désormais Fr. 37.- par année. Avantage décisif: dans ce montant sont comprises toutes les prestations de

«Vélo-Assistance»: vignette obligatoire, prestations d'assurance casco pour le cycle, rapatriement du cycliste en Suisse et à l'étranger, protection juridique.

CATÉGORIE «NON-MOTORISÉS»
Montant de la cotisation: Fr. 27.-. Ces membres jouissent des prestations du TCS non directement liées à un véhicule personnel, soit la plupart des prestations du club à l'exception du secours routier. Les membres précédemment affiliés à la catégorie «cyclistes» et ne pratiquant pas le vélo auront la possibilité de demander leur transfert dans cette catégorie. Les catégories «juniors», «campeurs» et «canoïstes» ne sont sujettes à aucune modification importante. Des informations supplémentaires parviendront aux membres à l'occasion du renouvellement de leur cotisation. Pour toute question, notre Agence, Léopold-Robert 88, est à votre disposition.



Les patrouilles TCS, sur les routes 24 h sur 24, au service des automobilistes et, depuis 1997, des motocyclistes.

Pour les détenteurs de la carte TCS-EUROCARD

Autre nouveauté pour nos membres. Les cartes de crédits TCS-EUROCARD/MasterCard Silver et Gold feront désormais office de carte de membres TCS. Elles simplifieront également - et avantageusement - le règlement de la cotisation de membre.

Les membres du TCS qui ne seraient pas au bénéfice d'une des deux cartes de crédit de leur club s'acquitteront de leur cotisation 1997, comme par le passé, au moyen d'un bulletin de versement qui servira d'attestation à chaque intervention de patrouille tcs. Celle-ci prendra place dans le véhicule couvert. Pour toutes les autres opérations, la carte de membre introduite en 1996 servira de moyen d'identification.

Les détenteurs d'une carte de crédit TCS-EUROCARD/MasterCard jouissent quant à eux, grâce à cette dernière, d'une procédure simplifiée de renouvellement de la cotisation. Elle est assortie d'un intéressant rabais pour la plupart d'entre eux.

Qu'ils possèdent une carte de crédit Silver ou Gold, les détenteurs ne recevront plus désormais de carte de membre du même format. Leur carte de crédit servira de moyen d'identification lors de tout contact avec le TCS. Toutefois, afin qu'une attestation demeure dans leur véhicule - notamment à l'attention de leur conjoint ou partenaire dont la carte de crédit n'arbore aucun numéro d'identification personnel - ils recevront très prochainement une «carte patrouille tcs». Ce document, anciennement Carte Touring-Secours (premier véhicule), prendra place dans la première voiture du ménage. Les éventuels véhicules supplémentaires pourront être comme le passé couverts par une «carte patrouille tcs (véhicule supplémentaire)», qui sera automatiquement renouvelée.

RÈGLEMENT FACILITÉ
Absent également de l'envoi de renouvellement de cotisation aux détenteurs de carte, l'habituel bulletin de versement! La cotisation TCS 1997 - de même que d'éventuelles «cartes patrouille tcs (véhicule

supplémentaire)» - sera en effet directement facturée avec les dépenses mensuelles de la carte de crédit au mois de décembre 1996. Sur le même relevé figurera, pour les détenteurs de la carte Silver, le prix annuel de la carte. Dans ce cas, il est accordé un rabais de Fr. 15.- sur le total de ces deux prix.

Les détenteurs de la carte Gold bénéficient de ce renouvellement automatique de la cotisation de membre TCS en fin d'année. Par contre, leur carte de crédit est facturée chaque année au mois où elle a été acquise. S'ils ne jouissent pas de ce fait du rabais de combinaison, ils bénéficient toutefois en exclusivité d'un bonus sur le chiffre de dépenses annuelles.

UN VÉRITABLE MUST
La carte de crédit du club assume désormais une double fonction assortie de réels avantages. Aussi, un formulaire de commande est adressé aux membres non-détenteurs à l'occasion du renouvellement de la cotisation TCS. Bon à savoir à cet égard: le délai d'établissement d'une carte est de deux à trois semaines.

Attention! Nouveaux numéros de téléphone et de fax

Comme tout le monde, dès le 9 novembre prochain, le secrétariat de la Section Jura neuchâtelois du TCS, ainsi que notre Agence de voyage, Léopold-Robert 88, changeront de numéros de téléphone et de fax. Dès cette date, il faudra composer: Tél. 032 913 11 22, Fax 032 913 88 81.

Demande d'admission

VOS COORDONNEES

Mme M. Titre _____

NOM / PRENOM _____

Adresse _____ No _____

NPA/Localité _____

Nationalité _____ Date de naissance ____/____/____

Je désire recevoir la correspondance du TCS en: Français Allemand Italien

Tél. privé ____/____/____ Tél. prof. ____/____/____

Plaques d'immatriculation _____ Véhicule supplémentaire _____

VOTRE DEMANDE

Si vous êtes déjà Membre du TCS dans une autre catégorie, veuillez indiquer votre N° de réf. pers.: _____

Je désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée:	Cotisation annuelle	Prorata * temporis	Taxe d'entrée	TOTAL
<input type="checkbox"/> Motorisés	73.-		20.-	Fr.
<input type="checkbox"/> Carte Patrouille TCS (véhicule supplémentaire)	44.-			Fr.
<input type="checkbox"/> Non-Motorisés	27.-		10.-	Fr.
<input type="checkbox"/> Cyclistes/Cyclomotoristes	37.-		5.-	Fr.
<input type="checkbox"/> Campeurs/Caravaniers	59.-		20.-	Fr.
<input type="checkbox"/> Campeurs/Caravaniers déjà Membre Motorisés	37.-			Fr.
<input type="checkbox"/> Juniors	12.-			Fr.
<input type="checkbox"/> Canoïstes: prière de m'envoyer la documentation				
			TOTAL	Fr.

Payé comptant Bulletin de versement annexé Veuillez m'envoyer un bulletin de versement

Chaque membre recrute un membre

Fr.- 10.- pour chaque nouveau membre automobiliste ou motocycliste inscrit au club par votre initiative. Fr. 5.- pour les membres Juniors. Pas valable pour les cartes supplémentaires à Fr. 40.-.

à l'Office du TCS, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds.

- la catégorie Junior est réservée aux jeunes de 16 à 25 ans, non possesseurs d'une automobile ou d'une moto, désireux de s'initier aux bases de la conduite automobile et de participer aux activités d'un club de jeunes.

- dès la cotisation payée, la prime de recrutement vous sera envoyée;
- ne pas omettre de remplir la partie recruteur.
- n'oubliez pas que, si vos enfants vivent en ménage commun avec vous, vous avez droit pour la voiture de chacun d'eux, ainsi que celle de votre épouse, à une carte supplémentaire au prix de Fr. 40.- seulement.

Nom et prénom du recruteur: _____

Adresse _____ Lieu _____ Tél. _____

Le froid industriel
FREDDY MARTI

Appareils ménagers
Tél. 039 23 26 07 Léopold-Robert 83
Dès Nov. 1996 032 913 26 07 2300 La Chaux-de-Fonds

CARROSSERIE RACING

HUPPIN - DA SILVA

Réparation toutes marques
2322 le Crêt-du-Loche
Tél: 039/26 56 06

ACTUALITÉ RENAULT: LA NOUVELLE RENAULT MÉGANE SCÉNIC EST LÀ!



Une fois de plus, Renault a fait œuvre de pionnier en ayant le courage d'interpréter l'automobile différemment, d'explorer des voies nouvelles. Car Scenic est le seul monospace de la catégorie moyenne inférieure! Scenic est un nouveau membre - et sans aucun doute le plus original - de la famille Mégane.



Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77
Le Locle Garage Cuenot, rue du Marais 31 12 30
Les Ponts-de-Martel Garage du Carrefour, J.-P. Cruchaud 37 11 23
Saint-Imier Garage du Midi SA, R. Grosclaude 41 21 25

Épargner avec un taux d'intérêt plus élevé



Voulez-vous épargner à votre rythme tout en profitant d'intérêts plus élevés? C'est l'atout que vous offre le compte épargne sociétaire.

Dès le premier versement, vous bénéficiez, en tant que sociétaire, d'un taux d'intérêt préférentiel. Et vous pouvez retirer de l'argent à tout moment.

Venez nous voir pour en parler!

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloise - 2400 Le Locle
Siège: Le Locle, tél. 039/31 90 60, Fax 039/31 90 67
Agence: La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 19 20, Fax 039/28 03 73



novoptic
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
☎ 039/23 39 55
2400 Le Locle
Rue D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05



Nos spécialités:
Moules fraîches en casserole
Salle pour banquet et mariage à disposition
Tél. 039/23 23 20

POUR VOS PNEUS UNE SEULE ADRESSE

PNEUS FIORE
Le Locle
Tél. 039/31 13 69
Ouvert le samedi matin



Cartes de crédits acceptées
A la même adresse: Giovanni Rustico - vente de véhicules neufs et occasions



2400 Le Locle
La Claire 3-5
Tél. 31 15 15
et 31 53 03



Garage CESCHIN

Dépannage 24/24
Vente et réparations toutes marques
LE LOCLE: Tél. 039/31 49 61 - Natel 077/37 39 05



140
Secours
routier

PNEU MATTI

HYPERMARCHÉ JUMBO

Vos pneus d'été dans toutes les dimensions...

MICHELIN

YOKOHAMA

GOODYEAR

Batteries à prix
discount!

▶ ouvert le samedi toute la journée.

LA CHAUX-DE-FONDS: TÉL. 039/26 74 72 — FAX 26 71 09

Eric ROBERT
Le Hit pour:

TV, VIDEO, HI-FI
DISQUES

au Locle

Rue du Temple 21

Saisissez
votre occasion!



**GARAGE ET CARROSSERIE
ASTICHER S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/26 50 85

SAAB

SAAB 900 CSE 2.3 TURBO	BV aut.	6.1994	Fr. 44.400.-
SAAB 900 CSE 2.3 I SWISS	A.C.C.	6.1992	Fr. 21.400.-
SAAB 900 S 2.0 TURBO COUPE	Audio	6.1994	Fr. 28.800.-
SAAB 900 SE 5P 2.0 S	Airbag	3.1993	Fr. 15.800.-
SAAB 900 SE 2.0 S	ABS	1.1992	Fr. 15.600.-
SAAB 900 SE 5P 2.0 S	Airbag	4.1992	Fr. 15.900.-
SAAB 900 TURBO COMM.	Dir. ass.	12.1985	Fr. 4.600.-
SAAB 900 I 16.2.0	Dir. ass.	7.1988	Fr. 9.600.-
SAA B 900 TURBO COMM.	Dir. ass.	2.1986	Fr. 3.900.-

SEAT

SEAT IBIZA 1.4 GLX I	Dir. ass.	9.1995	Fr. 14.400.-
SEAT IBIZA 1.7 I SPORTLINE	Métal	4.1993	Fr. 10.800.-
SEAT CORDOBA 1.6 CLX	Dir. ass.	7.1994	Fr. 13.200.-
SEAT TOLEDO 2.0 GLX	ABS	5.1992	Fr. 9.900.-
SEAT TOL. 2.0 GLX AUT 4R	Métal	5.1992	Fr. 14.900.-
SEAT TOLEDO 2.0 GLX	Toit ouv.	4.1993	Fr. 15.200.-

DIVERS

CTREOEN AX GTI 3P	ABS	4.1992	Fr. 8.900.-
HONDA CIVIC COUPE CRX	T.ouv.	4.1986	Fr. 5.900.-
NISSAN 200 SX 1.8 TURBO	Dir. ass.	3.1990	Fr. 10.800.-
NISSAN CHERRY 5P N 12	Métal	8.1986	Fr. 4.300.-
VW VENTO VR6 2.8 I	ABS	5.1994	Fr. 25.800.-
LANCIA PRISMA INT. 4x4	Dir. ass.	4.1988	Fr. 5.900.-
ALFA 33 1.7 I E CAT	Ferm.	7.1988	Fr. 4.800.-
RENAULD SAFRANE RXE 3.0 V6	Cuir.	5.1993	Fr. 25.500.-
TOYOTA CELICA 2.0 GT	Jantes alo	4.1987	Fr. 7.900.-
PEUGEOT 306 XT 1.6i	Dir. ass.	4.1996	Fr. 17.800.-
NISSAN SUNNY 1.6i SGX	Dir. ass.	1990	Fr. 6.800.-

NOUVEL-AN À MALTE

du 27 décembre 96 au 3 janvier 97
8 jours / 7 nuits voyage accompagné en français

1er jour vol Genève - Malte
après l'atterrissage transfert à l'hôtel

5e jour tour de ville de La Valette en matinée
temps libre en fin d'après-midi
soirée de Réveillon

2e jour excursion à Rabat et Mdina ancienne
capitale de Malte

6e jour 1er janvier, journée libre

3e jour visite du sud de l'île, monuments mégalithiques
et vestiges de temples du IVe et Ve siècle

7e jour fin du tour de ville de La Valette

4e jour par ferry, voyage jusqu'à l'île de Gozo

8e jour matinée libre puis vol Malte - Genève
fin du voyage

Prix par personne: Sfr. 1'890.- formule tout compris* en chambre double
Sfr. 200.- supplément pour chambre individuelle

* il vous reste à prévoir:

les boissons (vin inclus lors du repas à Gozo et lors du dîner de Réveillon)
les dépenses personnelles
les assurances annulation/rapatriement/bagages

Bulletin d'inscription - Malte

du 27 décembre 1996 au 3 janvier 1997

J'inscris définitivement pour ce voyage: chambre double chambre individuelle avez-vous un livret ETI? oui/non

Nom et prénom de chaque participant: Signature: Remarques:

Adresse: Signature: Remarques:

Coupon à retourner à TCS-VOYAGE - 88, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 11 22



CIRCUITS

le bulletin
qui se met
à la place
du conducteur



Le cours juniors débute lundi prochain On affiche complet

Les cours de préparation à l'apprentissage de la conduite ont une influence bénéfique sur notre jeunesse. Raison pour laquelle depuis plus de vingt ans, le TCS, grâce au fonds de la sécurité routière, propose une série de cours pour les jeunes qui deviendront les automobilistes de demain.

Notre section n'est pas restée en arrière. Depuis de nom-

breuses années, grâce à sa Commission des juniors, que préside Claude Tissot, elle met sur pied dès l'automne un cours pour juniors réservé aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 18 ans. Cofinancé par le Fonds de sécurité routière, ce cours a toujours connu un grands succès.

Une fois de plus cette année, on affiche complet. Ce sont

donc 48 jeunes gens, filles et garçons, qui prendront part, dès lundi prochain 28 octobre, à la première séance.

Le cours se terminera le 22 mars 1997, au Centre TCS Jura à Courgenay, par la conduite sur piste.

Mais, entre-temps, les cours se donneront à l'Ecole technique, rue du Progrès 38, au Poste de police et à la Halle

d'expertise du Service des autos, rue Louis-Chevrolet 55.

Au programme, les règles de la circulation, les assurances et leurs coûts pour une voiture, la théorie de la circulation, le comportement du véhicule, de la mécanique, les expertises, le dépannage, les cours de sauveteurs, la visite du Centre de Police de Neuchâtel, des tests de circulation et la journée à Courgenay.



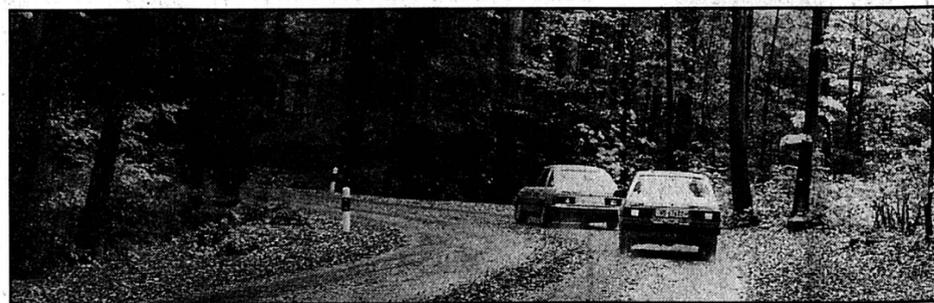
A gauche, Willy Calame, qui entretiendra les élèves sur le comportement du véhicule et des règles de circulation. A droite, Claude Tissot, organisateur des cours juniors depuis plusieurs années.

PROGRAMME

JOUR	DATE	HEURE	LIEU	GR.	PROGRAMME	MONITEURS
LU	28.10.96	19h15	CPJN Salle 365	I+II	Introduction + Films	C.Tissot H.Gallet
LU	4.11.96	19h15	Poste de Police	I+II	Règles de circulation	M.Huguenin
LU	11.11.96	19h15	Poste de Police	I+II		B.Matthey
LU	18.11.96	19h15	CPJN Salle 365	I	Assurances et coûts	G.Godon
MA	19.11.96	19h15	CPJN Salle 365	II	d'une voiture	
LU	25.11.96	19h15	CPJN Salle 365	I	Théorie de circulation	W.Calame
LU	2.12.96	19h15	CPJN Salle 365	II		
LU	9.12.96	19h15	CPJN Salle 365	I	Comportement du	W.Calame
LU	16.11.96	19h15	CPJN Salle 365	II	véhicule	
LU	13.01.97	19h15	CPJN Salles 122+124	I+II	Mécanique et	JM.Jaquet A.Margot
LU	20.01.97	19h15	CPJN Salles 122+124	I+II	dynamique de l'accident	J.Frutschi C.Tissot
LU	27.01.97	19h15	Halle d'expertise	I	Expertise	J. Cosandier
ME	29.01.97	19h15	Halle d'expertise	II	Changement de roue	A.Margot
LU	3.02.97	18h00 20h15	Poste de Police	A B+C	COURS DE SAUVETEURS	Samaritains P.Chapatte
ME	5.02.97	18h00 20h15	Poste de Police	A B+C	COURS DE SAUVETEURS	" "
LU	10.02.97	18h00 20h15	Poste de Police	A B+C	COURS DE SAUVETEURS	" "
ME	12.02.97	18h00 20h15	Poste de Police	A B+C	COURS DE SAUVETEURS	" "
LU	17.02.97	18h00 20h15	Poste de Police	A B+C	COURS DE SAUVETEURS	" "
SA	8.03.97		EXCURSION	I+II		C.Tissot
VE	14.03.97	18h15	Place de la Gare CFF Chx-d-Fds	I+II	Visite Centre Police Neuchâtel Clôture	Cdt Police Cantonale Officier de circulation
SA	22.03.97		Centre TCS Jura Courgenay	I+II	Conduite sur piste Tests circulation	W.Calame Moniteurs JU C.Tissot

Rouler en voiture en automne

Priorité à la prudence!



Les rafales de vent, la chaussée encombrée de feuilles mortes et le retour du brouillard, autant de signes qui ne trompent pas: la saison froide est à nos portes. L'automne tend de nombreux pièges aux usagers de la route: feuilles glissantes, visibilité réduite, danger de verglas... L'heure est impérativement à la prudence. Le TCS réitère à l'attention des automobilistes quelques consignes élémentaires de sécurité.

Un amas de feuilles mouillées peut rapidement transformer la chaussée en patinoire. Il suffit d'un ciel étoilé pour que le verglas fasse son apparition sur la route. A l'entrée de la saison froide, il est impératif pour l'automobiliste d'adapter sa vitesse

aux conditions de la route. De nuit et par mauvaise visibilité, l'automobiliste prendra les précautions suivantes:

- réduire la vitesse de manière à pouvoir réagir à l'apparition soudaine d'un piéton, d'un cycliste ou d'un animal sur la chaussée. En outre, sur les routes de montagne ou en campagne, la présence de troupeaux (descente des alpages) ou de bêtes isolées n'est pas impossible.

- enclencher les feux de croisement à temps, afin d'éviter d'éblouir les conducteurs circulant en sens inverse,

- n'enclencher les feux de brouillard, extrêmement éblouissants, qu'en cas de brouillard dense et les éteindre dès que la visibilité est meilleure. Selon la loi, l'utilisation des feux

arrière de brouillard n'est autorisée que si la visibilité est inférieure à 50 mètres.

- ne pas regarder les phares des véhicules venant en sens inverse. En cas de croisement éblouissant, prendre pour repère du regard le bord droit de la chaussée,

- vérifier assez tôt le bon fonctionnement des phares, leur propre et leur réglage,

- veiller à la propreté intérieure et extérieure du pare-brise, au bon état et au bon fonctionnement des essuie-glace, qui seront remplacés si nécessaire,

- à propos de visibilité enfin, les porteurs de lunettes veilleront à leur propreté. Important à cet égard est en outre le contrôle périodique de l'acuité visuelle.

Au Musée International d'Horlogerie Une très belle soirée

Pour tous ceux qui se sont déplacés au Musée International d'Horlogerie, cette soirée du vendredi 20 septembre restera très belle. Notre dernière manifestation dans le cadre du Centenaire du Touring-Club suisse, a ainsi connu le succès espéré.

Un programme magnifique, avec des artistes chaleureusement applaudis. Avec tout d'abord Coline Pellaton et Thierry Châtelain, un couple de musicien chaux-de-fonniers, qui viennent de commencer une tournée en Suisse romande. Ils sont heureux de leur sort et de la vie qu'ils mènent. Coline joue divinement du violon et chante avec passion. Quant à Thierry, il se révèle un véritable virtuose de l'accordéon. Et tous les deux forment ensemble un duo qu'ils ont décidé d'appeler le Duo Jael.

Dans leur programme, ils ont mis en valeur le compositeur genevois Thierry Fervant qui a fait pour eux toute leur musique. D'ailleurs, en parallèle à ce nouveau départ d'une tournée qui passe par La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Lausanne, Bienne,

Sion, Neuchâtel, Pully et Sierre, ils ont sorti un album intitulé «On Wings of Dawn». Relevons en passant quelques mots d'une critique élogieuse à leur égard: «Imaginez qu'un ange se pose sur votre épaule, qu'il vous susurre des histoires à rire et à pleurer. Imaginez qu'un violon épouse un accordéon, qu'une voix céleste se passe des mots pour dire l'essentiel.»

Et puis, il y avait aussi Mime et Tysme, ou Thierry Deschaumes et Hélène Sarles. Lui est seul sur scène sans un mot, tandis que sa partenaire, en coulisse, règle musiques et bruits adaptés au moment. Une symbiose parfaite entre les deux artistes. Thierry Deschaumes invite les spectateurs à participer au spectacle, les prend par la main, les fait monter sur l'estrade, tandis qu'Hélène Sarles répond par ses bruitsages à la situation qui se modifie. Et pour tout vous dire, ce n'est pas toujours facile de faire participer le public. Mais ce soir-là, ce dernier a particulièrement bien joué le jeu.

Bref, c'était une belle soirée.

Attention! votre changement d'adresse

Les membres du TCS ne devraient pas tarder à recevoir le courrier de leur club les informant des importantes nouveautés du sociétariat 1997. Plus que pas le passé, du fait notamment de la nouvelle procédure de règlement pour les détenteurs d'une carte de crédit TCS, il convient de prévenir sans délai le TCS de toute modification ou changement de couverture:

- changement d'adresse (pour détenteurs d'une carte de crédit, également à communiquer à Eurocard);
- changement d'immatriculation;

- immatriculation d'un nouveau véhicule du ménage;
- transfert dans une autre catégorie.

Ces éléments seront à communiquer, de préférence par écrit, idéalement avant la mi-décembre 1996 pour les détenteurs d'une carte de crédit.

Adresses: TCS, département Administration des sociétaires, Case postale 3900, 1211 Genève 3 (transmission par fax possible jour et nuit au numéro 022/737 16 37); EUROCARD/MasterCard, Postfach, 8021 Zurich.

BILLET DU PRÉSIDENT

Le 20 mars de cette année une initiative intitulée «Retro-traffic», visant le trafic routier privé, a été déposée à Berne.

Les initiants, groupement réunissant en majorité des écologistes de Suisse alémanique, principalement des régions zurichoises et bâloises, recherchent «simplement», par le biais de cette initiative, la modification de la constitution fédérale, permettant de réduire de moitié le trafic mentionné.

A première vue cette action, par l'énormité du but visé et la forme des modifications des textes constitutionnels, pourrait sembler être un canular utopique, imaginé par quelques potaches assistés, «bouffant» de la société actuelle, mais sachant vivre à ses crochets...; que non, ce sont bien des hommes et des femmes politiques, élu(e)s à des postes de conseiller(ère)s nationaux, députés de certains cantons ou encore conseiller(ère)s de grandes villes. Si le but est simple, 50% du trafic routier privé en moins, le fond, la forme et la façon sont, eux, mesquins et insidieux. On bafoue les droits du peuple et des cantons en promulguant des ordonnances à la place de lois votées, on fait fi des compétences des Etats cantons en accordant aux communes des droits outranciers, on se fout des traités internationaux et des conventions liant la

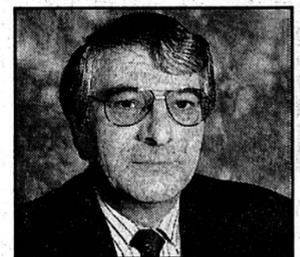
Suisse à d'autres pays et, comme soi-même on est nanti, on se contre-fout des probables conséquences négatives sur l'économie... voilà pour le fond et ce n'est pas exhaustif.

Pour la forme, quels seraient les moyens permettant cette réduction? restriction, voire interdiction, de circuler sur certaines routes, au choix des communes; restriction du nombre de véhicules vendus par des mesures prises à l'importation et à la vente; restriction à l'immatriculation et, bien entendu, diminution de moitié des kilomètres parcourus individuellement et, pour clore, mesures de caractère fiscal telles qu'augmentation de l'imposition, des taxes et péages routiers.

Quelle belle perspective de liberté Pour la façon, comment s'y prendra-t-on pour appliquer ces dispositions?

Là, les initiants ne sont guère díserts et laissent au Conseil fédéral le soin des modes d'application. Mais, au fait, quels seraient les critères sélectifs pour savoir qui aurait le droit d'avoir un véhicule, comment et pour quel motif. Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'imagination pour le découvrir... le copinage... le pognon.

Ce qui me frappe le plus, ce n'est pas le fait que quelques autophobes acharnés puissent



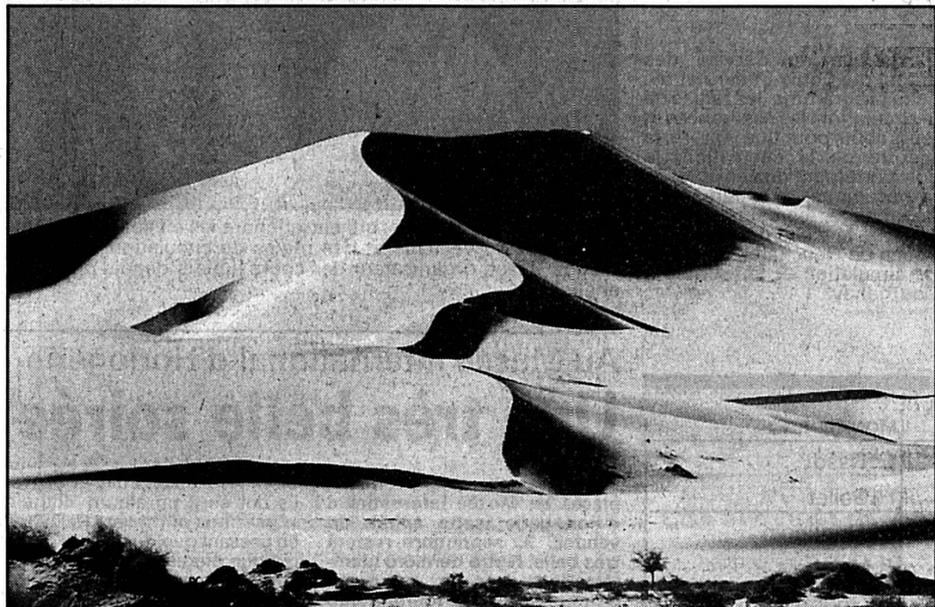
concocter un tel projet et convaincre une centaine de milliers de leurs congénères - en les empêchant la Démocratie se ternirait - mais bien que le Conseil fédéral puisse juger légaux et admissibles de telles propositions. A mes yeux de simple citoyen, il piétine nos droits, la Constitution, la Démocratie. Pour mémoire, l'article 4 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse. «1. Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles.» L'Esprit d'une loi se doit à l'équité; si la loi ne respecte pas cette donnée, l'inégalité existe et, si cette loi est de plus constitutionnelle, alors la Constitution reconnaît la partialité. Le sens et le terme d'égalité n'ont plus raison d'être.

Delson Diacon



Jeudi 7 novembre, au Musée International d'Horlogerie

Namibie, la route de la soif



Le cinéaste André PARATTE, qui vit dans le Canton de Neuchâtel, nous a présenté, en 1994, le film *L'été du grizzli*, tourné en Alaska. En 1995, il a, en compagnie de sa femme, parcouru les étendus sauvages de la Namibie (Afrique australe) et rapporté des images fascinantes du désert du Namib, des immenses colonies d'otaries et de la très riche faune de la savane. Des images sans trucage de la nature, telle qu'elle se présente au visiteur.

C'est le film «Namibie, la route de la soif», qu'il va nous présenter, le jeudi 7 novembre, au Musée International d'Horlogerie. Une soirée organisée par notre Agence TCS, en paral-

lèle avec Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Sion. Indépendante depuis 1990, la Namibie est un pays particulièrement aride. A l'est, le désert du Kalahari se prolonge par de hauts plateaux pierreux, sculptés par l'érosion. A l'ouest, le désert du Namibi une mer de dunes, les plus hautes du monde - dit-on - qui s'étendent jusqu'à la mer.

Plus au nord c'est la savane qui entoure l'immense dépression d'Etosha, un lac, asséché la plus grande partie de l'année. Cependant, les déserts de Namibie sont vivants. La faune y est même abondante grâce à l'eau, qui est vitale et qui surgit de rares endroits. Ces mares, minuscules

dans cette immensité désertique, sont jour et nuit le lieu de rassemblement de la faune, des plus grands mammifères aux oiseaux, des fauves et de leurs proies. Ils offrent ainsi un spectacle permanent, un concentré saisissant de la vie sauvage en brousse.

Programme de la soirée:
19 h, ouverture de la caisse.
20 h, présentation et projection du film.

Prix des places: adultes, Fr. 10.-; enfants, étudiants et AVS, Fr. 8.-.

Location: Agence de voyages TCS, L.-Robert 88; tél. 039/23 11 22, ainsi que le soir à l'entrée.

Emissions et consommation lors du démarrage à froid

Le froid pincé

Sur la voiture dotée d'un moteur à essence, le catalyseur permettait de réduire à un dixième les émissions de polluants. La diminution des émissions lors du démarrage à froid conduit à des voitures encore plus propres.

Lors du démarrage à froid et durant la phase d'échauffement, les émissions de polluants sont élevées car le mélange essence-air n'est pas brûlé de façon optimale et le catalyseur ne fonctionne pas encore parfaitement. Au Symposium International sur le moteur, à Vienne, ont été présentés cette année des concepts pour réduire précisément ces émissions excessives.

PIÈGE À HYDROCARBURES

Pendant les phases de démarrage à froid et d'échauffement, les émissions d'hydrocarbures sont recueillies dans une chambre d'absorption. C'est seulement quand le catalyseur a atteint la température de fonctionnement nécessaire pour une transformation des polluants que les hydrocarbures accumulés sont à nouveau libérés et neutralisés.

CHALEUR POUR L'HOMME ET LA VOITURE

La chaleur souvent excessive produite par le moteur pendant le trajet est recueillie dans un accumulateur.

Si la voiture est remise en marche après plusieurs heures d'arrêt, la chaleur est reprise de l'accumulateur pour amener plus rapidement le moteur à la température de fonctionnement et réchauffer immédiatement l'habitacle.

ICI ON CHAUFFE

Une méthode efficace mais coûteuse de réduire les émissions de démarrage à froid est d'ajouter un chauffage additionnel pour le catalyseur.

Pour résoudre le problème de la disponibilité d'une grande quantité d'énergie électrique à brève échéance, plusieurs solutions se présentent.

L'énergie électrique pour l'élément chauffant peut être produite directement par la dynamo. L'alimentation du chauffage par la batterie requiert une adaptation dimensionnelle appropriée de cette dernière.

DE L'AIR ENCORE DANS LE CATALYSEUR

Dans la conception et la mise en place du catalyseur se trouve encore un grand potentiel d'amélioration pour les émissions.

Contrairement à un stockage de la chaleur ou à un chauffage additionnel pour le catalyseur, on parle ici d'un système passif.

Grâce à d'autres matériaux pour le catalyseur, un montage à proximité du moteur est possible, ce qui favorise un rapide échauffement. De coûteuses recherches en vue d'optimiser le matériel et la distance au moteur conduisent au meilleur compromis de réaction plus rapide en cas de démarrage à froid et de longévité.

Un bon afflux à la surface active d'une structure ondulée transversalement dans le catalyseur, avec du métal comme matériel support, contraint à une meilleure transformation des émissions polluantes.

RESPECTUEUX DE LA LOI

Il est prévisible que le législateur réduira encore à l'avenir les valeurs limites pour les émissions polluantes.

Il appartient aux constructeurs automobiles d'équiper leurs voitures avec la technologie appropriée d'épuration des gaz d'échappement.



Editeur:

Section Jura-Neuchâtelois du TCS, 88, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 11 25

Rédaction-administration

Commission de rédaction de la section
88, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 11 25

TCS VOYAGES



2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039 23 88 81

Av. Léopold Robert 88
Téléphone: 039 23 11 22

NEW YORK

Sfr. 1'020.-- par personne
week end 4 jours / 3 nuits
y compris : vol direct Swissair
3 nuitées en 3***
train domicile-aéroport
et retour

offre valable du 1er novembre au
13 décembre 1996



Nouvel-An à Hammamet

Sfr. 925.-- par personne
6 jours du 28.12.96 au 02.01.97
ou du 30.12.96 au 04.01.97



Sfr. 990.-- par personne
8 jours du 28.12.96 au 04.01.97



CROISIÈRE SUR LE NIL SFR 1'548.--
8 jours / 7 nuits en pension complète y compris
vol de ligne au départ de Genève
(réduction de Sfr. 100.-- de Bâle avec Crossair)

RESTAURANT CARIOCA
2610 Saint-Imier (en face de la gare)
Vendredi et samedi soir:
BOUCHOYADE MAISON
sur réservation jusqu'à jeudi soir
☎ 039/41 13 03

6-135762



Au Capucin Gourmand
André Petitjean
Saveurs et parfums du moment!
Charrière 125, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax: ☎ 039/28 15 91
BOUILLABaisse
du mercredi 23 au samedi 26 octobre 1996
Nouvelle carte

132-796262

Police-secours: 117

SPECTACLES - LOISIRS

Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Dimanche 27 octobre à 17 h 30
Italienisches Liederbuch
de Hugo Wolf, d'après Paul Heyse
Philippe Huttenlocher
Stéphanie Burkhard
Christophe Balissat
Daniel Fueter
Location au secrétariat et à l'entrée:
☎ 039/21 69 12

132-796204

Caisses-maladie: Economisez...
Nous sélectionnons l'assurance qui garantit le meilleur rapport qualité-prix.
Complémentaire 1/2 privé et privé à tarif préférentiel.
DEMCO SA, courtages d'assurances
☎ 038/21 29 30. Fax 038/25 37 58

28-61512

SPECTACLES - LOISIRS

Classé monument historique d'importance nationale par la Confédération
THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Dimanche 27 octobre 1996, à 20 heures
DICK RIVERS
EN CONCERT
Location: Tabatière du Théâtre
Tél. 039/239 444

132-796150

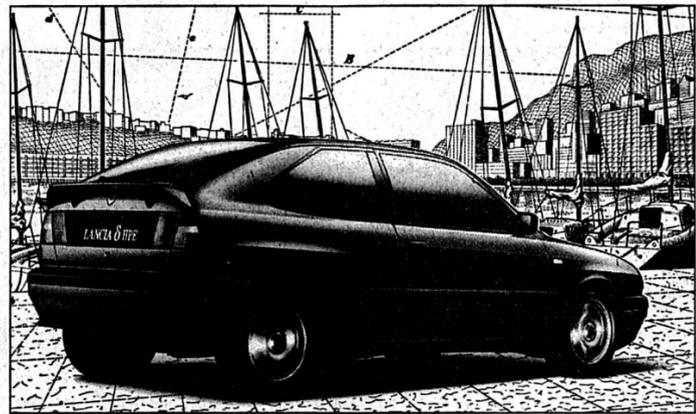
FRANCHES BIZZ
BLANKASS
Génération folk rock
Jeudi 24 octobre 1996 à 20 h 30
Halle-cantine Saignelégier



Billets en vente:
Saignelégier: Librairie La Vouivre ☎ 039/511 830
Les Breuleux: Tabac-journaux, Grande-Rue 2 ☎ 039/541 284
Delémont: La Boîte à musique, rte de Rossemaison ☎ 066/227 813
La Chx-de-Fonds: Agence Hotelplan, Métropole-centre ☎ 039/232 644
Prix des places:
adultes: Fr. 25.-, apprentis, étudiants: Fr. 20.-, enfants: Fr. 15.-
Garçon! un Blankass sinon rien!

14-791721

Lancia Delta HPE.
Vivez le Granturismo.



Lancia Delta HPE 1.6 (CV A Inclusive)

Dès Fr. 21'800.-* La Lancia Delta HPE est étonnante: par la nervosité de ses 103 jusqu'à 186 ch, par sa puissance permettant de 190 à 220 km/h et par la classe incomparable de son style Granturismo. Le plaisir de conduire à l'état pur. Elle vous attend chez votre concessionnaire Lancia.

Lancia Il Granturismo

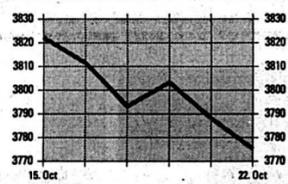
La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., 039/26 81 81.

118-704394

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

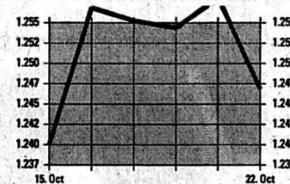
Swiss Market Index



Indices

	21/10	22/10
SPI	2429.65	2422.52
SMI	3788.20	3775.30
Dow Jones	6090.87	6061.80
DAX	2729.03	2718.98
CAC 40	2180.22	2175.61
Nikkei	21303.00	21123.70

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.23	1.3
Angleterre	1.94	2.06
Allemagne	81.25	83.75
France	23.85	25
Belgique	3.9	4.1
Hollande	71.75	74.75
Italie	0.0795	0.0845
Autriche	11.45	12
Portugal	0.77	0.85
Espagne	0.94	1.02
Canada	0.91	0.98
Japon	1.07	1.17

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.2445	1.2785
Angleterre	1.9834	2.0354
Allemagne	81.48	83.18
France	24.11	24.61
Belgique	3.9575	4.0375
Hollande	72.6	74.2
Italie	0.0814	0.0834
Autriche	11.585	11.825
Portugal	0.8034	0.8284
Espagne	0.9639	0.9939
Canada	0.9245	0.9485
Japon	1.1036	1.1376
ECU	1.564	1.596

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	383.35	383.85
Lingot	15450	15700
Vreneli 20.-	86	96
Napoléon	85	95
Souver new	88.14	91.37
Souver old	88.14	91.37
Kruger Rand	473	488

ARGENT

\$ Once	4.96	4.98
Lingot/kg	194	209

PLATINE

Kilo	15600	15850
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	15800
Achat	15430
Base argent	240

Source

TELEKURS FINANCE

Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	0.87	0.87	1.12
Oblig. de caisse	2.75	3.25	4.00
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.66	3.65	
Taux Lombard	3.62	3.50	

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	1.43	1.43	1.56
USD/US\$	5.35	5.43	5.68
DEM/DM	2.85	2.90	3.00
GBP/£	5.87	5.96	6.33
NLG/HLG	2.65	2.70	2.90
JPY/YEN	0.26	0.27	0.43
CAD/CS	3.25	3.31	3.56
XEU/ECU	3.98	4.00	4.05

Bourse suisse

	21/10	22/10
ABB p	1578	1569
Adecco p	357	359
Agie Charm. n	92	92
Alusuisse p	937	933
Alusuisse n	945	940
Amgold C.S.	111.25	112.75
Ares Serono	1245	1254
Ascom p	1300	1297
Attisolz n	535	532
Bâloise n	2600	2610
Banque Coop	825	829
BB Biotech	1539	1538
BK Vision p	776	762
Bobst p	1695	1659
Buecher Holding p	920	905
Buehrle p	128	128
Canon (Suisse) n	82.5d	83.5
Christ N	1065	1082
Ciba-Geigy n	1588	1576
Ciba-Geigy p	1588	1576
Clariant n	449	447
Cortaliod p	637d	637d
CS Holding n	126.25	127
Danzas n	1280	1289
Disetronic Hld n	2720	2700
Distefora Hold p	17.8	18
Electrowatt p	484	480
EMS Chemie p	4895	4870
Feldschl.-Hürli p	515	513
Fischer G. p	1202	1206
Fischer G. n	231	231.75
Forbo n	488	493
Fotolabo p	514	510
Galenica n	495	482
Hero p	604	604
Hero n	140	140
Hilti bp	823	816
Holderbank p	904	898
Immuno	890	891
Jelmoli p	580	580
Julius Baer p	1329	1321
Kaba Hold n	455	450
Keramik p	660	670
Kuoni n	2930	2900
Landis & Gyr n	961d	950d
Lindt Springli p	22810	22750d
Logitech n	136	139.5
Michelin	570	569
Micronas p	1120	1110
Motor Col.	2595	2570
Mövenpick p	323	325
Nestlé n	1404	1397
Pargesa Holding	1470	1480
Pharma Vision p	591	592
Phonak n	1210	1200
Pirelli p	174	171
Publicitas n	205	202
Réassurance n	1345	1338
Richemont	1980	1977

Avant bourse

Astra	22.4	21.9
Calida	830	850d
Ciment Portland	690d	690d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	98	98.5
Ako	224.5	222.2
Royal Dutch	291.1	294.3
Unilever	269.7	267.6

Tokyo (Yen)

Bk of Tokyo-Mitsu.	2360	2350
Canon	2280	2210
Daiwa Sec.	1280	1260
Fuji Bank	2130	2110
Hitachi	1050	1030
Honda	2730	2700
Mitsubishi el	736	722
Mitsubishi Heavy	906	895
Mitsui Co	968	969
NEC	1240	1220
Nippon Oil	660	655
Nissan Motor	880	875
Nomura sec	1920	1900

Londres (ESTG)

Anglo-AmCorp	40.31	39.98
Anglo-AmGold	54.8	55
BAT Indus.	4.2313	4.245
British Petrol.	6.87	6.855
British Telecom	3.5609	3.54
BTR	2.54	2.45
Cable & Wir.	4.4147	4.67
Cadbury	5.1856	5.2
De Beers P	-	-
Glaxo	10.095	10.095
Grand Metrop.	4.9306	4.86
Hanson	0.845	0.8625
ICI	7.9478	7.82

Frankfurt (DM)

Allianz N	2732	2729
BASF	49.1	48.22
Bay. Vereinsbk.	56.12	56.26
Bayer	58.75	57.96
BMW	904	899.5
Commerzbank	34.13	34.26
Daimler Benz	89.45	88.93
Degussa	603	594
Deutsche Bank	71.25	71.78
Dresdner Bank	39.95	40.93
Hoechst	58.55	57.9
Linde	968	955
MAN	402	399.5
Mannesmann	595.5	595.5
Siemens	80.83	81
VEBA I	82.74	82.35
VW	583.75	579.75

Paris (FF)

AGF	155	152
Alcatel	458.8	459.6
BSN	736	730
CCF	69.05	69.1
Euro Disneyland	10.8	10.8
Eurotunnel	7.7	7.75
Gener.des Eaux	614	610
L'Oréal	1823	1824
Lafarge	314	309
Total	416.5	417

Fonds de placements

	21/10	22/10
Atlantic Richfield	134.75	134.75
AT & T Corp.	39.875	39.875
Avon	50.25	50.25
Baxter	45.5	44
Black & Decker	40.5	40.375
Boeing	98.75	98.375
Bristol-Myers	104.125	106.875
Caterpillar	24.125	23.875
Chase Manhat.	74	73.125
Chevron Corp.	83	82.25
Citicorp	67.125	67.875
Clare Techn.	96.625	95.625
Coca-Cola	0.5	0.5
Colgate-Pal.	49.75	50.125
Compaq Comp.	90.125	90.875
Digital	71	69.75
Dow Chemical	15.5	15
Du Pont	34.375	29
Eastman Kodak	78.25	77.625
Exxon	97	97.25
Fluor	79.875	79
Ford Motor	89	88
Gen. Motors	61.125	61.75
General Electric	31.625	31.5
Gillette	53.875	54.625
Goodyear	95.75	95.625
Hewl.-Packard	74.375	74.25
Homestake	46.5	46.375
Honeywell	46.375	46.25
IBM	14	14.375
Inter. Paper	61.625	60.75
ITT Indus.	130	127
Johns. & Johns.	42.75	42.625
Kellogg	23.375	23.625
Lilly (Eli)	50.75	49.75
Merck	67.375	67.25
Merrill Lynch	68.75	69.25
MMM	74.875	75.625
MMB Corp.	69.875	67.625
Motorola	71.625	71.75
Pacific Gas & El.	119.75	119.75
PepsiCo	48.25	48.25
Phillip Morris	22.875	23.25
Procter&Gamble	29.875	29.5
Ralston Purina	93.5	92.5
Sara Lee	97	97.125
Schlumberger	68.75	68.375
Sears Roebuck	37	36.5
Shaw-Walker	98.25	96.25
Time Warner	49.375	48.625

NIDECKER
SWISS SNOWBOARDS

96238



559.-

Snowboard **NIDECKER TIP**
141, 148, 155 cm, avec fixation soft 559.-

PLACETTE

3-397167

VACANCES - VOYAGES

VF Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

du 15 au 17 novembre
(3 jours)

FOIRE DU CHEVAL À VÉRONE
Fr. 495.-

Départ: La Chaux-de-Fonds
Place de La Gare

22-82388

DIVERS

**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS**

Jeudi 24 octobre à 20 h
Aula EPC, Serre 62
La Chaux-de-Fonds

**Le prix d'un sourire
... d'enfant**

Les frais dentaires et l'ortho-
dontie, des réponses à vos
questions par des dentistes et le
Service cantonal de la jeunesse
Animation: Rémy Gogniat
Entrée libre

132-796316

Organisation: FRC, Neuchâtel

BONNET

BIJOUTIER JOAILLER
109 av. Léopold-Robert

**Des créations
UNIQUES...**

132-795704

Feu: 118

DIVERS

FESTIVAL DE LA VOYANCE

du 23 octobre au 3 novembre 1996
à Hôtel de l'Areuse, avenue du Collège 5, Boudry
Consultations ouvertes à tous de 12 à 23 heures
avec les médiums de Palexpo, Genève
Renseignements: ☎ 089/200 94 58

18-352456

Danse
pour
tous



**Club
108**

132-795164

Nouveaux cours

Débutants - débutantes
DÈS MERCREDI 30 OCTOBRE
de 20 h 15 à 22 h 30

Perfectionnement - avancés
DÈS MARDI 29 OCTOBRE
de 20 h à 22 h 30

8 soirées de 2 heures
une fois par semaine

Le cours complet: Fr. 140.-

Vous pouvez venir seul(e) ou en couple.

Rock n'roll, tango, valse, samba,
cha-cha-cha, rumba, blues, etc.

Josette et Roland Kernen, professeurs diplômés

av. Léopold-Robert 108, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 72 13 ou 23 45 83

Le studio de danse est ouvert tous les après-midi
dès 14 heures. Cours privés. Petits groupes.



2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45, Tél. 038 21 26 60
2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, Tél. 039 23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, Tél. 021 320 59 71

ACTION

«Digital» copies d'après dias

Sur papier brillant KODAK ROYAL

Action du 21. oct. au 30. nov. 1996. D'après dias 24 x 36 mm.

9 x13 cm au lieu de 1.30 seul. **Fr. -.90**

10 x15 cm au lieu de 1.50 seul. **Fr. 1.20**

13 x19 cm au lieu de 2.70 seul. **Fr. 1.90**

290-34409

IMBATTABLE! EN PLUS DE LA VALEUR EUROTAX, NOUS VOUS OFFRONS

4'000 Fr.



On ne vous fera jamais une offre pareille. Jus-
qu'au 30 novembre 1996, nous reprenons votre
véhicule actuel, sans limitation d'âge, pour
4000 francs* de plus que sa valeur Eurotax si

vous faites l'acquisition d'un nouveau Ducato.
Disponible dès 26750 francs, ce champion rallie
tous les suffrages. D'abord parce qu'il se dé-
cline en 120 versions et notamment en 4x4.

Ensuite, parce qu'il se transforme à volonté.
Quant aux autres bonnes raisons, vous les
découvrirez vous-même en vous rendant dans
l'un de nos nombreux centres professionnels.

UNE OFFRE DE REPRISE DU RÉSEAU FIAT DES VÉHICULES COMMERCIAUX.

FIAT

Nos conseillers se réjouissent de vous accueillir dans plus de 70 agences Fiat et dans les centres professionnels des véhicules commerciaux Fiat: Belp: ABAG (ALFAG BEMP AG), 031/819 47 54. Bioggio: Augustoni Giovanni S.A., 091/610 00 60. Bulle: Garage Michel Barras S.A., 029/2 44 12. Castione: Stesi S.A., 091/829 41 72. Chur: Hosig Automobile AG, 081/252 00 35. Delémont: Els Mercay S.A., 066/22 17 45. Emmenbrücke: Hammer Auto Center AG, 041/280 11 11. Eschenbach: Garage Kläui AG, 055/286 23 86. Frauenfeld: Schloss Garage AG, 052/728 04 04. Liestal: Garage Karl Abt AG, 061/921 46 40. Mel: Ackermann Automobile AG, 081/723 32 83. Meyrin: Fiat Auto (Suisse) S.A., 022/989 07 00. Möhlin: Aresag AG, 061/855 91 11. Neuchâtel: Garage M. Facchinetti, 038/24 21 33. Renmaz: Gilbert Dubuis, 021/960 16 66. Romanel: Cilo-Autos S.A., 021/648 06 12. Sion: Garage de Champsec, 027/31 39 17. Studen: M. Frankhauser, 032/53 18 88. Wil: Mobas AG, 071/923 43 23. Zofingen: Garage Epper Zofingen AG, 062/751 76 76. Zürich: Fiat Auto (Suisse) S.A., 01/405 77 55.

*A l'achat ou en leasing. Offre valable pour tous les véhicules commerciaux sans limitation d'âge. Valeur Eurotax sous réserve d'une expertise par votre représentant Fiat, conditions déjà accordées comprises. Tous les prix s'entendent TVA de 6,5% incluse.

FVU 64

Hockey sur glace - LNA: FR Gottéron renoue avec la victoire

Lugano lanterne rouge

Turgeon à Bolzano - Le Canadien Sylvain Turgeon, qui a porté les couleurs d'Olten en début de saison, a été engagé par le club italien de Bolzano, qui dispute la Ligue des Alpes. A l'essai à Lugano ces derniers jours, l'ancien joueur de la NHL n'a pas été retenu à la Resega. Les dirigeants luganais sont toujours à la recherche d'un renfort étranger aux qualités de buteur reconnues afin de pallier l'absence de Stéphane Lebeau, blessé à la mâchoire. (si)

Tennis - Au CTMN Qualité

La saison d'hiver a repris ses droits au Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises (CTMN) de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion d'un tournoi destiné aux juniors.

Il est à relever que, sur les quarante participants, seuls cinq d'entre eux provenaient des Montagnes neuchâteloises. Les régionaux seraient-ils en manque de motivation?

Toutefois, si la quantité n'y était pas, la qualité n'a pas fait défaut, les Chaux-de-Fonniers Olivia Nobs et Frédéric Nussbaum s'imposant dans leur tableau respectif.

RÉSULTATS

Garçons II-III R4-R9. Quarts de finale: Uehlinger (Cormondrèche) b. Baillods (Fleurier) 6-1 6-0. Bischof (Marin) b. Revaz (Puplinge) 6-1 6-2. Cruchaud (Les Rasses) b. Krähenbühl (Puidoux) 6-0 6-1. Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) b. Bengui (Genève) 6-1 6-1. **Demi-finales:** Uehlinger b. Bischof 6-4 6-3. Nussbaum b. Cruchaud 6-3 4-6 7-5. **Finale:** Nussbaum b. Uehlinger 6-4 4-6 7-6.

Garçons IV-V. Quarts de finale: Bossel (Fribourg) b. C. Pugin (Morges) 6-3 6-3. Thomet (Mallera) b. Piaget (Peseux) 3-6 6-3 6-3. Waerber (Marly) b. P. Pugin (Morges) 6-0 6-2. Savchuk (Genève) b. S. Margot (Pampigny) 6-2 6-1. **Demi-finales:** Bossel b. Thomet 6-0 7-5. Savchuk b. Waerber 6-3 6-2. **Finale:** Bossel b. Savchuk 6-1 6-1.

Filles III-V. Quarts de finale: Nobs (La Chaux-de-Fonds) bye. Cappellano (Chavanne) b. Yersin (Fleurier) 7-6 6-2. Saas (La Chaux-de-Fonds) b. Montandon (La Chaux-de-Fonds) 6-3 6-3. M. Margot (Pampigny) b. Leggiadro (Boudry) 6-2 7-6. **Demi-finales:** Nobs b. Cappellano 7-6 0-6 6-4. M. Margot b. Leggiadro 6-0 6-0. **Finale:** Nobs b. Margot 7-5 5-7 6-0. (Imp)

BRÈVE

Ski alpin Tomba blessé

La Coupe du monde de ski alpin débutera vraisemblablement sans Alberto Tomba, samedi sur le glacier de Sölden, en Autriche. L'Italien souffre en effet de contusions multiples et se plaint notamment de son genou gauche. A la sortie d'une porte de slalom, le Bolognais a littéralement été catapulté hors de la piste et il s'est blessé. Cependant, le Transalpin ne souffre d'aucune fracture. Il devrait être remis dans une quinzaine de jours et sera opérationnel dans un mois environ.

Berne absent des patinoires helvétiques pour cause de Ligue européenne, Zoug en a profité pour reprendre la tête du championnat de LNA en allant s'imposer à Zurich (1-3) lors d'une ronde, la dixième, qui n'a guère souri aux équipes à domicile. De retour après sa pause forcée, FR Gottéron a enfoncé un peu plus Lugano (3-1), Klotten et Ambri-Piotta s'imposant à l'extérieur.

Dans une partie d'un niveau bien décevant, face à un CP Zurich qui ne parvient pas à sortir la tête de l'eau, Zoug a pu craindre jusqu'au bout - Grogg a inscrit le 1-3 à six secondes de l'ultime sirène - une égalisation zurichoise qui n'aurait pas été volée. Klotten demeure la seule équipe face à laquelle Rapperswil ne parvient pas à s'imposer au Lido. Les Saint-Gallois, battus 3-6, ont définitivement plié l'échine dans les six premières minutes de la période intermédiaire, lorsque trois réussites zurichoises ont fait passer la marque de 1-3 à 1-6.

Pour ses débuts à la tête de FR Gottéron, le Franco-Canadien André Peloffy a fêté un succès: les Fribourgeois, bien remis de leur indisposition, ont assuré en deux tiers-temps, face à un Lugano bien inconsistant, leur deuxième succès de la saison. Bykov et Khomutov se sont montrés sous leur meilleur jour, inscrivant les trois réussites de leur équipe. Andrei Khomutov n'avait plus marqué depuis la première journée...

Lugano se retrouve à la dernière place du classement, un rang qu'il n'avait plus occupé depuis une bonne dizaine d'années. Les Tessinois totalisent cinq



Bertaggia - Weibel - Khomutov

Le Russe a été l'un des principaux artisans du succès fribourgeois.

(Keystone)

points comme les Fribourgeois, mais avec cinq matchs de plus au compteur. Avec un trio Kwartalnov-Petrov-Chibirev moins efficace qu'à l'habitude, Davos a dû s'incliner devant son public face à Ambri-Piotta (5-6). Une seconde période catastrophique (1-5) a coûté aux Grisons un succès à leur portée. (si)

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car dimanche à Lugano. Prix: 50 francs pour les membres, 56 francs pour les non-membres, sans entrée. Départ à 10 h de la patinoire des Mélézes. Réservations au 038 45 11 61 jusqu'à vendredi à 18 h. (Imp)

LNB

GRASSHOPPER - BIENNE

5-1 (1-1 3-0 1-0)
Küsnacht: 390 spectateurs.
Arbitres: MM. Hefermehl, Linke et Wittwer.
Buts: 14e Ruutu (Looser, à 4 contre 5) 1-0. 17e Pasche (Heaphy) 1-1. 28e Looser 2-1. 31e Haueter 3-1. 37e Furrer (Haueter, Baumann) 4-1. 46e Schlagenhaut 5-1.
Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

LAUSANNE - LANGNAU

1-8 (1-2 0-5 0-1)
Malley: 3860 spectateurs.
Arbitres: MM. Schmid, Betticher et Lecours.
Buts: 2e Parks (Baumgartner) 0-1. 11e Bärtschi (Doyon, à 5 contre 4) 0-2. 11e Seeholzer (Monnier, Turcotte) 1-2. 23e Parks (Bärtschi) 1-3. 28e Doyon (Parks, Bärtschi) 1-4. 35e Parks (Keller) 1-5. 37e Parks (Nuspliger) 1-6. 38e Schläpfer (Horak, W. Gerber) 1-7. 53e Baderscher (Schneider, Tschiemer) 1-8.
Pénalités: 4 x 2', plus 5' et pénalité disciplinaire de match (Gull), plus 10' (Bozon) contre Lausanne, 3 x 2' contre Langnau.

AJOIE - THURGOVIE

0-8 (0-1 0-3 0-4)
Porrentruy: 1080 spectateurs.
Arbitres: MM. Otter, Hofmann et Rochat.

Buts: 10e Dennis (McLaren, Posma, à 5 contre 4) 0-1. 25e Dennis 0-2. 26e Dennis (Schrepfer) 0-3. 28e McLaren (Stüssi) 0-4. 44e M. Keller (R. Keller)

Murano à Ajoie

Après plusieurs jours de recherche, les dirigeants ajoutés ont annoncé avoir trouvé un remplaçant au Canadien Chalifoux. Eric Murano, puisque c'est de lui qu'il s'agit, provient en droite ligne d'IFK Helsinki, un club de première division finlandaise où il était devenu étranger en sur-nombre. Attaquant droitier, il mesure 185 cm pour 95 kilos. Agé de 29 ans, il a passé quatre saisons en IHL (Milwaukee, Cleveland), deux saisons en AHL (Baltimore et Binghamton). Il totalise 459 matches en IHL et AHL pour un total de 584 points. Eric Murano arrive aujourd'hui à Ajoie. (bv)

0-5. 46e Stüssi 0-6. 48e Posma (Dennis) 0-7. 49e Dennis (Posma) 0-8.
Pénalités: 8 x 2' contre Ajoie, 9 x 2' contre Thurgovie.

MARTIGNY - GE SERVETTE

5-3 (1-0 1-0 3-3)
Forum: 1291 spectateurs.
Arbitres: MM. Ballmann, Wirth et Zürcher.
Buts: 4e Rosol (Fedulov, Avanthey) 1-0. 22e Neukom (Fedulov, Rosol, à 5 contre 4) 2-0. 33e Ecoeur (Verret, Gagnon, à 5 contre 4) 2-1. 35e Gauch (Kertudo) 2-2. 36e Aeschlimann (Desjardins) 2-3. 41e Fedulov (Rosol, Fournier) 3-3. 44e Moret (Neukom, Fedulov, à 5 contre 4) 4-3. 54e Bonito 5-3.
Pénalités: 4 x 2' contre Martigny, 6 x 2' contre GE Servette.

LUCERNE - OLTEN

2-1 (1-0 1-1 0-0)
Tribtschen: 960 spectateurs.
Arbitres: Vuille, Küng et Peer.
Buts: 6e Schocher (Wetter) 1-0. 24e Siegwart (Dubé) 1-1. 35e Jenny 2-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Lucerne, 7 x 2' contre Olten.

HERISAU - COIRE

4-2 (1-1 3-1 0-0)
Centre sportif: 1175 spectateurs.
Arbitres: MM. D. Simic, Chiappini et Pfunder.

Buts: 10e Rieder (Simonet) 0-1. 16e Vilgrain (Müller; à 5 contre 4) 1-1. 22e Edgerton (Vilgrain, Fust) 2-1. 27e Edgerton (Marek) 3-1. 39e Gazzaroli (Rosenast, Bleiker) 3-2. 40e Fust (Weibel, Vilgrain) 4-2.
Pénalités: 8 x 2' contre Herisau, 10 x 2' contre Coire.

CLASSEMENTS

Groupe ouest				
1. Langnau	11	7	2	2 60-31 16
2. Lausanne	11	6	2	3 42-45 14
3. Bienne	11	4	2	5 44-43 10
4. Martigny	11	4	2	5 42-51 10
5. GE Servette	11	4	1	6 42-50 9
6. Ajoie	11	1	0	10 26-55 2

Groupe est				
1. Grasshopper	11	9	0	2 53-31 18
2. Thurgovie	11	6	2	3 45-26 14
3. Herisau	11	7	0	4 42-26 14
4. Coire	11	5	2	4 53-42 12
5. Olten	11	3	1	7 33-56 7
6. Lucerne	11	2	2	7 24-50 6

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 26 octobre. 16 h: Grasshopper - Martigny. 17 h: Lausanne - Olten. 17 h 30: Bienne - Lucerne. GE Servette - Thurgovie. 20 h: Coire - Ajoie. Herisau - Langnau.

SUR LES PATINOIRES

ZURICH - ZOUG 1-3 (1-1 0-1 0-1)

Hallenstadion: 6712 spectateurs.
Arbitres: MM. Cléménçon, Ehmke et Hürzel.
Buts: 8e Fischer (Kessler, Antisín, à 5 contre 4) 0-1. 13e Nordmark (Salis) 1-1. 31e Grogg (Antisín) 1-2. 60e McDougall (à 6 contre 5) 1-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Zurich, 6 x 2' contre Zoug.
Zurich: Stecher, Kout, Zehnder, Nordmark, Salis; Princi, Hager, Heim, Fortier, Lebeau; Kobel, Zeiter, Micheli; Vollmer, Morger, Brodmann; Ivankovic.
Zoug: Schöpf, Sutter, André Künzi; Kessler, Fazio; Miner, Grauwiler; Antisín, Grogg, Walz; Aebersold, Rötheli, Giger, Silver, McDougall, Fischer; Orlandi.
Notes: tir sur le poteau de Rötheli (60e).

RAPPERSWIL - KLOTEN 3-6 (1-3 2-3 0-0)

Lido: 3800 spectateurs.
Arbitres: MM. Bertolotti, Simmen et Sommer.
Buts: 2e Wäger (Schneider, Hollenstein) 0-1. 8e Camenzind (Martikainen) 1-1. 13e Della Rossa 1-2. 13e Berghund (Brown) 1-3. 21e Celio (Johansson) 1-4. 23e Eberle (Della Rossa) 1-5. 26e Holzer (Hollenstein) 1-6. 32e Thibaudeau 2-6. 40e Hoffmann (Martikainen, Marc Weber, à 4 contre 4) 3-6.
Pénalités: 6 x 2' contre Rapperswil, 7 x 2' contre Klotten.
Rapperswil: C. Bayer; Sigg, Bünzli; Martikainen, Seger; Capaul, Müller; D. Meier; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Bachofner, M. Weber, Hoffmann; Camenzind, Thöny, Hofstetter; M. Meier, Soguel, Wohlwend.
Klotten: Pavoni; Brown, Klöti, Schneider, Bruderer; M. Bayer, Knecht; D. Weber; Celio, Berghund, Rothen; Hollenstein, Johansson, Wäger, Della Rossa, Bächler, Eberle; Plüss, Holzer.
Notes: tir sur le poteau de Schneider (21e). Wäger manque un penalty (48e).

DAVOS - AMBRI-PIOTTA 5-6 (2-1 1-5 2-0)

Patinoire de Davos: 2030 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Baumgartner et Nater.
Buts: 2e Weber (Näser, Petrenko) 1-0. 9e Müller (Rüthemann) 2-0. 18e Kwartalnov (Guyaz) 2-1. 23e Peter Jaks (Wittmann) 2-2. 23e Baldi (Gazzaroli) 2-3. 25e Hodgson (Haller, Roth) 3-3. 32e Peter Jaks 3-4. 33e Haldner (Peter Jaks, Wittmann) 3-5. 37e Kwartalnov (Chibirev) 3-6. 37e Kwartalnov (Chibirev) 3-6. 49e Yaremchuk (Petrenko) 4-6. 60e Petrenko 5-6.
Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre Ambri-Piotta.

Davos: Wieser; Shirajev, Haller; Equilino, Balmer; Streit, Gianola; Sigg; Yaremchuk, Hodgson, Roth; Näser, Weber, Petrenko; Rüthemann, von Arx, Müller; Schocher, Rizzi, Lüder.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Gianini, Guyaz; B. Celio, Horak; Gazzaroli, Szczepanec; Kwartalnov, Petrov, Chibirev; Peter Jaks, Heldner, Wittmann; Viganò, N. Celio, Baldi.

FR GOTTÉRON - LUGANO 3-1 (1-0 2-1 0-0)

St-Léonard: 4621 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, D'Ambrogio et Voelker.
Buts: 9e Khomutov (Bykov, Schneider) 1-0. 22e Erni 1-1. 30e Bykov (Meier, Khomutov) 2-1. 35e Khomutov (Bobillier, Schneider) 3-1.
Pénalités: 3 x 2' contre FR Gottéron, 7 x 2' contre Lugano.
FR Gottéron: Östlund; Bobillier, Brasey; Hofstetter, Descloux; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schneider; Reymond, Rottaris, Schaller; Brown, Oppliger, Meier.
Lugano: Weibel; Sjödin, Nideröst; Guignard, Tschumi; Riva, Bertaggia; Ton, Cramer, Jenni; Erni, Aeschlimann, Fair; Walder, Büttler, Nylander; Tongni.

CLASSEMENT				
1. Zoug	9	7	0	2 42-22 14
2. CP Berne	9	7	0	2 42-23 14
3. Klotten	11	6	1	4 37-31 13
4. Davos	10	6	0	4 43-41 12
5. Ambri-Piotta	10	5	0	5 38-41 10
6. Rapperswil	9	4	1	4 33-30 9

7. Zurich	10	3	0	7 28-41 6
8. Chx-de-Fds	10	3	0	7 30-54 6
9. FR Gottéron	6	2	1	3 20-22 5
10. Lugano	10	2	1	7 33-41 5

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 26 octobre. 20 h: Ambri-Piotta - FR Gottéron. La Chaux-de-Fonds - Zoug. Lugano - Davos. Rapperswil - Zurich. 20 h 15: Berne - Klotten.

Tennis - Tournoi de Stuttgart: Rosset renoue avec la victoire

La revanche du Genevois

Marc Rosset (ATP 23) tient sa revanche. Plus de deux ans après une défaite rocambolesque au premier tour de Roland-Garros, le Genevois a, enfin, réglé ses comptes avec Alex O'Brien (ATP 49). Au premier tour du tournoi de Stuttgart, Rosset s'est imposé 7-6 (7-5) 6-3 devant le Texan, qui était issu des qualifications. Aujourd'hui, Marc Rosset affrontera en seizièmes de finale l'Espagnol Felix Mantilla (ATP 16).

Face à un adversaire qui ne doute plus de rien depuis sa victoire l'été dernier dans le tournoi de New Haven, Marc Rosset a dû serrer sa garde en début de match. «Les premiers jeux furent difficiles. O'Brien était vraiment en pleine confiance, soulignait Marc Rosset, au point de suivre ses retours à la volée sur mes secondes balles».

SANS DOULEUR

Fort heureusement, Marc Rosset, qui n'a pas ressenti de douleurs à

son dos, a affiché toute la rigueur voulue sur son engagement. Après le gain du premier set au tie-break, il a signé le seul break du match dans le deuxième jeu de la seconde manche pour signer une victoire que son coach Stéphane Oberer qualifie d'encourageante.

En seizièmes de finale, sa tâche semble moins ardue. Face à Mantilla, finaliste cette année à Gstaad, le Genevois se heurtera à un spécialiste de terre battue qui ne peut réellement nourrir des ambitions dans ce tournoi in-

door. «Marc doit assurer le coup. Jouer de manière aussi sérieuse aujourd'hui pour être jeudi face à Pete Sampras ou Mark Philippoussis dans les meilleures dispositions» conclut Stéphane Oberer.

Tournoi ATP de Stuttgart, premier tour: Rosset (S) bat O'Brien (EU) 7-6 (7-5) 6-3.

Deuxième tour: Courier (EU/15) bat Ulihrach (Tch) 7-3 6-0. Krajicek (Ho/8) bat Boetsch (Fr) 4-6 6-3 6-2. Chang (EU/2) bat Woodbridge (Aus) 6-3 6-2. (si)

«VOTRE PASSAGER PEUT-IL DORMIR PENDANT QUE VOUS CONDUISEZ?»

LA NOUVELLE MONDEO.
LA SÉRÉNITÉ PAR EXCELLENCE.



La nouvelle Mondeo vous mène à bon port, en toute quiétude. Grâce notamment à son très faible niveau sonore, son confort poussé et ses remarquables qualités routières - sans oublier le tempérament généreux de son moteur. La nouvelle Mondeo vous y mène aussi en sécurité. Tout y concourt: en plus des nombreux standards de sécurité, elle offre par ex. une ceinture de sécurité à 3 points pour le passager arrière du milieu, l'antipatinage et 4 freins à disque. Enfin, la nouvelle Mondeo est la plus belle façon - l'élégance de ses lignes en atteste - d'arriver à destination. Mais le plus beau des arguments est qu'avec la nouvelle Mondeo Trend, cette sérénité peut être vôtre dès Fr. 26 950.-.

Deux raisons de plus d'opter pour Ford. Options, votre nouvelle liberté à l'achat d'une voiture, et Ford EuroService, la garantie de mobilité paneuropéenne.



DIVERS

Energizer®

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous vendons des

RACKS

à un prix très intéressant (environ 4800 places palettes).

D'autre part, nous

louons

des locaux de stockage chauffés

à Corner, boulevard des Eplatures 39, 2300 La Chaux-de-Fonds, pour le début de l'année 1997.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la direction de

ENERGIZER
Ralston Energy Systems SA
M. H.-P. Schönholzer
Rue Louis-Joseph-Chevrolet 43
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/250 627

132-796052

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job
A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise des branches annexes de l'horlogerie, nous recherchons un

Technicien d'exploitation

après une formation de **mécanicien de précision (CFC)**, vous avez suivi une formation d'**agent d'exploitation, technicien d'exploitation, agent de méthodes** ou équivalent

âgé de 30 à 35 ans, vous maîtrisez les **outils informatiques** plus particulièrement la **GPAO** et possédez une parfaite maîtrise de la **planification - ordonnancement** en milieu industriel.

possédant un réel esprit d'équipe, vous possédez également un sens de la rigueur, de l'organisation, des méthodes mais aussi de la communication.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à transmettre votre **dossier complet** à J.-Cl. Dougoud.

Discrétion assurée.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 22 88



Temporaire
et stable

L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES



Nos prochains voyages

Balades d'un jour:

Dimanche 27 octobre : SPÉCIALITÉ DE CHASSE «Chez Bichon» Fr. 63.-
Dimanche 10 nov. : Course traditionnelle de ST-MARTIN en Ajoie Fr. 72.-

SPÉCIAL FLORALIES INTERNATIONALES DE GENÈVE: samedi 9 et mercredi 13 novembre car et entrée (entrée valable également pour la Foire de Genève) Fr. 37.-

HOLIDAY ON ICE à Lausanne

Mercredi 30 octobre en matinée
Samedi 2 novembre en matinée (car et entrée) adultes Fr. 70.-
Samedi 2 novembre en soirée AVS Fr. 60.-
Dimanche 3 novembre en matinée (pas de prix enfants le samedi en soirée) enfants Fr. 47.-

132-796184

autocars voyager giger sa



Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 75 24

DIVERS

MANIFESTATION NATIONALE A BERNE, SAMEDI 26 OCTOBRE

Pourquoi?

Chômage, caisse maladie, déréglementation à tout va, privatisation du secteur public, travail jusqu'à 23 h., le travail le dimanche, travail de nuit pour les femmes, délocalisation et...

profits monstrueux à la bourse... La crise n'explique pas tout.

Cela vous suffit-il?

Il est temps de dire ASSEZ!

Billet de train gratuit.

Rendez-vous à la gare une 1/2 heure avant le départ du train

Départ: Le Locle 12 h 10
La Chaux-de-Fonds 12 h 20
Neuchâtel 13 h 04

Organisation: Union syndicale cantonale neuchâteloise (Fermin Belza)

132-796222



Steudler Antiquités

Boulevard des Endroits 2
La Chaux-de-Fonds

13e exposition-vente

de meubles et objets anciens du XVII au XIXe siècle

Un choix authentique et de qualité accompagné cette année d'une

sélection de tissus exclusifs

aux notes champêtres ou traditionnelles
pouvant agrémenter votre intérieur et votre table

du jeudi 17 au dimanche 27 octobre

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 10 h 00 à 18 h 30
vendredi, samedi de 10 h 00 à 22 h 00
dimanche de 10 h 00 à 20 h 00

à notre magasin: bd des Endroits 2 à La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax: 039/26 52 49

Attention: dès le 9 novembre 1996: tél. et fax 032/926 52 49

Entrée libre et parking aisé

132-795555

OFFRES D'EMPLOI

Nous recherchons un ou une
**apprenti(e) employé(e)
de commerce**

(pour début août 1997)

Si
● vous êtes dynamique et
● en section scientifique ou classique
alors votre offre écrite nous intéresse.

Ecrivez-nous sous chiffre
M 132-796189 à Publicitas
case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds

132-796189

Immeuble de 6 appartements et 8 studios, quartier de l'Abeille, cherche

PERSONNE DE CONFIANCE pour service de conciergerie.

Possibilité de louer un appartement de 3 pièces.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84

132-769263

Publicité intensive,
Publicité par annonces.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Hockey sur glace - Première ligue: victoire locale indiscutable

Fleurier n'a pas tremblé

● FLEURIER - FORWARD MORGES 5-2 (0-0 3-1 2-1)

Après un début de championnat hésitant marqué par une défaite à domicile contre Tramelan, Fleurier n'avait pas le droit de perdre, hier soir, face à un autre néo-promu. Il se devait même de l'emporter, ce qu'il a fait sans trop trembler, Forward Morges ayant montré de bonnes choses mais surtout des faiblesses dont une équipe comme Fleurier ne pouvait que profiter.

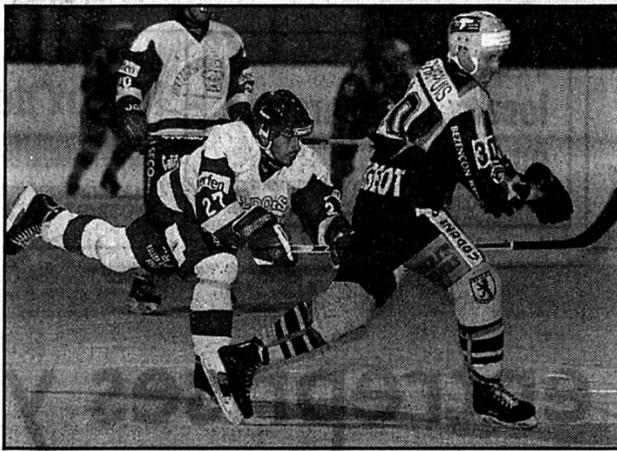
Fleurier
François PAHUD

Les trois buts qui séparent Fleurier de Forward Morges sont un minimum, compte tenu de la supériorité générale affichée par l'équipe de Michel Lussier et des nombreuses occasions qu'elle s'est offertes. Au vrai, c'eût été grave pour la formation neuchâteloise si elle n'avait pas gagné cette rencontre. Sans briller par leur jeu - les actions dignes de la première ligue ont été plutôt rares

hier sur la piste fleurisane -, le capitaine Pluquet et ses coéquipiers ont montré suffisamment de cohésion et de rage de vaincre pour faire entendre raison à leurs visiteurs.

«Je suis content de mes gars. Ils ont montré leur réelle valeur et leurs possibilités, dira Michel Lussier au coup de sifflet final. Cette victoire est le mérite de tous. Nous avons dominé dans tous les compartiments. Je suis content».

Sûr que l'entraîneur neuchâtelois n'aura pas été aussi satisfait de sa troupe au terme du premier tiers-temps. Au cours de cette période initiale, qui a été une lutte à couteaux tirés, les Fleurisans ont en effet péché par maladresse devant le but adverse, principalement lors de contres «autorisés» par une défense vaudoise mal organisée. Les «jaune et noir» se sont fort heureusement repris dès l'entame du deuxième tiers. Imposant alors leur rythme de façon convaincante, ils n'ont pas tardé à prendre le large à la marque, Chappuis leur ayant montré le chemin du but peu avant la mi-match. Par leur incessant travail et leur forte présence dans le camp adverse, les Soulaïmana, Rod, Jeannin et



Philippe Chappuis

Le Fleurisan a ouvert la marque au deuxième tiers. (Galley)

autres Braillard n'ont pas laissé leurs hôtes reprendre leur souffle avant de mener par 3-0.

Les Morgiens, qui n'étaient pas sans atouts offensifs, ont retrouvé l'espoir en réduisant la marque par deux fois, aux 38e et 43e minutes. Ce n'était pourtant qu'un feu de paille. Les Fleurisans ont bien vite remis les choses à leur place et c'est sans

avoir trop à forcer leur talent qu'ils ont maîtrisé l'envie de retour des Michellod, Pittet et consorts.

«Le jour où nous concrétiserons nos attaques, nous gagnerons un match» concluait Pierre Gfeller, entraîneur des Morgiens. Un entraîneur désabusé et dont le siège serait plus que chancelant. Les avants de Forward ne

portent cependant pas seuls la responsabilité de la défaite. On s'est en effet souvent demandé où se trouvaient les défenseurs... F. P.

LE POINT

Viège-Villars 2-5
Fleurier-Forward Morges 5-2
Franches-Mont. -HCP Fribourg4-1...
Tramelan -Star Lausanne 4-4
Yverdon - Saas-Grund 2-3

CLASSEMENT

1. Tramelan	3	2	1	0	18-13	5
2. Star Lausanne	3	2	1	0	13-9	5
3. Saas-Grund	3	2	1	0	10-8	5
4. Villars	3	2	0	1	9-10	4
5. Sierre	2	1	1	0	3-2	3
6. Viège	3	1	1	1	8-8	3
7. Fleurier	3	1	1	1	12-13	3
8. Moutier	2	1	0	1	12-8	2
9. Franches-Mont.	3	1	0	2	8-7	2
10. HCP Fribourg	3	1	0	2	8-11	2
11. Yverdon	3	0	0	3	5-8	0
12. Forw. Morges	3	0	0	3	5-14	0

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 25 octobre. 20 h 15: Fleurier-Villars. 20 h 30: Forward Morges - Yverdon. Samedi 26 octobre. 18 h 15: Tramelan - Franches-Montagnes. 20 h: HCP Fribourg - Viège. 20 h 15: Star Lausanne - Sierre. Saas Grund - Moutier.

Groupe de travail créé - Le cas récent des transferts de Marcel Wick et Rolf Ziegler entre le Lausanne HC et Grashopper a démontré, qu'un examen des règlements de transfert dans les plus brefs délais est inévitable. Le président de la Ligue nationale, Franz Zölch a décidé de la création d'un groupe de travail chargé de proposer une nouvelle réglementation, qui s'adapte au standard juridique actuel. (si)

Badminton - LNA

BCC: un point

● OLYMPIC LAUSANNE - LA CHX-DE-FDS 4-4

Face à une équipe de Lausanne au complet, et ce pour la première fois de la saison, les Chaux-de-Fonnières ne sont pas parvenus à passer l'épave.

Les victoires à l'arraché de Corinne Jörg en simple dames (12-11 au troisième set) et de Koleva Farine en double dames furent atténuées par les défaites en trois sets de Koleva-Cesari en mixtes, face aux champions suisses Albrecht Rodriguez et Cesari Schneider face aux expérimentés Rodriguez-Jacquenoud en double messieurs, également en trois sets.

De quoi nourrir quelques regrets au terme de cette rencontre très disputée. Rendez-vous à Tavel le 5 novembre prochain pour le choc au sommet opposant les deux premiers du classement, c'est-à-dire La Chaux-de-Fonds et Tavel. (lg)

PMUR

Hier à Deauville, Prix Equi'Days

Tercé: 10-3-5.
Quarté+: 10-3-5-9.
Quinté+: 10-3-5-9-14

Rapports pour 1 franc

Tercé dans l'ordre: 317,40 fr.

Dans un ordre

différent: 54,40 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

1173,70 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

12,70 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:

32.890,00 fr.

Dans un ordre

différent: 657,80 fr.

Bonus 4: 31,20 fr.

Bonus 3: 10,40 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 28,50 fr.

Impar-Prono vous a donné le Quarté+ dans le désordre en sept chevaux.

LA PHRASE DU JOUR

«Je courrai les courses importantes et non les épreuves de seconde catégorie.»

Alberto Tomba

Premier succès pour Franches-Montagnes

Net et sans appel

● FR.-MONTAGNES - HCP FRIBOURG 4-1 (0-0 3-0 1-1)

Il aura fallu attendre la troisième journée de championnat pour voir Franches-Montagnes fêter son premier succès dans sa nouvelle catégorie de jeu. A l'exception du quart d'heure initial, les Jurassiens ont joué au chat et à la souris avec des Fribourgeois qui n'en ont plus piqué une par la suite. C'est écrire que le succès du néo-promu fut net et sans appel.

Et pourtant. Rien ne laissait présager que les Franches-Montagnards allaient effectuer une véritable promenade de santé. En effet, si le visiteur avait mené par un, voire deux buts d'écart après quinze minutes, personne n'aurait pu crier au scandale. Mais dans sa cage, le brillant Nicolas Steiner n'a rien voulu savoir. Et dire qu'avant la reprise de la compétition, certains sots avaient osé mettre en doute les qualités de ce talentueux portier. C'est dans le tiers médian que la bande à Hugo Lehmann a fait parler la poudre. Mais auparavant, entre la 18e et la 20e, Lamielle, Léchenne et Cattin (poiteau) avaient montré les crocs. Il ne manquait que les buts. Ceux-ci allaient tomber à la 21e et 23e, grâce aux vieux routiniers que sont Kohler et Frésard. Fragile moralement, le HCP Fribourg n'allait pas s'en remettre. D'ailleurs, que ce soit à cinq contre quatre puis à cinq contre trois, les locataires de Saint-Léonard ne parvenaient pas à prendre pension dans le camp jurassien. Dans ces conditions, il est impensable de vouloir gagner un match de hockey sur glace.

De leur côté, les Jurassiens

s'en sont donné à cœur joie, se créant une multitude d'occasions. A 4-0 après quarante-cinq minutes, le HCP Fribourg pouvait s'estimer heureux. La seule véritable «fausse note» de la soirée est venue de la crosse d'egger, qui empêcha Steiner de réaliser un blanchissage (57e). Anecdote.

«On a amélioré pas mal de choses, analysera Hugo Lehmann. Mais il y a encore des lacunes. On manque encore de lucidité. Reste que nous avons prouvé que nous étions une équipe homogène. C'est de bon augure pour le match de samedi à Tramelan. Vous verrez. On va assister à la première défaite des Tramelots.»

La guerre des nerfs est déclarée!

Centre de loisirs: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Deradaz, Landry et Parroz.

Buts: 22e Kohler (Leuenberger) 1-0. 23e Frésard (Cattin) 2-0. 40e Jeannotat (Cattin) 3-0. 45e Boillat (Houser) 4-0. 57e Egger (Mettraux, Masdonati, à 5 contre 4) 4-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Franches-Montagnes, 5 x 2' contre HCP Fribourg.

Franches-Montagnes: Steiner; Erard, Wütrich; Jeanbourquin, Guenot; Jobin, Nicolet; Boillat, Houser, Gillet; Leuenberger, Kohler, Gigon; Cattin, Jeannotat, Frésard; Brahier, Lamielle, Léchenne.

HCP Fribourg: Sansonnens; Volery, Masdonati; Roulin, Morel; Bizzozzero; L. Bucher, Bissig, M. Bucher; Mettraux, Egger, Eltschinger; Yerli, Zurbiggen, Egger.

Notes: le HCP Fribourg évolue sans Ferrari, Monney ni Comment (blessés).

G.S.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Vorwärts Bruggen - Illnau-Effretikon 2-2 (1-2 1-0 0-0). Arosa - Kusknacht ZH 1-4. Classement: 1. Kusknacht ZH 3-6. 2. Arosa 3-4. 3. Frauenfeld 2-3. 4. St-Moritz 2-2. 5. Wil 2-2. 6. Uzwil 2-2. 7. Winterthur 2-2. 8. Dübendorf 2-2. 9. Illnau-Effretikon 2-1. 10. Vorwärts Bruggen 2-1. 11. Wetzikon 2-1. 12. Bülach 2-0.

Groupe 2: Zunzgen-Sissach - Soleure-Zuchwil 2-5 (1-2 1-2 0-

1). Bâle-Petit-Huningue - Lyss 1-2 (0-1 1-0 0-1). Berthoud - Grindelwald 6-0 (3-0 1-0 2-0). Langenthal - Wiki-Münsingen 5-4 (3-1 1-2 1-1).

Classement: 1. Langenthal 3-6. 2. Berthoud 3-5. 3. Bâle-Petit-Huningue 3-4. 4. Soleure-Zuchwil 3-4. 5. Lyss 3-4. 6. Aarau 2-3. 7. Unterseen-Interlaken 2-2. 8. Thoune 1-0. 9. Wiki-Münsingen 2-0. 10. Grindelwald 3-0. 12. Zunzgen-Sissach 3-0.

Belle-Roche: 270 spectateurs.

Arbitres: MM. Rössli, Brodard et Matthey.

Buts: 28e Chappuis (Rohrbach) 1-0; 33e Liechti (Soulaïmana) 2-0; 36e Jeannin (Rod, Rohrbach, à 5 c. 4) 3-0; 39e Gasser (Burkart, à 5 c.4) 3-1; 43e Michellod (Oggier) 3-2; 47e Reichenbach (Rod) 4-2;

59e Soulaïmana (Pochon, Pluquet, à 5 c. 4) 5-2.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Fleurier: S. Aeby; Vuillemin, Bobillier; P. Aeby, Pluquet; Liechti, V. Vaucher; Jaquet, Biscan; Rohrbach, Chappuis, Braillard; Rod, Reichenbach, Soulaïmana; Jeannin, S. Vaucher, Pochon; Bargo.

Forward Morges: Garnier; Burkart, Grandchamp; Gasser, Hingrey; Rosenberg, Cevey; Grand, Pittet, Corthay; Stastny, Suhner, Bernard; Oggier, Michellod, Meillard; Lapointe, Delacréz.

Notes: glace en mauvais état. A 58'04", temps mort demandé par Forward.

Aucun vainqueur entre Tramelan et Star Lausanne

Match nul équitable

● TRAMELAN - STAR LAUSANNE 4-4 (1-1 1-0 2-2)

Début de partie en sourdine de la part de Tramelots qui ont peine à imposer leur jeu. Dès lors, Star Lausanne en profitait pour se retrouver rapidement avec un avantage de deux buts.

Le bouillant Wirz fut récompensé d'un magnifique effort solitaire en réduisant la marque. Ce but eut pour effet de relancer son équipe qui, grâce à Marolda, obtenait l'égalisation.

A maintes reprises, Tramelan eut la possibilité de forcer la décision dans le troisième tiers-

temps. A témoin les trois tirs sur les montants du gardien adverse. Menant ensuite par deux fois au score, ils se firent finalement rejoindre par des Lausannois à l'ultime minute de la rencontre, profitant d'une pénalité infligée à Wirz.

Patinoire des Lovières: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Constantin et Calame.

Buts: 6e Pellet (Bonvin) 0-1. 14e Diem 0-2. 17e Wirz 1-2. 22e Marolda (Wirz, à 4 contre 5) 2-2. 47e Claivaz (Wirz) 3-2. 52e Reggli 3-3. 54e Schmid (Bätscher) 4-3. 60e Pellet (à 5 contre 4) 4-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Tramelan, 7 x 2' contre Star Lausanne.

Tramelan: Schupbach; Zigerli, Schwendeler; Giovannini, Schmid; Boss, Schaffroth; Bätscher, Wirz, Murkowski; Claivaz, Renaud, Marolda; Greub, Dubail, Voirol; Bartolomé, Wyss.

Star Lausanne: San Vincente; Renggli, Cienciala; Diem, Graf; De Allergri, Michaud; Bonvin, Pellet, Prince; Fournier, Greiter, Dolci; Mora, Arnold, Matthey.

Notes: Tramelan sans Habegger, Dupré (service militaire) ni Maffillie (blessé). Tirs sur le poiteau de Schwendeler (28e), Bätscher (35e) et Wirz (60e). (gsc)

Ligue européenne: Berne conserve ses chances

Merci, les défenseurs!

● COLOGNE - BERNE 2-2 (1-0 1-2 0-0)

Pour son troisième match de Ligue européenne, Berne a été cueilli le match nul à Cologne 2-2 (1-0 1-2 0-0), un résultat qui lui permet de conserver toutes ses chances d'accéder aux quarts de finale. Les buts bernois ont été réussis par deux défenseurs, l'Allemand Christian Langer et le Finnois Ville Siren en 236 secondes dans le deuxième tiers.

Deux défenseurs ont donc sauvé Berne à Cologne. Les joueurs de la capitale méritaient le partage des points. Langer, qui possède un passeport allemand; mais qui est considéré comme un joueur assimilé en Suisse, a connu sa soirée de gloire. En 55 parties de LNA, il n'avait jamais réussi à trouver le chemin des filets. Il a choisi le cadre de la Ligue européenne pour marquer au plus haut niveau.

A Cologne, il s'est joué de deux adversaires avant de battre l'expérimenté gardien Jim Hrivnak (29e). Moins de 4 minutes plus tard, Siren égalisait à la suite d'un missile pris de la ligne bleue. Malgré une nette domination des Allemands au dernier tiers, le score n'a plus bougé.

Berne et Cologne avec ses onze étrangers vont se retrouver dans deux semaines à l'Allmend. Il s'agira pour la troupe de Lefley de battre les Allemands pour assurer la deuxième place derrière l'impressionnante équipe finlandaise de Jokerit.

Stade de glace: 3500 spectateurs.

Arbitres: MM. Andersson (Su), Oswald et Schurr (All).

Buts: 17e Norris (Nilsson) 1-0. 24e Zarrillo (Busillo, Hohenberger) 2-0. 29e Langer 2-1. 33e Siren (Montandon) 2-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Cologne, 11 x 2' contre Berne.

Cologne: Hrivnak; Hohenberger, Nilsson; Mayr, Lüdemann; Meyer, Cirella; Mende, Genze; Busillo, Borsato, Zarrillo; Forslund, Draiseitl, Carnback; Samuelsson, Montgomery, Norris; Abstreiter, Lupzig, Mann.

Berne: Tosio; Jutila, Steingger; Voisard, Siren; S. Leuenberger, Rauch; Langer; Triulzi, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Montandon, Fuchs; Friedli, Paterlini, Philipp Müller; Meier, Léchenne, Moser. (si)

LE POINT

Hier soir
Cologne-Berne . . . 2-2 (1-0 1-2 0-0)
Milan - Helsinki . . . 0-11 (0-7 0-3 0-1)

CLASSEMENT

1. Helsinki	3	3	0	0	15-1	6
2. Cologne	3	1	1	1	8-4	3
3. Berne	3	1	1	1	11-9	3
4. Milan	3	0	0	3	5-25	0

GRANDE VENTE LIQUIDATION SPÉCIALE

HABITS: HOMMES - DAMES - ENFANTS

PROFITEZ: VOUS ACHETEZ 1 PIÈCE POUR FR. 10.-, LA DEUXIÈME EST GRATUITE
CETTE OFFRE EST CUMULABLE JUSQU'À LIQUIDATION TOTALE DU STOCK.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H 00 À 18 H 30
SAMEDI DE 8 H 00 À 17 H 00

ORGANISATION: INTERSEM SA

ANCIEN MAGASIN UNI PRIX (EPA)
AV. LÉOPOLD-ROBERT 19
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

36-363562

IMMOBILIER

A louer Hôtel-de-Ville 39

3 1/2 PIÈCES

Tout confort, cuisine agencée, machine à laver, grand balcon. ☎ 039/23 71 88, le matin, ou 039/28 49 98, heures de repas.

132-796283

A louer, centre ville

locaux commerciaux ou industriels

d'un peu plus de 100 m². Libres tout de suite. ☎ 039/23 94 14

132-796221

A louer à Corgémont

locaux de bureaux

dans bâtiment rénové et transformé
Prix de location dès Fr. 105.-/m²/an

Pour renseignements:
☎ 032/97 12 22 ou 01/830 55 33

249-234022

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMOBILIER

A vendre

immeuble locatif

8 logements, bien situé centre ville, avec dégagement arborisé. Bon rendement.

Écrire sous chiffre M 132-795633 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-795633

La Chaux-de-Fonds

A louer pour date à convenir à la rue du Président-Wilson 15

Appartement 2 pièces

Fr. 713.-, charges incluses
- cuisine neuve agencée moderne
- salle de bain rénovée
- cave à disposition
- ascenseur dans l'immeuble

Renseignements et visites:

☎ 031/300 42 44

5-349056

Les entreprises y gagnent sur toute la ligne: Toyota Hiace «Win». Dès maintenant, 24 595 fr. net!



Toyota Hiace Combi 2,4i, 3 places, 4 portes, 85 kW/116 ch. Livrable aussi en versions Fourgon et Wagon.

Le nouveau Toyota Hiace «Win», trois offres destinées aux entreprises:

Offre n° 1: le nouveau Hiace «Win» au prix net sensationnel de 24 595 fr. seulement (ill.)

Offre n° 2: le nouveau Hiace «Win» au prix de vente habituel mais avec, en plus, le service gratuit (freins et embrayage inclus) selon plan d'entretien pendant 80 000 km dans les trois ans.

Offre n° 3: le nouveau Hiace «Win» assorti d'une offre unique de financement

exclusivement réservée aux entreprises industrielles: vous payez 592 fr. durant 48 mois. Puis le véhicule vous appartient. Ainsi, avec une première mise de fonds de 7500 fr., vous payez, durant 48 mois, un «loyer» mensuel de 411.50 fr. seulement.

C'est vous qui décidez la variante qui vous convient et vous y gagnez de toute façon sur toute la ligne! Mais attention: les trois offres ne sont pas cumulables, quand même!

Toutes les offres présentées ci-dessus le sont à l'exemple du modèle Hiace «Win» Combi (ill.), 3 places, 4 portes. Autres modèles sur demande.

Les utilitaires doivent engendrer le bénéfice. Le nouveau Toyota Hiace «Win» vous fait profiter sur toute la ligne: vous gagnez en sécurité grâce à un équipement rassurant. Vous gagnez en rendement grâce à une consommation raison-

nable (10,2l/100km parcours mixte), à la fiabilité, à des frais d'entretien réduits et surtout grâce à un prix de vente séduisant. Vous gagnez en confort, grâce à un équipement généreux. Et vous gagnez en fonctionnalité grâce à des portières

largement dimensionnées et un volume intérieur impressionnant. Une bonne affaire sur toute la ligne, chez votre concessionnaire Toyota.



La meilleure voiture du monde. La statistique le dit aussi.

Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans contre la perforation par corrosion.

La qualité Toyota: Toyota occupe la première place dans les statistiques mondiales de fiabilité.

101-752848/ROC

À LOUER

132-794311

Paix 69

Appartement de 2 pièces

Collège à proximité, proche de la gare

Libre de suite ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A louer tout de suite grand local de 225 m² plus arrière-local de 35 m² pouvant servir d'

atelier, garages, entrepôts

Le tout refait à neuf, grande surface sans pilier, locaux chauffés. Rue des Bassets 35, derrière Charrière 73. Grande surface publicitaire à proximité au-dessus d'une série de garages. Porte ouverte de 10 à 16 heures. Entrée libre. Fr. 1800.- plus charges. ☎ 039/28 45 16

132-796272

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 38

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLES LOCATIFS

Très bonnes affaires. Bons rendements

Descriptifs et renseignements chez Exafid SA, Neuchâtel

28-62486

A louer à La Chaux-de-Fonds

PLACES POUR HIVERNAGE

de voitures, bus, remorques, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gérance Bosshart-Gautschi
avenue Léopold-Robert 76
☎ 039/23 17 84

132-796139

À LOUER

132-795346

Eclair 8b

Appartement de 2 pièces

Cuisine agencée

Balcon avec vue sur la ville

Arrêt de bus

et magasins d'alimentation à proximité

Libre au 1er janvier 1997 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

Football - Italie: les clubs bientôt cotés en bourse

Un changement significatif

Les clubs de football professionnels s'apprentent à entrer sur les marchés financiers internationaux, selon un décret déposé par le gouvernement italien de centre-gauche. Le Parlement italien a jusqu'au 20 novembre pour approuver ce décret qui vise à autoriser l'entrée des clubs de football sur les marchés financiers. Jusqu'à présent, les clubs de série A étaient régis par un statut spécial leur interdisant de réinvestir dans des activités non sportives.

Bien qu'il s'agisse d'un changement significatif dans un pays où le sport représente une véritable religion, le sort des clubs de foot-

ball est depuis longtemps lié au grand marché d'affaires. Le succès d'équipes comme l'AC Milan ou la Juventus est souvent dû à leurs présidents, des hommes d'affaires riches et puissants.

Silvio Berlusconi, président de l'AC Milan est à la tête d'un empire médiatique (trois chaînes de télévisions nationales et plusieurs journaux). Il a été chef du gouvernement en 1994 et est actuellement le chef de file de l'opposition de droite.

La famille Agnelli, dont le nom est attaché à la Juventus, contrôle la plus grande compagnie privée du pays, la FIAT, et Vittorio Cecchi Gori, président des équipes de Parma et de la Fiorentina, est à la tête de la Parmalat, la plus importante société italienne



Alessandro Del Piero
Comme tous les clubs d'Italie, la Juventus s'apprête à faire son entrée sur les marchés financiers. (Lafargue)

d'agro-alimentaire, commanditaire de ces deux équipes.

SPÉCIALISTES PRUDENTS

Du côté des financiers, les réactions sont prudentes. «Je pense que c'est un développement intéressant et je suis sûr qu'il suscitera l'engouement, a expliqué Lorenzo Iori, un analyste du bureau de change milanais Murchio.

Les grandes compagnies et les investisseurs professionnels vont certainement souhaiter acheter des parts des clubs italiens comme Pirelli qui possède déjà 15% de l'Inter de Milan. Mais je pense que le plus grand engouement va venir des petits investisseurs.»

Il ajoutait: «Quoi qu'il en soit, il reste un problème. Pour entrer sur le marché financier milanais, les sociétés doivent attester un budget positif pendant trois ans. Je doute que beaucoup de clubs soient dans ce cas-là.»

Un avis partagé par Antonio Federico, un cambiste d'Intersim: «En théorie, cela semble sans problème, mais franchement, je suis pessimiste. Peu, ou pour ainsi dire aucun club, ne dispose d'un budget positif sur trois ans.» Autre obstacle, selon les spécialistes de la finance, à la réussite de cette entrée en bourse: les risques que représente un investissement dans un club de football dont les performances peuvent être remises en cause par un nombre infini de facteurs. (si)

Morinini en Italie - Après avoir dirigé le CS Chênois, Locarno, Monty et Lugano, Roberto Morinini met le cap sur la Sicile. L'entraîneur tessinois, âgé de 45 ans, dirigera jusqu'à la fin de la saison la formation de C1 de Catania. Roberto Morinini est le premier entraîneur étranger à officier en Série C. La formation sicilienne occupe actuellement le douzième rang du groupe B. (si)

BASKETBALL ACNBA

MESSIEURS

Deuxième ligue: Corcelles - Université NE III 65-51. Union NE II - Corcelles 59-69.

Classement: 1. Corcelles 3-6. 2. Marin 2-4. 3. Union NE III 3-4. 4. La Chaux-de-Fonds II 3-4. 5. Val-de-Ruz 1-2. 6. Université NE III 3-2. 7. Fleurier I 3-2. 8. Université NE II 1-0. 9. Union NE II 2-0. 10. UCLA 96 3-0.

Troisième ligue: UCLA 96 - Littoral 20-0 (forfait).

Classement: 1. UCLA 96 2-4. 2. Marin II 1-2. 3. Val-de-Ruz II 1-2. 4. La Chaux-de-Fonds III 1-2. 5. Saint-Imier 1-2. 6. Fleurier 2-0. 7. La Chaux-de-Fonds IV 3-0. 8. Littoral 1-2.

Cadets: Val-de-Ruz - UCLA 96 37-112.

Classement: 1. UCLA 96 3-4. 2. Rapid Bière 1-2. 3. Marin 1-2. 4. STB Bière 2-2. 5. La Chaux-de-Fonds 2-2. 6. Université NE 1-0. 7. Val-de-Ruz 2-0. N'ont pas encore joué Berthoud et Fleurier.

BRÈVES

Course à pied Epreuve annulée

La course des Tourbières organisée aux Ponts-de-Martel dimanche prochain, comptant pour les courses neuchâteloises 1996, a été annulée.

Fléchettes

Pan dans le mille!

Championnat neuchâtelois, groupe A, sixième journée: Peseux - Areuse I 1-5. Areuse II - Bevaix 1-5. La Béroche - Rebell 1-5.

Classement: 1. Areuse I 5-9. 2. Rebell 5-8. 3. Olé 5-7. 4. Peseux 5-6. 5. La Béroche 5-3. 6. Bevaix 5-3. 7. Areuse II 6-0.

Groupe B, sixième journée: Blue White - Ascot 6-0. Nomades - Gris Niou 3-3. Bull'Dogs II - Garnet Joker 2-4. Gainsbar - Bull'Dogs I 5-1.

Classement: 1. Ganet Joker 6-11. 2. Nomades 6-10. 3. Gris Niou 6-8. 4. Gainsbar 6-7. 5. Bull'Dogs II 6-6. 6. Bull'Dogs I 6-3. 7. Blue White 6-2. 8. Ascot 6-1.

Hippisme

Les Vorpe à la fête

La fin de saison hippique se déroule au rythme des succès de la famille Vorpe. Au concours de poney à Malpalud (VD), le week-end dernier, Fabien et Maryline Vorpe ont crevé l'écran, remportant à eux deux, trois épreuves. Enfin, François Vorpe et «Dino VI» ont terminé huitième du CSA de Dunderque.

Deux stades polonais fermés

La Fédération polonaise de football a décidé de suspendre jusqu'à nouvel avis tous les matches sur les stades de Lech Poznan (ouest du pays) et de Slask Wroclaw (sud-ouest), à la suite de violentes bagarres entre supporters et policiers qui avaient fait, samedi, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels. Une cinquantaine de policiers avaient été blessés dans les affrontements entre les forces de l'ordre et les supporters de Lech Poznan, après le match perdu 0-2 par ce dernier contre Legia Varsovie. Des affrontements similaires, mais moins étendus, se sont également produits à Wroclaw, où l'équipe locale a été battue par Lodz (0-2). Près de quarante supporters violents ont été interpellés. (si)

Voile - Mémorial Marc-Lambelet Une bonne édition

Il y a eu finalement plus de bateaux que prévu pour disputer le Mémorial Marc-Lambelet ce week-end au port du Nid-du-Crô. Ces anciennes séries que sont celles des Finn (19 inscrits) et des Lightning (8) sont donc plus actives qu'on ne le pense généralement.

Avec deux manches de vent assez fort samedi, quoique relativement hésitant entre le SW et l'W, puis deux autres dimanche matin dans des petits airs variables, ce Mémorial Marc-Lambelet aura été une bonne édition.

En Finn, Daniel Brun d'Oberhofen a gagné grâce à ses deux larges victoires de samedi. Dimanche matin, c'est le Bienneois Peter Theurer, absent samedi, et membre du cadre national, qui a gagné la première. En gagnant la

dernière manche, F. Huck (Greifensee) est remonté à la deuxième place.

Dans la série des Lightning, les concurrents semblent résignés depuis longtemps à la domination des Moratois Wyler, Durr et Durr.

C'est une fatalité contre laquelle il serait bon de lutter et certains en ont les moyens. En gagnant la dernière manche, Gilbert Despland de Grandson a passé sur le fil le Neuchâtelois, et président du CVN, Jacques Perret. Avec le système «olympique» d'attribution de points, la régularité paie moins qu'un bon résultat.

Jean-Claude DuPasquier dirigeait le comité de course. Les parcours étaient ceux des régates du mercredi avec départs donnés depuis la terre. Le positionnement de la ligne de départ (et

donc d'arrivée) a été rendu difficile avec les airs variables en direction tant samedi que dimanche.

Mémorial Marc-Lambelet (quatre manches, avec élimination du plus mauvais résultat). Série des Finn (19 inscrits): 1. D. Brun (Oberhofen) 3 points. 2. F. Huck (Greifensee) 18,7. 3. M. Blickenstorfer (Thoune) 20,4. 4. H. Fatzner (Altenrhein) 21,5. 5. Huber (Nidau) 29,7. Puis: 8. M. Nerbollier (Genève) 33. 14. Y.-D. Spichiger (Neuchâtel) 55.

Série des Lightning (8 inscrits): 1. U. Wyler (Morat) 0 point. 2. G. Despland (Grandson) 11,4. 3. J. Perret (Neuchâtel) 16. 4. P. Graf (Thalwil) 21,7. 5. C. Lambelet (Neuchâtel) 25,7. Puis: 7. B. Comtesse (Neuchâtel) 38,4.

(yds)

Basketball - Le coup de fil Le BBCC chez le leader

La tâche du BBCC s'annonce particulièrement corsée, ce soir à Wetzikon. Face au leader de LNB, les hommes de Philippe Chanel tenteront de réaliser un bon résultat face à une formation contre laquelle ils se sont imposés à quatre reprises l'an dernier.

«Par rapport à la saison écoulée, Wetzikon joue totalement différemment, souligne Philippe Chanel. Ce soir, notre adversaire tentera d'imposer un rythme très élevé en faisant tourner au maximum un effectif étoffé.»

Face à une formation qui compte dans ses rangs cinq joueurs au bénéfice d'une moyenne de plus de dix points par match - parmi lesquels l'Américain David Evans et l'international helvétique Markus Götschi -, les basketteurs du Pavillon des sports devront se mon-

trer particulièrement attentifs en phase défensive. Malgré leurs cinq revers initiaux, les protégés de Philippe Chanel gardent le moral. «Lundi, nous avons effectué un bon entraînement, poursuit l'enseignant chaux-de-fonnier. Chacun est prêt et motivé à l'idée de retrouver les réalités du championnat, après dix jours de pause.»

Les Chaux-de-Fonniers s'aligneront sans Vincent Donzé, ni Olivier Grange (blessés). «Il n'y aura donc aucun joueur en sur-nombre» conclut Philippe Chanel. F.Z.

À L'AFFICHE

LNB masculine

Ce soir

20.30 Wetzikon - La Chx-de-Fds

PMUR	CHEVAL	Poids	Corde	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	
Demain à Longchamp, Prix du Lac (plat handicap Réunion I, 4e course, 2400 m, 16 heures) <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i> Restaurant Cortina Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/269 335  Seule la liste officielle du PMU fait foi	1	For-Valour	60,5	2	T. Jarnet	A. Fabre	18/1	5p4p5p	9 Quatre courses et deux victoires, on ne sait où il va s'arrêter et semble être une base. 11 Il retrouve son vainqueur avec une belle marge de manœuvre et cette situation devrait être mise à profit. 3 Il avait terminé troisième d'une course où figuraient des chevaux qui s'illustrèrent actuellement dans les listeds. 10 Sa dernière perf. nous a bien plu et, s'il continue dans cette voie, il peut pimenter. 7 Il s'est octroyé un petit handicap sur cette distance avec désinvolture et peut monter de catégorie avec bonheur. 8 Demi-frère de «Ken Risk» on attend toujours qu'il suive les traces de son illustre frère. 6 Il se trouve nettement mieux placé que lors de sa dernière sortie et il ne faudra pas le négliger. 4 Bien que pénalisé, il a prouvé qu'il restait compétitif à ce niveau. LES REMPLAÇANTS: 13 N'a plus fait grand-chose mais déjà bien couru en pareille société. 16 Revient des réclamer et est toujours capable de pimenter.
	2	Eudoxe	59	10	M. Boutin	B. Seclý	12/1	6p4p2p	
	3	France-Rodney	58,5	13	O. Doleuze	G. Doleuze	15/1	0p0p3p	
	4	Illusive-Grey	57,5	3	T. Thuillez	P. Barbe	8/1	7p1p4p	
	5	Moon-Colony	57,5	14	A. Junk	M. Zilber	14/1	5p3p3p	
	6	Rivendor	56	5	F. Head	J.-M. Choubersky	17/1	3p6p1p	
	7	Romantic-Dream	56	16	D. Boeuf	P. Demercastel	9/1	1p0p4p	
	8	Ken-Royal	55,5	6	F. Sanchez	A. Spanu	18/1	0p3p7p	
	9	Polent	55	9	S. Guillot	N. Clément	6/1	1p2p1p	
	10	Assiac	54,5	1	G. Guignard	P. Demercastel	7/1	6p1p2p	
	11	Celtic-Bird	54,5	15	G. Mossé	P. Bary	11/1	7p2p5p	
	12	Esamix	54	7	O. Peslier	N. Clément	21/1	0p4p1p	
	13	Yole	53,5	8	A. Sanglard	J.-B. De Balanda	17/1	0p7p9p	
	14	Here-to-Eternity	52	12	P. Bruneau	P. Demercastel	23/1	2p5p4p	
	15	Martine's-Baby	51	11	N. Jeanpierre	A. Hosselet	32/1	1p0p6p	
	16	Irish-Holmes	50	4	S. Coffigny	C. Boutin	24/1	0p0p0p	

Impar prono

9*

11*

3*

10

7

8

6

4

*Bases

Coup de poker

8

Au 2/4

9-3

Au tiercé

pour 14 fr

9-11-X

•••••

Impar surprise

9

1

6

15

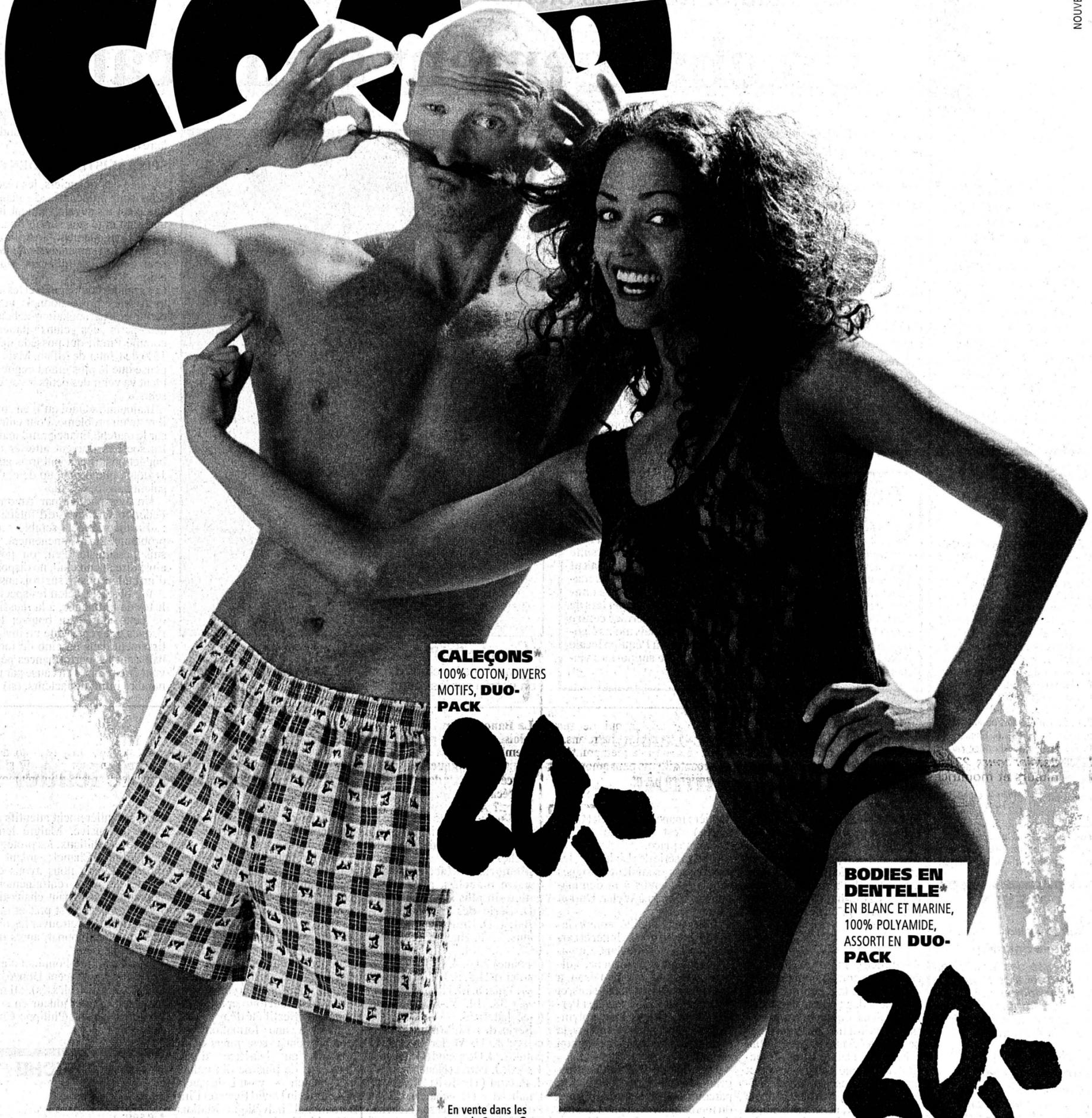
11

13

3

16

Coop VOUS INFORME:



CALEÇONS*
100% COTON, DIVERS
MOTIFS, **DUO-
PACK**

20.-

**BODIES EN
DENTELLE***
EN BLANC ET MARINE,
100% POLYAMIDE,
ASSORTI EN **DUO-
PACK**

20.-

* En vente dans les
grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Confitures midi en éco-sachet recharge.

Et voilà une idée intelligente pour remplir vos pots de confiture vides! Faites le plein de fruits grâce à ces sachets rigides, si pratiques. Prix: p.ex. abricots, 370g

1.75



Moutarde/Ketchup THOMY Top 2.

Un duo d'un genre nouveau: dans un même tube, moutarde et ketchup font bande à part. Délicieux avec les hot-dogs, les hamburgers, les pommes frites etc. ou p. ex. dans les sauces salades. Prix: 200g

2.60*



Spätzli aux oeufs Coop NATURAplan.

Aux oeufs d'élevage en plein air, à la farine et à l'huile de tournesol de production biologique contrôlée. Prix: 500g

3.70*



Mini Cake Frigor noir.

Une glace au chocolat bien fondante Frisco, le goût du Frigor noir en prime: le rêve pour les gourmands. Prix: les 4 (440 ml)

6.60*



Pâté de foie de veau; viande de dinde en gelée.

Qu'est-ce qu'on mange ce soir? Deux bons conseils, et même un troisième: à servir très frais! Prix: Viande de dinde 115g 1.95*; pâté de foie 70g

1.30



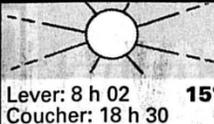
Mélange de fromages râpés Coop NATURAplan.

Doux et relevés à la fois, voici l'emmental et le fromage des Grisons de production biologique contrôlée. L'idéal pour vos soufflés, gratins, cornettes ou ramequins au fromage. Prix: 100g

2.50*

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**

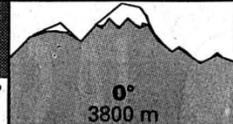




Lever: 8 h 02 15°
Coucher: 18 h 30



Lever: 16 h 59 8°
Coucher: 4 h 03



0°
3800 m

Lac des Brenets
751.09 m
Lac de Neuchâtel
429.26



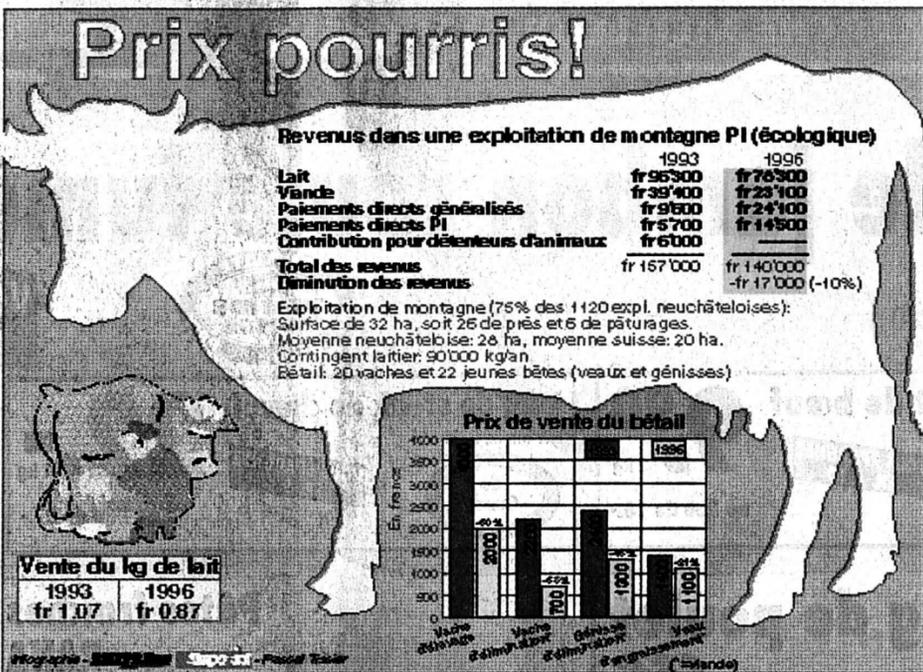
Plus de 1000 paysans de l'Arc jurassien à Berne

Prix plus fous que la vache

Pas étonnant si plus de 500 paysans neuchâtelois (et autant du Jura) sont aujourd'hui dans la capitale fédérale pour y manifester. Un coup d'œil sur la chute des prix du lait et de la viande, une oreille attentive aux cas dramatiques que commencent à citer les responsables de la profession, et on comprend tout.

A l'appel de l'Union suisse des paysans (USP) et selon ses attentes, ils devraient être plus de 10.000 à Berne. Il sera question de la vache folle, mais dans l'entretien que nous ont accordé Walter Willener (directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) et Philippe Humberset (responsable des comptabilités agricoles au Service de vulgarisation), nous n'en avons parlé que le temps de passer à autre chose. Plus dramatique. C'est la situation de certains agriculteurs neuchâtelois en situation de faillite ou qui s'en sortent de justesse. Mais à quel prix!

« Nous sommes par exemple en discussion avec une banque qui veut retirer son prêt hypothécaire à un paysan à la fin de l'année. Pourquoi? Parce que la valeur de rendement a considérablement diminué, et que la banque voit venir une faillite qui lui ferait perdre plusieurs centaines de milliers de francs... Le paysan devra vendre son domaine en catastrophe. » Philippe Humberset constate que les grandes banques se retirent progressivement des affaires agricoles neuchâteloises, et Wal-



ter Willener renchérit: « Quand la BCN commencera d'éplucher les dossiers agricoles parfois délicats qu'elle a hérités du Crédit foncier, ça pourrait faire mal! »

Même les crédits d'investissement, prêtés sans intérêt par l'état mais avec obligation de remboursement en une quinzaine d'années (soit dix à quinze mille francs par an), sont difficiles à honorer. On nous a cité le cas d'un agriculteur qui ne rembourse plus depuis quatre ans. Et d'un autre qui a réemprunté de l'argent ailleurs pour amortir son premier emprunt.

Qui faut-il incriminer? Les agriculteurs ont-ils fait des bêtises dans leur gestion? Des investissements trop importants au

temps des vaches grasses? Philippe Humberset: « C'est difficile à dire. Il y a certainement eu des achats de terre à des prix spé-

culatifs ou des suréquipements en machines. Mais tout le monde vivait dans une spirale à la hausse. Beaucoup ont misé sur elle et présenté des budgets d'exploitation parfaitement équilibrés au vu de la situation. » Walter Willener rappelle aussi que le canton a parfois accordé des crédits d'investissement quand la sagesse aurait justifié une décision négative.

Que doivent faire les associations professionnelles? Walter Willener: « Si je le savais, je ne serais pas ici... » Et plus sérieusement, cette déclaration peut-être étonnante de la part d'un député radical: « Il faut passer d'une défense politique à une défense de type syndical. Aller trouver Delamuraz, ça ne suffit plus. »

Fernand Cuhe, qui se rend aujourd'hui à Berne à titre personnel, pense à peu près la même chose: « Il ne faut pas, une fois de plus et une fois de trop, nous plaindre et demander des subventions. Mais nous responsabiliser davantage à l'égard du marché. Former des négociateurs spécialisés en fonction des produits. Réformer nos structures par rapport au marché! »

Rémy Gogniat

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Autodéfense pour handicapés

Parmi les victimes d'agressions, il n'est pas rare de trouver des personnes handicapées physiques. Consciente de ce problème, l'Association suisse des paralysés a mis sur pied en 1994 une série de cours d'autodéfense destinés à des participants férus d'arts martiaux. Lors du dernier cours, 23 moniteurs et monitrices ont terminé avec succès leur formation.

Page 21

Couvet: une religieuse se bat

Pour les sans-abri de Paris

« Leur toit, c'est la vouïte des cieux! » Sœur Odette, responsable du foyer d'accueil L'Etoile à Couvet, vient de rentrer de Paris, bouleversée de voir les sans-abri vivre, été comme hiver, dans des cartons. Elle a donc décidé de lancer une campagne cantonale pour récolter sacs de couchage et couvertures.

Page 28

Jura: viols et tentative de meurtre

Condamnation aggravée

Siégeant à la suite de l'acceptation par le Tribunal fédéral d'un pourvoi en nullité déposé par le procureur du Jura, le Tribunal cantonal a condamné un Ajoulot de 26 ans à 6 ans et demi de réclusion pour tentative de meurtre et viols aggravés.

Page 30

Mais quelle vie!

Trois cas neuchâtelois de situations à pleurer:

- Pour nouer les deux bouts, un paysan, le matin à 5 h, distribue le journal. A 6 h il saute dans le train pour aller travailler aux CFF dans une ville romande. Le soir, il exploite son domaine, prenant le relais de sa femme qui a traité la vingtaine de vaches le matin et qui est allée aux champs pendant la journée.

- Au départ, sur une surface de 20 hectares, ce fermier avait une situation d'endettement normale. Par la suite et pour la maintenir, sa femme est allée travailler dans une entreprise de services, lui s'est fait engager dans une usine, effectuant encore un travail de surveillance de locaux certains soirs. Tout cela à côté du train de paysan. Pendant dix ans. Maintenant, ça va un peu mieux: l'agriculteur peut passer toutes ses soirées dans sa ferme...

- Ce paysan travaille les trois quarts de son temps dans un garage. Le reste, c'est pour l'exploitation. Avec sa femme qui a pris en charge les travaux lourds durant la journée. A côté des gosses et des tâches ménagères.

R. Gt

Taux hypothécaire: la BCN ne suit pas à 4 3/4%

Une question de transparence

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) n'a pas l'intention d'emboîter le pas aux établissements allemands qui ont annoncé une baisse de leur taux hypothécaire à 4 3/4 pour cent. La raison? Au contraire de la plupart de ses concurrents, qui n'offrent le taux de référence qu'à quelques excellents clients, la BCN prête à 5% pour les immeubles d'habitation ou commerciaux, et ceci dans la totalité des cas. Ce qui lui vaut de rester, en dépit d'un taux de base qui paraît plus élevé, bien moins chère que les autres banques.

« J'ai été surpris par la décision des établissements allemands, qui ont réagi très vite. Car lorsqu'on regarde la structure de leurs fonds passifs, on constate qu'ils ont surtout taillé dans leurs marges. »

Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), Pierre Godet analyse très sereinement le mouvement de baisse des taux hypothécaires qui s'est

amorcé de l'autre côté de la Sarine après la décision de la Banque nationale suisse (BNS), le 26 septembre dernier, d'abaisser le taux d'escompte à son plus bas niveau historique (1%). Et la BCN, jusqu'ici plutôt rapide à emboîter le pas aux premières décisions des banques d'abaisser leur taux hypothécaire, ne se lancera pas, cette fois-ci, dans la mêlée:

« Notre politique se distingue très nettement de celle de la plupart des établissements bancaires », explique Pierre Godet. « Pour nous, le taux de référence, qui est de 5%, s'applique à la totalité des prêts, qu'il s'agisse de gros ou de petits clients, d'immeubles commerciaux ou d'habitations privées. »

La BCN pratique donc véritablement un taux moyen de 5% sur ses affaires immobilières. Ses concurrents, par contre, qui annoncent un taux de référence de 4 3/4%, voire de 4 1/2%, ne l'appliquent pour la plupart qu'à quelques clients, ceux qui ont un bon profil de risque ou qui appor-

tent de grosses affaires à la banque. Les autres, soit le 90% des clients, ont un taux majoré d'un demi, voire d'un pour cent. « Et si l'on analyse leur taux d'intérêt moyen, on arrive à 5 1/2% ou 5 3/4%, soit un taux plus élevé qu'à la BCN. »

Résultat des courses: avec un véritable taux de 5%, la BCN n'est pas en mesure actuellement de le baisser davantage. Mais l'établissement neuchâtelois analyse évidemment le marché, et pourrait revoir sa décision si les conditions devaient se modifier dans les prochains mois.

Aucune banque cantonale de Suisse romande n'a, jusqu'ici, annoncé une baisse de son taux hypothécaire. De son côté, la Banque cantonale bernoise a déjà franchi le pas: la baisse à 4 3/4% de son taux de base est valable tout de suite pour les nouvelles affaires et dès mars 1997 pour les anciennes. Mais un taux différencié est appliqué selon les objets, précise-t-on au sein de l'établissement.

F. K.

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Pour toute la Suisse: une formation de bancs de brouillard et de stratus sur le plateau, avec une limite supérieure comprise entre 800 et 1200 m va se dissiper en cours de matinée dans l'ouest et se déchirer seulement en partie dans l'est. Sinon et au-dessus, le temps sera en général ensoleillé. Au sud des Alpes, après la dissipation de quelques brumes matinales, le temps sera ensoleillé. Isotherme du zéro degré situé vers 3800 m. En montagne, vents de secteur nord, faibles à modérés. Températures en fin de nuit: 8 degrés, 5 en Valais. Températures l'après-midi: 15 degrés, 17 en Valais.

Le temps qu'il faisait hier à...

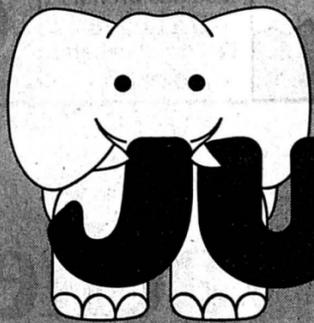
	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	6°	15°	Mexico Nuageux	14°	26°
Athènes Nuageux	13°	19°	Miami Nuageux	21°	28°
Bangkok Pluvieux	29°	34°	Montréal Nuageux	5°	6°
Barcelone Clair	14°	25°	New Delhi Clair	18°	31°
Beyrouth Pluvieux	20°	24°	New York Nuageux	11°	15°
Copenhague Nuageux	8°	12°	Paris Nuageux	9°	20°
Francfort Nuageux	7°	17°	Rio de Janeiro Nuageux	17°	27°
Hong Kong Clair	23°	27°	Rome Clair	10°	24°
Lisbonne Nuageux	16°	24°	San Francisco Clair	8°	21°
Los Angeles Clair	11°	25°	Stockholm Nuageux	4°	6°
Madrid Clair	12°	27°	Varsovie Nuageux	3°	9°

Le temps qu'il va faire

La zone de haute pression se déplace lentement vers le Danemark. Elle continuera cependant d'influencer le temps en Suisse ces prochains jours.

Evolution probable du jeudi au dimanche: jeudi: bancs de brouillard et de stratus matinaux sur le plateau, sinon le temps sera beau et doux. Dès vendredi: temps probablement en partie ensoleillé, par moments nuageux. Quelques précipitations possibles au nord.





LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 23.10.1996

Semaine 43

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



NESCAFÉ Gold de Luxe, Espresso, Ambiance, Finesse ou Sérénade

VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

9.90

au lieu de 14.90

76'10100'02612'6/4313/5020/1329/6255

verre 200 g



BANCOMAT INTERNATIONAL

1 kg de jambon roulé fumé

Épaule ou cou, pièces de 900 à 1200 g



VOUS ÉPARGNEZ FR. 3.10

12.90

1 kg au lieu de 16.-

1 kg de ragoût de bœuf

9.90

VOUS ÉPARGNEZ FR. 6.10

1 kg au lieu de 16.-



1 kg de steak de cheval

22.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

1 kg au lieu de 27.-



1 kg de tranches de dinde

14.90

VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.10

1 kg au lieu de 19.-



1 kg de poulet SEG

Produit d'une alimentation végétale. Pièces de 1,3 à 1,6 kg



VOUS ÉPARGNEZ FR. 3.-

1 kg 4.50 au lieu de 7.50

76'10356'00450'3



Pâtes fraîches RANA

Les vraies pâtes italiennes!

80'01665'01041'2

20% MOINS CHER

250 g 2.95 au lieu de 3.70



2 litres de glace JUMBO

13 parfums 76'10356'06330'2

1/2 PRIX

3.95 au lieu de 7.90

6 bouteilles de COCA-COLA ou COCA-COLA light

VOUS ÉPARGNEZ FR. 6.-

6 x 2 litres 9.30 au lieu de 15.30



6 bouteilles de TINAJA

Vin rouge espagnol

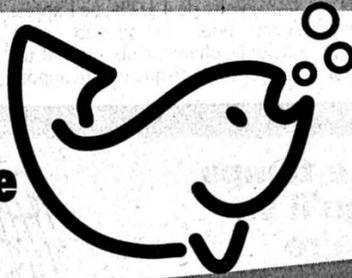
VOUS ÉPARGNEZ FR. 17.-

10.- au lieu de 27.-



DE NOTRE POISSONNERIE

1 kg de truite saumonée



VOUS ÉPARGNEZ FR. 7.-

1 kg 10.- au lieu de 17.-

1 kg de filets de carrelets



VOUS ÉPARGNEZ FR. 3.-

1 kg 16.- au lieu de 19.-

JUMBO FÊTE SON ANNIVERSAIRE ET VOUS REMERCIE DE VOTRE FIDÉLITÉ

1 OPEL CORSA À GAGNER!



Conditions de participation: 1. Remplir le talon, le découper et le déposer dans l'urne à l'entrée du magasin. 2. Le tirage au sort aura lieu le samedi 26 octobre 1996. 3. Il ne sera accepté qu'un talon par personne. 4. Les employés de JUMBO ainsi que leur famille sont exclus du concours. 5. La participation au concours est libre, sans obligation d'achat. 6. Chaque participant(e) se soumet au règlement et aux décisions de JUMBO SA.

TALON DE PARTICIPATION POUR LA TOMBOLA DE VOTRE JUMBO

Nom: Prénom: Rue, no: NPA, Lieu: Tel:

Quand les handicapés apprennent à se défendre, ils acquièrent...

Une flèche de plus à leur arc

Les agresseurs, — ils sont légion —, ne s'embarrassent pas toujours d'idéaux moraux. Parmi leurs victimes, il n'est pas rare de trouver des personnes handicapées physiques. Consciente du réel problème auquel sont confrontés les handicapés, en 1994, l'ASPr (Association suisse des paralysés), a mis sur pied une série de cours d'autodéfense destinés à des participants férus d'arts martiaux. Lors du dernier cours donné par Lydia Zijdel, 23 moniteurs et monitrices ont terminé avec succès leur formation. Certificat en poche, ils peuvent désormais organiser et dispenser eux-mêmes et de façon régulière leur savoir.

Il s'agit d'avoir confiance en soi et surtout, d'apprendre à vaincre sa peur. Même si, parmi les handicapés, certains s'obstinent à faire entière confiance à leur bonne étoile, d'autres sont tellement désécurisés qu'ils craignent de devoir sortir seul de chez eux. Et bien qu'en Suisse, les handicapés soient généralement moins menacés que les bien portants, l'idée qu'ils puissent aussi apprendre à se défendre a fait son bonhomme de chemin. Domage pourtant que les cours d'autodéfense pour handicapés physiques, lancés en 1994 par l'ASPr, n'aient pas rencontré le même écho en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Pour clore une formation établie sur deux ans, le dernier cours s'est déroulé du 4 au 6 octobre au

Centre suisse pour paraplégiques de Nottwil (LU). Parmi les 23 nouveaux moniteurs et monitrices, tous au fait d'un art martial, la seule représentante romande à recevoir le certificat l'autorisant à enseigner était Chaux-de-Fonnière.

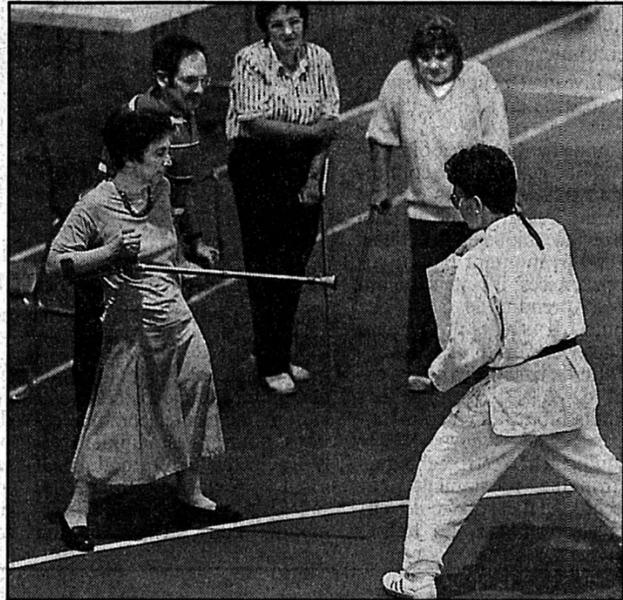
Dispensés par Lydia Zijdel, une physiothérapeute hollandaise, maître d'aïkido et de karaté et paraplégique depuis 1982, les cours d'autodéfense pour handicapés n'ont certes pas eu la prétention d'avoir valeur de ga-

rantie contre un acte criminel ou de détresse. Néanmoins, les handicapés qui ont eu la chance de participer à ces journées ont appris à avoir confiance en eux et à vaincre leur peur, tant que faire se peut.

Grâce à la collaboration qui s'est établie entre Lydia Zijdel, l'ASPr et la FSSH (Fédération suisse de Sport Handicap), les 23 nouveaux enseignants ont aussi eu la possibilité de compléter leur certificat par un exposé théorique, afin d'acquiescer la qua-

lification officielle de « moniteur de Sport Handicap, orientation autodéfense. » Cette qualification, accordée par la FSSH, offre une reconnaissance officielle et nationale du certificat de moniteur de cours d'autodéfense pour handicapés obtenu avec Lydia Zijdel. Elle permet encore et surtout d'espérer que les cours d'autodéfense se développeront et se généraliseront partout en Suisse, mais aussi en Suisse romande.

Christiane MERONI



Cours d'autodéfense donné par l'ASPR

Les handicapés acquièrent une force spirituelle et physique sans précédent. (sp)

Ils sont seuls aptes à décider

Directeur de Foyer Handicap Neuchâtel, Daniel Domjan se refuse à décider pour l'autre: « L'autodéfense est un choix, au même titre que tous les autres loisirs. Soignants et handicapés sont seuls aptes à décider. Pour l'instant, mon cheminement personnel m'oblige à donner les priorités à l'intégration sociale des handicapés et à leur autonomie. Je ne divulgue pas les infos à tous vents car je considère que c'est au handicapé à faire le bon choix. Les professionnels ne sont là que pour aiguiller, donner des pistes, favoriser les requêtes et non pour décider à sa place. Ce processus est d'ailleurs le même que celui que j'utiliserais pour les bien portants. » (chm)

Agressions sexuelles

L'étude, présentée il y a un mois en Autriche par une psychologue suisse Aïna Zeinf, tendrait à prouver que beaucoup d'handicapés physiques sont agressés par des proches (médecins, éducateurs, parents). A force d'être à la merci d'autrui plusieurs fois par jour, la personne handicapée a une attitude faussée face à son corps. Elle perd la notion du « qui je suis ». Et comme elle a un évident besoin de l'autre, vis-à-vis duquel elle est en situation de perpétuel remerciement, il lui est difficile de gérer la négation. Chargée des relations publiques à l'ASPr, Cristina Vuilleumier est formelle: « Je suis en chaise roulante depuis plusieurs années. Le fait de suivre les cours d'autodéfense m'a permis de perdre, dans ma tête, mon handicap. Je sais maintenant qui je suis, ce que je vaudrais et surtout, ce que je veux. Si nous avons énormément appris des profs, eux ont dû apprendre à découvrir, dans leur tête, nos handicaps. Et comme un dojo peut facilement être accessible en chaise roulante, tous les handicapés devraient, au moins une fois, s'essayer à l'autodéfense. D'ailleurs, il serait souhaitable que les personnes qui ont décidé de s'occuper des handicapés suivent aussi ces cours. » (chm)

AGENDA

Pour les Perce-Neige Vente d'allumettes

Les Perce-Neige feront appel à votre bon cœur samedi matin 26 octobre avec une vente d'allumettes. A cet effet et pour renforcer les rangs des vendeurs, les élèves de l'école primaire ont été appelés à la rescousse. Une quarantaine d'écopiers et d'écopières se sont annoncés. Afin d'éviter toute confusion, les vendeurs seront munis d'un badge portant l'insigne des Perce-Neige. Rappelons que, il y a quelques temps, l'institution avait été victime de petits escrocs. Les vendeurs qui sillonneront le Pod et d'autres quartiers, dont les Forges, seront donc dûment identifiables. Ils proposeront des pochettes et des grandes boîtes d'allumettes, éventuellement des briquets (respectivement à 2, 10 et 5 francs). Un stand sera également dressé à Espacité pour s'approvisionner et laisser parler son cœur. (Imp)

Au Club 44

Tibet, entre mythes et réalités

La journaliste et écrivaine Claude Levenson est l'une des meilleures spécialistes de la culture tibétaine. Elle sera au Club 44 jeudi 24 octobre, 20 h 30, pour parler du Tibet, entre mythes et réalités. Que savons-nous en effet de ce pays haut perché, si près du ciel? Son isolement altier ne lui a pas épargné les bouleversements de l'histoire. Depuis plus de 40 ans, ses habitants vivent sous le joug chinois, accomplissement peut-être d'un sévère avertissement inscrit par le troisième dalaï-lama dans son testament. Son successeur, Gyatso, Xive dalaï-lama, l'actuel chef spirituel, croit toujours à la non-violence et à la tolérance. Il a la mission de conduire son peuple vers la modernité. Claude Levenson, qui a déjà écrit plusieurs ouvrages sur le Tibet et le dalaï-lama, est une référence en la matière. Nul doute que ses connaissances et ses convictions sauront passionner le public. (sp-imp)

AVIS URGENT

Nous engageons

PEINTRES BÂTIMENTS CFC

Appelez de suite

ADIA 20.53.83

Assemblée romande des boulangères

«Les fleurs de nos commerces»

Les boulangères romandes tenaient hier leur assemblée à La Chaux-de-Fonds. Elles ont décidé de demander leur intégration dans l'association qui rassemble leurs maris patrons boulangers-pâtisseries.

Trente ans après sa création, l'association des boulangères romandes a décidé de se fondre dans celle des patrons boulangers-pâtisseries. Parmi les raisons avancées hier lors de l'assemblée de ces sections féminines, à l'hôtel des Endroits, le manque de participation des membres est la principale.

Cette intégration-fusion projetée n'a cependant rien d'un pas en arrière, ont dit ses animatrices devant quelque 50 participantes. L'expérience accumulée de leur côté par les boulangères servira les intérêts de ces commerces souvent familiaux. Si elles n'avaient fondé leur propre cercle, les femmes seraient restées en marge, a noté Mme Esther Rappaz, présidente d'honneur.

«L'avenir des boulangères, c'est la fusion», a dit avant le vote, una-

nime, Mme Rose-Marie Hungerbühler, présidente romande, qui a lancé un: « Osez, boulangères! »

Elles ont osé et les hommes présents s'en sont félicités. Pour le président romand M. Yves Girard, c'est le moment que les « dames boulangères » entrent à part entière dans l'association des patrons boulangers-pâtisseries. Car le plus gros du travail commercial leur revient, que ce soit la vente, la présentation, la formation du personnel, la publicité, a-t-il dit en substance. «Continuer d'être les fleurs de nos commerces», a-t-il joliment conclu.

La section Neuchâtel - Val-de-Ruz - Val-de-Travers compte 37 membres. Celle de La Chaux-de-Fonds - Le Locle, présidée par Mme Freyburger, 12. Ainsi que l'a souligné le président du Conseil communal invité M. Charles Augsburg, la boulangerie à La Chaux-de-Fonds occupe 140 personnes, sans compter la boulangerie industrielle. Les artisans boulangers sont environ 3000 en Suisse et emploient 30.000 personnes. (rn)



Boulangères romandes

Leur comité, avec à droite Mme Freyburger, présidente de la section locale. (Impar-Leuenberger)

Nouvel ouvrage aux Editions d'En Haut

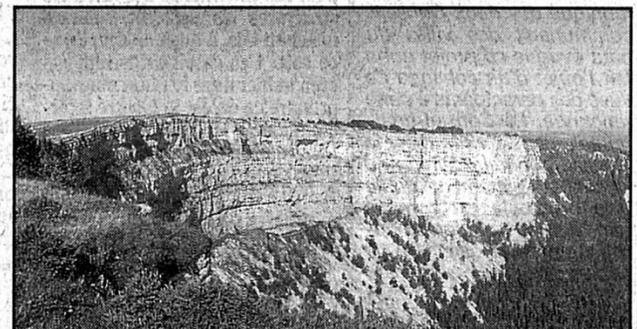
Magie des crêtes du Jura

Longue dorsale s'étendant d'ouest en est sur près de 350 kilomètres, à des altitudes comprises entre 800 et 1700 mètres, le Jura est superbement pluriel, ainsi qu'en témoigne le nouveau livre présenté hier par les Editions d'En Haut.

S'il existe déjà et depuis longtemps une quantité d'ouvrages illustrant et commentant le Jura, le dernier-né chez l'éditeur Marcel Guerdat présente la particularité d'embrasser l'ensemble de l'Arc jurassien, qui rassemble bien plus qu'il ne sépare, si l'on regarde la carte géographique. Ainsi, en vues aériennes souvent, y découvre-t-on la longue dorsale et ses points de vue les plus beaux de La Roche-Franche, à hauteur de Genève jusqu'à Belchenflue, à hauteur d'Olten, là où s'affaîsse la chaîne jurassienne, comme happée par les fumées de la centrale nucléaire de Gösgen. De quoi s'apercevoir et intégrer mentalement que le Jura est bilingue et bien plutôt pont que barrière.

Les puissants plissements sauvages du Jura, rythmés par les vallées et les damiers de champs cultivés, les lacs, sont agrémentés par des photographies de faune et de flore suscitant l'émerveillement, car, si l'on regarde, on ne sait plus très bien voir. « Tout ce qui est reproduit dans ce livre est visible par les promeneurs », précise Eric Leuba, qui a arpenté et survolé la région durant des mois pour en capturer la réalité, la poésie, l'espace et la grandeur sur la pellicule.

Pur produit du terroir, ce magnifique livre - tiré à 3000 exemplaires pour sa version française et à 2000 pour sa version allemande - contient des textes du conseiller d'Etat Francis Matthey, de l'écrivain Louis-Albert Zbinden - Neuchâtelois en exil à Paris -, de Me Maurice Favre et de Marcel-S. Jacquat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de la ville. Imprimé par Typoffset Dynamic S.A., il est disponible



Un site unique

Les amoureux du Jura ne manqueront pas de le reconnaître. (sp)

dans les librairies de l'Arc jurassien, y compris en France voisine. Et prochainement à Modhac, L.-A. Zbinden (toute la journée de vendredi) et Francis Matthey (le

1er novembre en soirée) procéderont à des dédicaces. (sg)

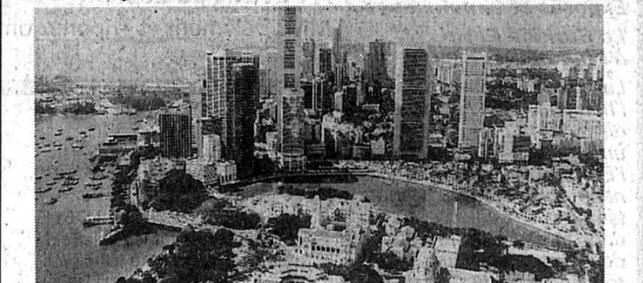
● «Les Crêtes du Jura», Editions d'En Haut, 1996.

PUBLIREPORTAGE

Singapour - un fascinant papillon asiatique voltige dans la Brasserie de la Channe à La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 17

☎ 039/23 10 64



Singapour - l'île fascinante de l'Asie

Imaginer que Singapour ressemble à n'importe quelle île d'Extrême-Orient est une erreur. Au XIVe siècle, en effet, l'île était déjà une plaque tournante des voies maritimes de l'Asie du sud-est. Au fil de l'expansion des intérêts commerciaux britanniques, la ville devint une importante métropole économique aux confins de l'Orient et de l'Occident.

L'apport culturel de différents peuples qui immigrèrent dans l'état insulaire en fit un centre cosmopolite. Cette particularité se reflète non seulement à travers le commerce et le tourisme mais aussi fortement dans le domaine culinaire. La Brasserie de la Channe présentera du 18 octobre au 10 novembre 1996 quelques beaux exemples de la gastronomie asiatique sous la forme de savoureuses spécialités de Singapour en attachant une grande importance à l'authenticité de l'art culinaire et à l'utilisation d'ingrédients asiatiques.

132-796264

Dernier crédit en faveur de l'Ecole technique du Locle

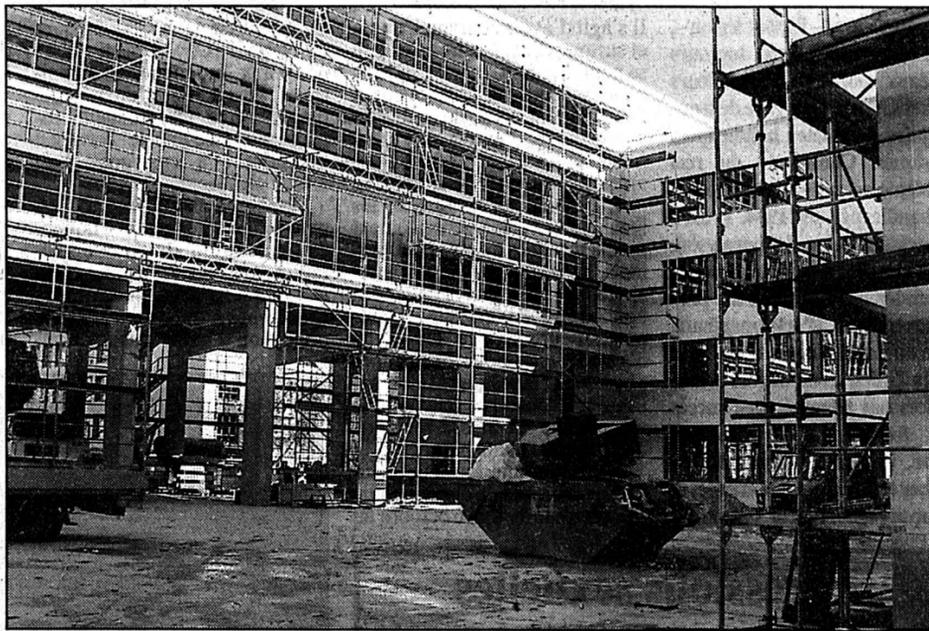
Demi-million mûrement réfléchi

Un crédit de 521.000 fr. en faveur d'équipements complémentaires pour l'Ecole technique: l'unique rapport que le Conseil général du Locle aura à traiter le 29 octobre prochain porte sur cet investissement extrabudgétaire. A rappeler que le législatif avait porté au budget 1996, dans les prévisions d'investissement de la Ville, une somme de 570.000 fr., somme ramenée à 521.000 fr. dans un esprit d'économie.

Les investissements envisagés sont répartis en six secteurs. A savoir:

- Equipement et accessoires de mécanique générale. Le coût total de remise en état du parc de machines relatif aux trois ateliers de mécanique était évalué à 200.000 fr., montant réparti sur deux exercices; il reste cette année à prendre le solde en compte. Il s'agit notamment d'acheter une machine à travailler, afin de traiter des pièces entrant dans le programme des produits fabriqués en sous-traitance.

- Equipement électrotechnique-électronique, notamment pour la technique d'enrobage des circuits électroniques, les techni-



Le futur bâtiment de l'ETMN

Les équipements de l'Ecole technique du Locle qui y seront transférés ne feront pas tache!

ques de mesure sur les lignes de communication, ou encore dans le domaine des télécommunications, pour la visiophonie.

- Equipement informatique. Il s'agit entre autres d'équiper les salles d'enseignement de l'informatique d'un système de gestion

permettant à l'enseignant de contrôler chaque poste d'élève de façon centralisée, et de compléter l'équipement en ordinateurs à disposition des enseignants et des élèves, ainsi que d'acquérir deux logiciels de simulation.

- Equipement de salles de cours.

- Equipement pour l'administration. Essentiellement l'acquisition d'une machine de pliage et de mise sous enveloppe, puisque les fichiers enseignants et élèves seront tout prochainement réu-

nis au secrétariat du Locle, et qu'il faudra gérer quelque 1000 adresses.

- Equipement de service, par un véhicule de type fourgon, requis pour les besoins du déménagement dont les premiers préparatifs ont déjà commencé; et un chariot transporteur-élévateur électrique.

Cette demande de crédit extrabudgétaire 1996 s'inscrit dans la ligne des objectifs fixés en ce qui concerne les équipements de l'Ecole technique du Locle, qu'il faudra transférer dans le nouveau bâtiment. «Hormis ce qui est prévu dans les crédits de la nouvelle construction, nous pouvons affirmer que nous aurons acquis, en tenant compte du présent crédit, les équipements nécessaires à l'enseignement que nous avons à dispenser», note le Conseil communal. Qui précise encore que pour cet investissement, «nous avons analysé la situation présente sur l'ensemble de l'ETMN-Le Locle et La Chaux-de-Fonds, afin d'éviter toute dépense inutile». Il s'agit de la dernière demande de crédit adressée en direct à l'autorité communale; dès 1997, les demandes seront consolidées au niveau du CIFOM.

Cette dépense sera couverte par les subventions fédérales et cantonales ainsi que par un prélèvement à la réserve du COSC. CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Un hôtel toujours fermé Quid des Trois Rois?

Florence L'Eplattenier (pop) et consorts demandent au Conseil communal du Locle d'informer le Conseil général sur les démarches déjà entreprises pour la reprise d'activité de l'Hôtel des Trois Rois et sur l'évolution de cette affaire. (Imp)

Etude routière en cours Evitement du Locle?

Evitement du Locle: la question est posée par le biais de Frédéric Blaser (pop) et consorts. Celui-ci rappelle l'étude entreprise par les services de l'Etat pour la création d'une route entre le bas du Raymond et le Crêt-du-Locle. «Du même coup, il a été fait mention d'un évitement de la ville de La Chaux-de-Fonds. Un récent communiqué des deux Conseils communaux des villes du haut évoque ce projet qui a fait l'objet d'un échange de vues des participants à cette rencontre. Le Conseil communal peut-il informer le Conseil général désireux de savoir si l'évitement de la ville du Locle est compris dans l'étude mentionnée ci-dessus et si le caractère de son urgence est maintenu?» (Imp)

Bâtiment de l'ETLL Des locaux à étudier!

Que faire de l'ancien bâtiment de l'ETLL? Valérie Leimgruber (pop) demande par motion au Conseil communal de bien vouloir étudier, dans un avenir proche, l'utilisation de ces locaux «dont une partie pourrait être réservée aux activités des jeunes». (Imp)

AGENDA

Exposés et témoignages Le Burkina Faso à l'honneur!

Le Burkina Faso sera à l'honneur demain dans le district du Locle. D'un côté, un ancien boursier de l'EPER, l'enseignant burkinabé Osée Bangre viendra témoigner de son travail dans le cadre de projets de développement, jeudi 24 octobre à 14 h à la salle de paroisse de La Brévine et le même jour à 20 h à la salle de paroisse de La Chaux-du-Milieu. De l'autre côté, l'Eglise évangélique libre (angle rue de la Banque-Bournot) au Locle, accueille, toujours jeudi 24 octobre à 20 h Suzanne et Walter Roesti, qui travaillent de longue date au Burkina Faso. (Imp)

Délégation d'enseignants japonais dans le canton Etude d'un système scolaire

Une délégation d'une vingtaine de directeurs, directrices et maîtres d'école du Japon sont actuellement en visite dans le canton de Neuchâtel. Leur voyage d'étude a pour but essentiel de découvrir les structures du système scolaire neuchâtelois, à quelque degré que ce soit. Ces enseignants nippons étaient hier dans le Haut pour apprendre ce qu'est le Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM).

Après avoir été accueillis, lundi matin, par le conseiller d'état Jean Guinand, chef du Départe-

ment de l'instruction publique et des affaires culturelles (DI-PAC), ces enseignants de la préfecture japonaise d'Akita ont d'abord visité des classes de niveau infantile et primaire dans l'Entre-deux-Lacs, à Enges, Cornaux, Cressier et Le Ländron. La journée d'hier fut consacrée à l'enseignement commercial et professionnel dispensé tant à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle, dans le cadre du CIFOM. A ce titre, les visiteurs ont bénéficié des explications de Jean-Jacques Delémont et Gérard Triponez, respectivement

directeur du CIFOM et de l'ETMN (Ecole technique des Montagnes neuchâteloises). Ce programme intensif se poursuivra aujourd'hui par un passage au gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, avec la participation à quelques leçons. Demain jeudi, la délégation sera reçue au centre scolaire Béroche-Bevaix «Les Cerisiers», à Gorgier. Dernière et logique étape, vendredi, à «l'école de formation des maîtres», soit l'Ecole normale de Neuchâtel suivie d'une visite de la ville. (jcp)



A l'ETMN au Locle

MM. Delémont et Triponez ont expliqué le fonctionnement du CIFOM. (Impar-Perrin)

ACL Deuxième concert de l'abonnement Couleurs romantiques

L'Association des concerts du Locle (ACL) a jeté son dévolu sur le violoncelle pour la deuxième manifestation de la saison. L'Américaine Wendy Warner, Grand prix Rostropovitch 1990, accompagnée de Bénédicte Harlé au piano, diplômée du Conservatoire national supérieur de Paris, en seront les interprètes.

Brahms, compositeur qui a sublimé le violoncelle. D. de C.

● Casino, vendredi 25 octobre 20 h 15

A l'affiche, des pages magistrales que les concerts ne présentent que rarement isolément. Dès la fin du XVIIIe siècle, grâce à Boccherini, à Kraft, le violoncelle a acquis ses titres de noblesse. Les cinq sonates que Beethoven a écrites pour cet instrument se répartissent en trois groupes. On ne saurait séparer la sonate au programme de l'ACL, opus 102, No 1, composée en 1815, du souvenir de la comtesse Marie Erdödy. Les pages contemplatives sont d'une intensité rare.

La sonate op 40 de Chostakovitch comprend quatre mouvements. Elle date de 1934 mais son climat et son style l'apparentent aux créations postérieures. Le 2e mouvement s'inspire des danses populaires, le largo a la nostalgie des grands espaces, le finale oppose un refrain sobre à des couplets rythmés.

La soirée se terminera par la grande sonate No 2 op 99 de



Bénédicte Harlé,
pianiste

Partenaire de la violoncelle Wendy Warner (sp)

PUBLICITÉ

UNE EMISSION
PROPOSEE PAR ONDE VERTE

"Gens d'ici"
Ecoutez
et gagnez!
Jeudi 7h20
sur RTN.

ONDE VERTE

LA CARTE DES TRANSPORTS
PUBLICS NEUCHÂTELOIS

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 AU 29 OCTOBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 23.70.93 (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS Chalet des Saney, 26-27 octobre, gardien M. Ducommun.

- CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 25, banquet dès 19 h à Paroiscentre. Samedi-dimanche, le Binntal. Mardi 29, gymnastique dès 18 h 30 à la halle du Communal. Gardiennage au Fiottet: F. et F. Chuard. Gardiennage à Roche-Claire: M. Montandon, P. Buffe.
- CHEUR D'HOMMES «ECHO DE L'UNION» Lundi 28 octobre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DES LOISIRS DU 3E ÂGE Samedi 26 octobre de 9 h à 18 h, vente annuelle du club à Paroiscentre.

- CONTEMPORAINES 1915 Vendredi 25 octobre, dîner à la Tourne. Rendez-vous à 10 h 40 devant le magasin Vaucher Sport. Départ du bus à 10 h 50.
- CONTEMPORAINES 1919 Rendez-vous à 14 h 30 au Cercle de l'Union. Match au loto, lots valables.
- CONTEMPORAINES 1924 Jeudi 7 novembre à 14 h au Cercle de l'Union, match au loto, apporter 3 lots, svp. Inscriptions pour le repas de fin d'année à l'assemblée ou au No 31.23.01.

- CONTEMPORAINES 1950-1951. Jeu de quilles, restaurant Le Lux au Locle, à 20 h. Venez nombreuses, rires assurés.
- PAROISSE CATHOLIQUE La paroisse accepte vos objets, meubles, petits et grands en bon état en vue du Marché aux puces. Tél. M. Rithlin, 31.24.51 ou M. Moullet, 31.29.52.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. président M. JeanRichard, 31.81.34. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

TEEL
Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Jeudi 24 octobre à 20 heures
En mission pour Christ
au Burkina Faso
Walter et Suzanne ROESTI
de la mission WEC
Avec dias *Invitation cordiale à tous!*

132-795456

FRUTIGER
CONFECTION
«mode de vie...»

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 039/31 17 20

50 ans, ça se fête
50 ans 1946-1996

Surveillez bien votre courrier
dès aujourd'hui

Un **dépliant vert** contient
une **surprise** à ne pas manquer

Si vous avez été oublié,
n'hésitez pas à nous contacter!

132-796231

DIVERS

Nicole Fontana



a 40 ans aujourd'hui
L'apéro est offert dès 18 heures
rue Auguste-Lambelet 18
Le Locle 132-795953

RAPPEL
Club des Loisirs
VENTE

Samedi 26 octobre 1996
PAROISCENTRE
Chapelle 1, Le Locle, 9 à 18 h
Dès 14 h: *orchestre champêtre*

132-795693

Dans toutes les succursales FUST, nous vendons des milliers de
modèles d'exposition
avec des rabais exceptionnels!

Il s'agit d'appareils neufs et non utilisés, de modèles les plus récents, avec dans certains cas, de légères éraflures.

Lave-linge, congélateurs, réfrigérateurs, séchoirs, cuisinières, lave-vaisselle, congélateur-bahuts, aspirateurs, stations de repassage, micro-ondes, machines à coudre, machines à café. Petits appareils tels que: sèche-cheveux, rasoirs, fers à repasser...

Toutes les grandes marques telles que:
AEG Bauknecht BOSCH Electrolux Kenwood Miele NOVAMATIC PHILIPS rotel SCHULTESS

PRIX BAS FUST
avec cependant de nouvelles garanties, d'importants rabais à l'emporter, possibilité de location, achat contre facture, conseils d'économie d'énergie!

FUST ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epilatures 44	039 26 11 50	Neuchâtel, chez Globus (Armourins)	038 24 16 00
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122	032 52 16 00	Porrentruy, à l'Innovation	066 66 80 20
Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 heures		(PC = proposent également des ordinateurs)	
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25	Réparation rapide toutes marques	15 59 11
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48	Service de commande par téléphone	15 56 66
Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7	038 25 51 51		05-51152444

IMMOBILIER

Le Locle: à louer dès fin janvier 1997
appartement 3 pièces

Cuisine semi-agencée, balcon, jardin, chambre haute, cave.
Location: Fr. 791.35, charges comprises.
Ecrire sous chiffre P 132-796007 à: Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle, ou tél. 039/31 26 57.

132-796007

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LE LOCLE
MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisine en bois massif semi-agencée, cheminée. Possibilité de louer une place de parc. Rue de l'Industrie.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

Cuisine agencée. Dans un immeuble en face d'un parc, à 2 minutes du centre ville. Rue J.-F.-Houriet.

132-796131

AUTOS - MOTOS - VELOS

Distributeur OPEL OFFICIAL DEALER, Le Locle

Venez négocier au GARAGE DURALLYE SA
Rue de France 80, Le Locle

DES PRIX SCALPÉS

OPEL CORSA SPORT 1.4i	39 000 km	9 500.-	9 000.-
OPEL CORSA JOY 1.4i	26 000 km	12 500.-	11 900.-
OPEL CORSA GS 1.6i 16V	1995	15 900.-	14 900.-
OPEL ASTRA GLS 1.6i 5p. Climat.	38 000 km	15 900.-	15 200.-
OPEL ASTRA CONFORT S-TEC 1.6i 16V	9.95	18 900.-	17 900.-
OPEL ASTRA GLS SAFE-TEC 1.8i Climat.	6.95	18 800.-	17 800.-
OPEL ASTRA CARAVAN 1.4i	9.94	16 900.-	15 900.-
OPEL ASTRA CAR. SPORT 1.8i 16V	1994	16 000.-	15 000.-
OPEL VECTRA GL 4x4 2.0i 4p.	57 000 km	13 900.-	13 000.-
OPEL VECTRA GL 2.0i automatique	51 000 km	13 900.-	12 900.-
OPEL VECTRA DIAMOND 2.0i 5p.	1992	14 500.-	13 500.-
OPEL VECTRA GL SAFE-TEC 2.0i Climat.	1995	20 900.-	19 900.-
OPEL OMEGA CAR. GL 2.0i 16V Climat.	1995	30 900.-	29 900.-
OPEL OMEGA CAR. LS 2.0i	42 000 km	13 900.-	13 200.-
ALFA ROMEO 33	1990	8 500.-	7 900.-
FIAT COUPÉ 16V TURBO PLUS Climat.	1995	31 900.-	29 900.-
AUDI 80 2.0i E	10.92	15 900.-	14 900.-
FORD ESCORT CAR. Ghia 1.8i 16V	1992	13 900.-	12 900.-
MAZDA GLX 121 1.3i 16V T.O.-ABS-Servo	1994	13 400.-	12 300.-
MAZDA 323 GLX 1.8i 16V 5p.	45 000 km	13 900.-	12 900.-
NISSAN TERRANO SLX 2.4 + Kit	1995	28 900.-	27 900.-
RENAULT CLIO WILLIAM 2.0i 16V	7.95	21 900.-	20 900.-
SEAT IBIZA SXi 3p.	1993	11 900.-	10 800.-
TOYOTA STARLET 1.3i Xli Servo	17 000 km	13 500.-	12 500.-

Possibilité de garantie 1 an
EUROTAX
Sur demande: Essai - Crédit

Service de ventes:
P.-A. Dumont - R. Gygax,
tél. 039/31 33 33

Prix nets scalpés

A louer
box pour 2 voitures
(motos) dans parking collectif.
Quartier rue du Locle.
1er novembre.
☎ 039/26 87 84
132-796267

A louer à Saint-Imier, tout de suite ou date à convenir
2 1/2 pièces
Fr. 610.- + Fr. 80.- ch.;
joli studio meublé
Fr. 360.- + Fr. 50.- ch.
Pour visiter, s'adresser à M^{me} Broglio, tél. 039 41 14 88. 22-453171/4x4

LE NOIRMONT
A louer ou à vendre magnifiques
APPART. DE 4 PIÈCES
95 m² + balcon 10 m².
Tout de suite.

APPART. DE 2 PIÈCES
63 m² + terrasse. Rez-de-chaussée. Accessible invalides. Dès le 1er janvier 1997.

Garages
☎ 039/53 15 05 ou 53 15 21
14-791773

FINANCE
SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIERES
021 903 24 45

Croyez-en nos prix!

Jusqu'au samedi 26.10
Filet d'agneau frais
de Nouvelle-Zélande, 1re qualité

le kg **36.-**
au lieu de 41.-

Jusqu'au samedi 26.10
Truites fraîches
de France

le kg **10.-**
au lieu de 13.-

Jusqu'au samedi 26.10
Choux-de-Bruxelles
du pays

le paquet de 500 g **1 60**

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-62423

Morteau: le raid humanitaire aérien de Marie-Paule Sergent

La rencontre de deux passions

La Mortuacienne Marie-Paule Sergent prendra les commandes d'un avion léger le 15 novembre pour un raid humanitaire de 15.000 km en Afrique. Une expédition de trois semaines, qui consacrera surtout le mariage d'une passion, l'aéronautique, et d'une vocation, l'aide aux déshérités.

Marie-Paule, gérante pour quelques jours encore d'une papeterie à La Chaux-de-Fonds, ne s'est pas engagée dans cette expédition par hasard. «Maman est à la Croix-Rouge, j'avais un grand-père assez généreux. J'ai grandi en fait dans un milieu assez favorable», explique-t-elle. Cette imprégnation et cette sensibilisation l'ont évidemment rendue réceptive à la question humanitaire. Une éducation renforcée encore par son passage chez les Scouts de France. Ainsi, en 1987, elle a tout naturellement accepté l'opportunité qui lui était offerte de se joindre au comité de jumelage de Voujaucourt, pour un séjour humanitaire de cinq semaines au Mali. Une manière concrète d'approcher la réalité des pays en voie de développement et de grandir aussi en se confrontant à un monde où l'échelle des valeurs est diamétralement oppo-

sée à celle de notre société d'opulence.

«Je recherche de vraies richesses, et suis poussée par la volonté de prendre le contrepied d'une société reposant sur l'argent», témoigne Marie-Paule. Humble, elle ajoute «avoir peu donné mais reçu beaucoup» lors de cette première expérience. «Le sourire de ces gens pauvres mais dignes et à l'écoute des autres m'a impressionnée», observe Mlle Sergent. Dans un peu plus de quinze jours, elle pilotera l'avion qui mettra le cap sur l'Afrique noire.

FÉCONDER LE DÉVELOPPEMENT

Une flotte de vingt-trois aéronefs estampillés «Air Solidarité» s'envolera de Perpignan pour féconder, au fur et à mesure de sa progression vingt projets de développement sur une distance de 15.000 km. Marie-Paule et ses deux passagères (une boulangère de Dijon et une pharmacienne de Semur-en-Auxois) parrainent plus spécialement la réalisation d'un moulin à manioc au Zaïre. L'engagement financier personnel de Marie-Paule est de 14.000 FF, tandis que le Lions Club de Morteau et les montres Jean Lambert Paris ajoutent 6000 FF à cette manne humanitaire. Et, sur place, «Air Secours International», dont la devise est «soigner, former,



Marie-Paule Sergent

La passion de voler mise au service des plus pauvres.

(Photo privée)

équiper», se chargera de la maîtrise de l'ouvrage.

A noter encore que la chanteuse canadienne Diane Tell apporte sa caution à cette entreprise. Au total, les vingt-trois équipages injecteront 1,3 MFF

dans le soutien effectif aux populations du Togo, du Burkina-Faso, du Sénégal, etc...

Ce raid humanitaire revêt aussi un caractère sportif pour Marie-Paule Sergent, à qui revient la responsabilité de navi-

guer. Membre de l'aéro-club de Pontarlier, elle compte 170 heures de vol et espère que ce long périple lui apportera davantage d'assurance, car sur la distance de 15.000 km, les conditions de vol seront sans doute très changeantes. (pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Téléphone

Changement en douceur

Le passage, depuis le 18 octobre dernier, à une numérotation téléphonique à dix chiffres s'exerce en douceur. Durant encore environ trois semaines, les communications à l'intérieur d'une même circonscription téléphonique pourront toujours s'effectuer en composant seulement les huit chiffres. Mais par la suite, il sera impératif de porter le 03 en tête afin d'obtenir son correspondant. Depuis la Suisse voisine, il faut faire le 0033 suivie du 3 (occulter le 0) et des huit chiffres du numéro pour appeler un correspondant en Franche-Comté. (pr.a.)

Grand'Combe des Bois Prix Nestlé

Le Prix régional Nestlé récompensant une famille nombreuse méritante est décerné cette année au couple de retraités agricoles Marie-Ange et Louis Tailard, de Grand'Combe des Bois. Il a élevé et éduqué sept enfants en dépit de conditions matérielles et financières difficiles. «L'événement réussite collective de cette famille modeste», motive la raison de cette distinction. (pr.a.)

Les Fins

Nouvelle fromagerie

Le mariage des deux coopératives laitières des Fins se traduit par un investissement de un million de francs pour la modernisation de l'atelier de fabrication situé aux Frenelots où désormais 4,8 millions de litres de lait seront transformés chaque année en Comté. (pr.a.)

Expo-photos de la MJC de Villers-le-Lac

Objectif atteint

Après une dizaine d'années de sommeil, le club photo de la MJC de Villers-le-Lac présente jusqu'au 26 octobre une exposition des meilleurs clichés de ses membres. Portraits, images de tous les jours, aspects insolites de lieux connus ou inconnus conduisent les visiteurs dans le monde de la photographie.

Présentée sous la forme d'un labyrinthe dans les locaux de la MJC, la visite débouche dans le laboratoire où, chaque semaine, une dizaine de membres sous la houlette de Cécile Othenin-Girard - une ancienne photographe professionnelle de Clisson en Loire Atlantique - se retrouvent pour satisfaire leur passion.

Près d'une centaine de clichés illustrent le travail de ces passionnés toujours à la recherche du meilleur angle, de la meilleure lumière ou encore du côté insolite des choses. Le Haut-Doubs et en particulier les alentours de Villers-le-Lac leur ont fourni une matière inépuisable,

en particulier le bois, omniprésent. Tout un travail d'éclairage et de pose a été réalisé pour tirer des portraits saisissants de vie et de beauté.

Cette exposition permet également de découvrir de nombreux clichés, que chacun peut

acquérir, sur la dernière fête de la Saint-Jean.

Les projets du club photo ne manquent pas: cartes postales de vœux personnalisées, portraits d'enfants avec le Père Noël, et travaux de labo occuperont l'équipe qui est prête à ac-

cueillir de nouveaux membres chaque mardi soir de 18 h à 20 h. (r.v.)

● Expo-photos, MJC de Villers-le-Lac jusqu'au 26 octobre. Chaque jour de 14 h à 19 heures.



Villers-le-Lac

Cécile et Amandine vous guideront dans le labyrinthe de la photo

(R.V.)

Conseil Régional

Caméra espion

Joseph Perrenin, maire de Maïche et président du groupe socialiste et démocrate au Conseil Régional de Franche-Comté, a obtenu une suspension de séance de l'assemblée régionale lundi après-midi, suite à la découverte d'une caméra espion dans la tribune réservée au public.

Cette caméra était tenue par un militant du Front national proche de l'un des représentants de ce parti au Conseil Régional. Joseph Perrenin s'est donc élevé contre le tournage d'une vidéo en pleine session budgétaire, soupçonnant le Front national de vouloir s'en servir ensuite à des fins guère honnêtes.

Pierre Chantelat, président RPR du Conseil Régional, a prévenu le Front national que si cette cassette devait être diffusée dans le public, il se réserverait le droit d'engager des poursuites judiciaires. (pr.a.)

La Chaux-de-Fonds

A louer pour tout de suite
div. 1 1/2 pièce
Loyer dès Fr. 390.- (charges incluses);
et un 2 1/2 pièces
Loyer Fr. 595.- (charges incluses);
cuisine agencée/coin à manger, salle de bains.
Tél. 039/26 66 92

132-355431

A louer à Saint-Imier, situation dominante, tranquille et bien ensoleillée

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

Cuisine-bar ouverte sur le coin à manger, bains, balcon, cave et place de parc dans le garage souterrain.

☎ 038/24 77 40

28-62160

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 103, dans immeuble en PPE rénové en 1989

ATELIER de 115 m² BUREAUX de 104 m²

01-1515/01-1517

placés au dessus de l'atelier.

Prix de vente à discuter.

HERZOG & CIE
SERVICES

Tél. 038/24 77 40 - Fax 038/24 77 04

en collaboration avec
Göhner Merkur SA

249-242775

IMMOTEL 157 0 300

600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer

IMMOBILIER

Appartements à louer

SAINT-IMIER

- Basse 12: appart. 4 1/2 et 5 1/2 pièces et places de parc
- Fourchaux 26: appart. 5 1/2 pièces et places de parc
- Francillon 24: appart. 3 1/2 pièces locaux de stockage
- Francillon 26: studio
- Gare 19: appart. 3 1/2 pièces
- Jonchères 71: local/atelier
- Vallon 26: appart. 4 1/2 pièces et appart. 2 1/2 pièces
- Tivoli 42: appart. 2 1/2 et 4 1/2 pièces et garages
- Villeret 2: local/atelier et appart. 3 pièces

SONVILIER

- La Balance: appart. 4 pièces

SONCEBOZ

- Gare 48 d: appart. 4 1/2 pièces

S'adresser à: AZ-Immobilier SA

Saint-Imier. ☎ 039/41 31 21

6-135770

À LOUER

Bd des Eplatures 1-3

Locaux bien aménagés et très éclairés se prêtant à l'usage d'industrie, d'exposition ou de bureaux

Surface: 181 m²

Monte-charge

Accès aisé à la clientèle

Possibilité de louer des places de parc intérieures ou extérieures

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

AUTOS MOTOS VÉLOS

Chrysler Voyager

Prix exceptionnel.
Nouveau modèle.
Tél. 066 66 83 42.

165-741235/ROC

L'HIVER APPROCHE ...

Il est grand temps de penser à mettre votre voiture bien au chaud !!

à louer **GARAGES** Fr. 90.- p/mois

.. ELLE VOUS EN SERA RECONNAISSANTE !

tél. 039 / 200 222

PROCITE

Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

132-796036

Publicité intensive, Publicité par annonces

La KIA Sportage 2.0 MRDI.

Fr. 29'950.-!! (TVA comprise)



Prenez place à bord, faites un essai.
Vous découvrirez des voies
nouvelles pour rouler et économiser.

Habile et agile: le tout-terrain familial et professionnel. Moteur 2.0 litres, 16 V, 128 ch, traction intégrale enclenchable (10 rapports avant ou boîte automatique*). Confort complet: direction assistée, ABS*, airbag*, volant ajustable en hauteur, lève-vitres électriques avant et arrière, verrouillage centralisé, coffre modulable, radiocassette Blaupunkt, etc., etc. *En option Sportage 2.0 MRI (95 ch) fr. 28'950.- (TVA comprise)

Garantie KIA Garantie d'usine: 3 ans ou 100 000 km
Mobilité garantie: sauf-conduit KIA de 3 ans dans toute l'Europe
Garantie anticorrosion: 5 ans contre la perforation par la rouille

KIA-Leasing:
MRI Fr. 399.- p. m.
MRDI Fr. 415.- p. m.
5,9% intérêts
48 mois
15 000 km par an
10% de caution

Importation et distribution:
KIA Motors SA
Industriestrasse
5745 Safenwil
Tél.: 062 / 788 88 99
Fax: 062 / 788 84 50



101-752409/ROC

132-795874



**Votre concessionnaire pour la région
GARAGE ET CARROSSERIE
Auto-Centre Emil Frey SA**

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/279 777

OFFRES D'EMPLOI

Chantevent
Maison pour personnes âgées
et convalescents «médicalisés»
Afin de compléter son équipe, cherche
Infirmier(ère) diplômé(e)
poste à 80%
Expérience et/ou intérêt pour la gériatrie souhaité.
Capable de prendre des responsabilités.
Moyen de transport et permis de travail indispensables.
Veuillez adresser votre dossier de candidature
complet à:
Home Chantevent, 2027 Fresens.

Paul Gramatte Placement de personnel PORRENTUROY

PLACE TEMPO-FIXE

Nous cherchons pour l'Ajoie:

un responsable pour atelier de polissage

d'environ 20 personnes

Nous demandons:
- expérience dans la branche;
- être meneur d'hommes.

Faire offres à Agence Paul Gramatte
Placement de personnel
Monsieur S. Gigon
2900 Porrentruy
Tél. 066 66 49 39

14-791802



AVIS OFFICIEL

GESTION DU TERRITOIRE

Mensuration officielle



Mises en soumission

Dans le cadre des travaux de rénovation du cadastre neuchâtelois, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux suivants:

- Mensuration officielle de l'ensemble de la commune de Fontainemelon, lot 1 (245 ha)
- Mensuration officielle du solde de la commune de Cortaillod non encore mesurée et ne se trouvant pas dans le remaniement parcellaire de la N5, lot 3 (138 ha)
- Mensuration officielle d'une partie de la commune de Gorgier - Chez-le-Bart, lot 2 (55 ha)

Les ingénieurs géomètres brevetés intéressés par une ou plusieurs de ces mensurations officielles peuvent s'inscrire et demander le ou les dossiers de soumission y relatifs comprenant l'organisation administrative, la description des travaux, les prescriptions spéciales concernant le contrat d'entreprise et les exigences relatives à l'offre auprès du Service des mensurations cadastrales, rue de Tivoli 22, 2003 Neuchâtel. L'émolument d'inscription est fixé à 100 francs par dossier.

Les offres comprenant l'ensemble des informations demandées doivent être présentées au Service des mensurations cadastrales, rue de Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, pour le **29 novembre 1996** au plus tard avec l'indication «soumission de la mensuration officielle de» suivie du nom de l'entreprise.

Le chef du département: P. Hirschy

28-62096

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

Offres publiques d'emploi des départements
de l'administration cantonale

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Premier-adjoint

pour le Service du registre foncier

Activités:
introduction du Registre foncier fédéral; participation à la surveillance des Offices du Registre foncier; travaux de mise à l'enquête des servitudes et transfert des autres droits du Registre foncier dans le cadre de l'immatriculation du nouvel état de propriété au Registre foncier; travaux d'épuration systématique des servitudes; instruction des recours adressés à l'Autorité de surveillance du Registre foncier; participation aux travaux d'informatisation du Registre foncier.

Exigences:
licence en droit; capacité de gérer du personnel; aptitude à prendre des décisions; intérêt pour les droits réels; sens des responsabilités et des relations humaines; connaissances en informatique.

Lieu de travail: Neuchâtel-Serrières, rue de Tivoli 22

Entrée en fonction: tout de suite

ÉCONOMIE PUBLIQUE

Laborantin(e) en chimie
pour le Laboratoire cantonal, suite à la démission de la titulaire.

Activités:
la personne choisie sera intégrée à un groupe de travail chargé des analyses chimiques de denrées alimentaires (composition, contaminants, additifs) par des techniques classiques et instrumentales (GLC, HPLC, AAS, etc.).

Exigences:
CFC de laborantin(e) A; expérience en chimie analytique; connaissances des outils informatiques; travail consciencieux et minutieux; esprit d'initiative et facilité d'intégration à une équipe.

Nous offrons:
un travail varié; un encadrement scientifique de qualité; des instruments de travail très performants; les avantages d'un emploi dans la fonction publique.

Entrée en fonction: 1er janvier 1997

Renseignement pour ce poste:
Laboratoire cantonal - tél. 038/39 68 30.

GESTION DU TERRITOIRE

Cantonnier-chauffeur
rattaché à la division d'entretien III / cantonnement no 61b - secteur: La Main de La Sagne - Le Crêt

pour le Service des ponts et chaussées à Neuchâtel

Exigences:
être citoyen suisse ou au bénéfice d'un permis C; être en possession d'un permis de conduire poids lourds; jouir d'une bonne santé et d'une robuste constitution; logement de service (appartement de 4 pièces) au Centre d'entretien de La Vue-des-Alpes.

Entrée en fonction: 1er janvier 1997

Renseignement pour ce poste:
M. André Froidevaux, voyer-chef - tél. 038/54 94 02.

Pour ce poste, adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1332, 2001 Neuchâtel

INSTRUCTION PUBLIQUE ET AFFAIRES CULTURELLES

Employé(e) d'administration à 90%

pour le Service de l'enseignement secondaire, à La Chaux-de-Fonds.

Activités:
correspondance courante du service; gestion des commissions; mise à jour du fichier des enseignants; diverses opérations de paiement; un travail au sein d'une petite équipe.

Exigences:
formation commerciale complète (CFC de commerce ou titre équivalent); bonne maîtrise de la langue française; bonne connaissance en bureautique (environnement Windows); sens des relations humaines; aptitude à travailler de manière indépendante; esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Entrée en fonction: 1er janvier 1997 ou date à convenir

Renseignement pour ce poste:
Service de l'enseignement secondaire - M. Christian Berger - tél. 039/21 69 30.

FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES

Aide-concierge à 50%
pour le Gymnase cantonal sis rue Breguet 3 à Neuchâtel, par suite de réorganisation interne.

Entrée en fonction: 1er janvier 1997

Renseignement pour ce poste:
Service de l'intendance des bâtiments M. Schaller - tél. 038/39 44 62 ou au Gymnase cantonal - tél. 038/24 05 05

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées jusqu'au 6 novembre 1996 à l'adresse suivante: Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel.

28-62364



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers

1997

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.50 pour les frais
d'expédition
(fourre cartonnée)
au Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi
contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

DIVERS



**Dick
Optique**

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33

132-788976

FINANCE

secours
DETTES

AIDE
efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

6-134416/4x4

**Police-
secours:
117**

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



**DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

AUTOS - MOTOS - VELOS

La KIA Sephia 1.6 GTX.

Fr. 18'950.-!! (TVA comprise)



Prenez place à bord, faites un essai.
Vous compterez avec des valeurs
nouvelles dans la classe moyenne.

Davantage de puissance pour votre argent: moteur de 1,6 litre, 81 ch (boîte à 5 vitesses ou automatique à 4 rapports*). Davantage de sécurité pour votre argent: ABS*, protections latérales, deux airbags*. Davantage d'équipements pour votre argent: direction assistée, climatisation*, volant ajustable en hauteur, lève-vitres électriques avant et arrière, banquette arrière modulable, etc., etc. *En option Sephia 1.6 SLX fr. 17'580.- (TVA comprise)

Garantie KIA Garantie d'usine: 3 ans ou 100 000 km
Mobilité garantie: sauf-conduit KIA de 3 ans dans toute l'Europe
Garantie anticorrosion: 5 ans contre la perforation par la rouille
Valeur de reprise garantie après 30 mois et 60 000 km au maximum, selon tarif Eurotax bleu, déduction faite des frais de remise en état, sans obligation d'achat une voiture neuve

KIA-Leasing:
SLX Fr. 225.- p. m.
GTX Fr. 262.- p. m.
5,9% intérêts
48 mois
10 000 km par an
10% de caution

Importation et distribution:
KIA Motors SA
Industriestrasse
5745 Safenwil
Tél.: 062 / 788 88 99
Fax: 062 / 788 84 50



101-752409/ROC

132-795874



**Votre concessionnaire pour la région
GARAGE ET CARROSSERIE
Auto-Centre Emil Frey SA**

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/279 777

Expo nationale: un club service propose son partenariat

La patte des Lions

Les Lions clubs aimeraient marquer de leur patte l'Exposition nationale des Trois-Lacs. Des idées originales sont en gestation au sein du club service. Premier pas: le président d'Expo 2001, Francis Matthey, a été invité à donner une conférence publique début novembre à Saint-Blaise.

« L'Expo 2001: pourquoi, pour qui, comment? »: tel est le thème de la conférence-débat qu'animerait le président de l'organisation Francis Matthey le lundi soir 4 novembre à Saint-Blaise. Il s'exprimera à l'initiative du Lions club de Neuchâtel-La Tène. Celui-ci souhaite qu'un large public vienne s'informer sur la future Exposition nationale. Il a également invité ses clubs frères de la périphérie des Trois-Lacs et du Jura.

C'est que les Lions clubs entendent apporter « une part active et originale à la mise en place et au déroulement de l'Exposition nationale », a expliqué hier à la presse Enrico Scartazzini, président de la commission Expo 2001 du Lions club de Neuchâtel-La Tène. Ce groupe de travail pourrait s'enrichir de représentants d'autres Lions clubs (le canton de Neuchâtel en compte



Lions club de Neuchâtel

Un bond vers 2001: La Tène se mobilise

huit, totalisant quelque 300 membres). La collaboration avec d'autres clubs service comme le

Rotary ou le Kiwanis n'est pas exclue.

Soutenue par le comité Suisse-

Liechtenstein, la démarche avait été amorcée l'an dernier lors du 25e anniversaire du Lions club

(ptr)

de La Neuveville/Entre-deux-Lacs. Son ancien président, Georges Schaller, a relevé hier que ces clubs service, par leur organisation et leurs réseaux, peuvent être des partenaires dynamiques pour l'Expo 2001 et pour la publicité de la région.

MOBILISER LA JEUNESSE

Comme empreinte durable, le Lions Neuchâtel-La Tène va proposer aux autres clubs de Suisse un concept intéressant les jeunes. Des garçons et des filles qui auront 16 ans l'an prochain et donc 20 ans en l'an 2001 seraient invités à présenter des projets dans des domaines aussi variés que la culture, la mécanique ou les sciences. Les meilleurs seront sélectionnés par des aînés qui auront 25 ans en 2001 puis exposés durant l'Exposition nationale. Les clubs service fourniraient ensuite la logistique nécessaire à la concrétisation des idées réalisables. Selon Edouard Cloux, chargé de communication du Lions club de Neuchâtel-La Tène, cette mobilisation de la jeunesse pourrait renforcer la cohésion nationale visée par Expo 2001.

Ax B.

● Conférence publique gratuite de Francis Matthey sur Expo 2001: lundi 4 novembre à 20 heures à l'aula de Vigner, à Saint-Blaise.

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS

Tél et fax: 038/31 62 04

AGENDA

A la Case à Chocs

Musique indépendante

Demain jeudi, « indie eighties night » à la Case à chocs, soit une soirée consacrée à la musique indépendante des années 80, de Depeche Mode à Simple Minds en passant par U2 (portes 21 h, entrée gratuite). Vendredi, Meat Beat Manifesto est à l'affiche, soit le groupe culte de l'electro-body-music qui revient en force après quelques années d'absence (portes 21 h, entrée 18 francs). (E)

Centre culturel neuchâtelois

« Jazz at the Pommier »

A l'enseigne de « Jazz at the Pommier », le Centre culturel neuchâtelois présente Ahmad Mansour. C'est pour vendredi à 21 h au théâtre du Pommier. (E)

Théâtre de Neuchâtel

« Le baiser de la veuve »

Vendredi, à 20 h 30 au théâtre de Neuchâtel, deuxième pièce de la saison théâtrale avec « Le baiser de la veuve » d'Israël Horowitz, par Les Larrons: Georges, Bubby et Betty, à la fin de leurs études secondaires, ont vécu une tragédie. Plus de dix ans après, ils se retrouvent... (E)



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 7.15 PMU + rapports. 7.40 Eclats de bulles. 8.50 Petites annonces. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 13.00 Les naissances. 13.10 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 17.30 Ticket Corner. 19.02 PMU + rapports. 19.00 Musique non-stop. 20.00 Football ou Musique non-stop (jusqu'à 6.00).

Arts et métiers neuchâtelois: résistance méritoire

Portrait mitigé de l'économie

Constat lucide face aux difficultés économiques, mais empreint d'une volonté de se battre pour le bien des petites et moyennes entreprises, tel est le message qu'a transmis André Kistler, président de l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers, lors de son assemblée annuelle, tenue hier à La Vue-des-Alpes.

C'est un tableau en demi-teintes que le président a dressé. On ne peut nier que la situation conjoncturelle s'est à nouveau détériorée dans le canton durant le premier semestre de 1996. C'est ainsi que la construction continue de s'effondrer; l'horlogerie voit ses marges nettement effritées par suite d'un franc devenu trop lourd; l'imprimerie souffre toujours de surcapacité; le chiffre d'affaires des garages a fortement régressé; l'hôtellerie subit une récession encore plus forte que prévu, toutes catégories d'hôtels confondues. Seule petite lueur d'espoir, la mécanique ré-

siste, alors que l'informatique n'enregistre qu'un léger recul après deux ans de progression jouissante.

Pourtant, l'apport des petites et moyennes entreprises demeure primordial pour l'économie, car elles stabilisent l'emploi alors que les grands conglomerats industriels et les services restructurent à tour de bras avec les conséquences que l'on sait sur les places de travail.

Le président Kistler a rappelé l'un des thèmes vedettes de 1995 pour les arts et métiers. Il s'agit d'analyser le coût de la formation professionnelle. Dans ce domaine également, l'USAM joue largement son rôle en formant une proportion importante d'apprentis, assurant ainsi la transition entre l'école et le monde du travail. En garantissant la relève, le système a fait largement la preuve de son efficacité grâce à un taux élevé de réussite.

Autre sujet de préoccupation déjà abordé l'an dernier, la ques-

tion de la préqualification des entreprises. Il s'agit de définir les critères de sélection des entreprises dans le cadre de l'ouverture des marchés publics. Le problème se pose déjà à l'échelle européenne, essentiellement dans le secteur de la construction, mais il est important de fixer correctement les règles du jeu, sans quoi la concurrence serait faussée et l'on aboutirait à des dérapages regrettables, comme on en a fait l'expérience occasionnellement.

Invité officiel de l'assemblée, le conseiller d'Etat Pierre Dubois traça, lui aussi, un portrait mitigé de l'économie neuchâteloise, tout en soulignant qu'elle résistait mieux que d'autres. Le gouvernement est toutefois préoccupé par la difficulté de rééquilibrer le budget de l'Etat (40 millions de francs de manque d'autofinancement), la stagnation des recettes et la question d'égalité de traitement entre les entreprises indigènes et étrangères. B.I.N.

Bibliothèque Pestalozzi: exposition pour le jubilé

Les livres d'enfance en vedette

A l'occasion de son 50e anniversaire, la Bibliothèque Pestalozzi de Neuchâtel met sur pied une série de manifestations, ce samedi, dont une exposition inédite sur les livres d'enfance en Pays neuchâtelois. Jusqu'au 11 janvier prochain, treize vitrines habilleront les couloirs de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU), pour un survol du domaine à travers auteurs, éditeurs et illustrateurs.

« Le projet était audacieux, parce qu'il n'existait rien sur le sujet; nous avons dû tout créer », explique Marianne Steiner, responsable de la Lecture publique de la BPU. Avec Antoinette Burki, responsable de la Bibliothèque Pestalozzi, et sa collègue à la Lecture publique Géraldine Voirol, elle a travaillé à la réalisation de l'exposition et de son catalogue descriptif - strict reflet du

contenu des vitrines. Pour la présentation de l'exposition, elles ont choisi de regrouper les ouvrages par thèmes, tels que religion, pédagogie ou contes et fables, incluant des jouets d'enfants dans les vitrines.

Pendant près de six mois, la petite équipe s'est donné la tâche d'explorer le livre d'enfance en Pays neuchâtelois depuis deux siècles. « Comme ailleurs en Europe, il s'agit en fait d'une création récente, dans nos régions. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'il est devenu un genre éditorial à part entière, lorsque la société a enfin reconnu les besoins propres de l'enfant. »

L'exposition montre ainsi qu'à ses débuts, la littérature enfantine ne visait guère à divertir, mais elle se composait essentiellement de manuels d'éducation, de moralité et de civilité. Quant à l'aspect physique du livre,

il ne contenait que peu d'illustrations. Ce n'est finalement qu'à partir de la Deuxième Guerre mondiale que la littérature de jeunesse a pris son essor. Et il a fallu attendre les années 70 pour voir des illustrateurs s'adonner uniquement à l'illustration d'albums pour enfants.

Soutenu par de nombreuses entreprises privées de la place et des institutions telles que la Loterie romande ou Pro Juventute, le 50e anniversaire de la bibliothèque Pestalozzi sera une occasion de fête également, bien entendu, pour les enfants. Diverses animations gratuites se dérouleront toute la matinée de samedi au Collège de la Promenade: spectacle de marionnettes, contes ou atelier de l'imaginaire (peinture). Et le Théâtre de Neuchâtel accueillera un spectacle de magie l'après-midi. I. K.

Tribunal de police de Neuchâtel

Commerçant condamné

On ne peut se prévaloir des infractions commises impunément par autrui pour s'autoriser à en commettre soi-même. En fonction de ce classique principe juridique, le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné hier V. S., commerçant de la place des Halles, à une amende de 400 francs pour infractions à l'article du règlement de police de la ville relatif à l'utilisation temporaire du domaine public.

Depuis cinq ans, V. S. se bat pour pouvoir exposer devant son magasin une partie des denrées alimentaires qu'il y vend. Au début de 1993, il a fini par obtenir une autorisation qualifiée hier de « binaire » par le président Niels Sörensen: durant les jours de marché, sa marchandise doit moins déborder sur le domaine public que les autres jours. Problème: durant les jours de marché, V. S. ne s'en est pas tenu aux limites définies. Ce qui lui a valu une succession d'amendes, contestées avec une belle régularité.

La réquisition du ministère public - 2500 francs - correspondait au total de ces amendes impayées.

Pour demander son acquitte-

ment, V. S. et son avocat avaient invoqué la liberté du commerce et de l'industrie, ainsi qu'une inégalité de traitement à la fois administrative et pénale. D'après eux, les marchands disposent de plus de facilité pour présenter leur marchandise et ils ne respectent même pas les limites qu'on leur prescrit, notamment quant à l'espace qu'ils doivent laisser libre pour permettre l'accès au magasin du prévenu. Selon un témoin entendu la semaine passée, la police ne leur en tient guère rigueur.

Il est possible, a admis le juge hier, que la police se soit montrée plus intransigente envers V. S. qu'envers les marchands. Mais que le commerçant ait débordé des limites définies après négociations apparaît comme une attitude « particulièrement désagréable ».

Quant aux marchands, on ne sait pas exactement quel accès on leur a demandé de laisser au magasin du prévenu. Mais si V. S. trouvait qu'ils ne se conformaient pas à ce que l'autorité leur avait demandé, il devait les dénoncer auprès de la police. Et non pas s'imaginer que ses constatations lui donnaient le droit d'enfreindre lui-même le règlement. J.-M. P.

Pour un coup de poing

Aux petites heures du 10 mars, à Neuchâtel, la jeune I. B. s'aperçut tout soudain que son ex-ami C. L. se trouvait dans le même restaurant de nuit qu'elle. Elle n'eut alors qu'une seule idée: quitter l'établissement sous protection rapprochée. Elle en sortit avec sa meilleure amie et un copain, mais C. L. tenait à la ramener lui-même chez elle, au point qu'une vive discussion s'en suivit dans la rue. Retenu par le portier du restaurant, C. L. ne put empêcher le départ du trio. Mais il le retrouva rue de l'Hôpital et donna un coup de poing dans le dos du jeune homme qui accompagnait I. B. et sa copine.

Cette voie de fait lui avait valu, en septembre, de se faire condamner par défaut à cinq jours d'arrêts ferme par le Tribunal de police de Neuchâtel. Après avoir demandé le relief de ce jugement, le prévenu a vu hier cette peine confirmée par la présidente Geneviève Calpini Calame, visiblement plus convaincue par le témoignage des deux jeunes femmes que par les dénégations du prévenu. Comme il le fait d'ordinaire en pareil cas, le Ministère public avait demandé une amende. Mais C. L. avait déjà été condamné à diverses reprises pour des actes de violence et il a agi ce soir-là sans même avoir été provoqué, a relevé la présidente pour expliquer la sévérité de la peine. (jmp)

Saint-Aubin: la voie d'accès est percée de part en part

Un tunnel rempli de symboles

Cérémonie hautement symbolique hier matin à Saint-Aubin. Un imposant parterre de personnalités a assisté au percement des derniers mètres du tunnel de la route cantonale RC 2125. Un tunnel mesurant moins d'un demi-kilomètre, mais devant permettre de désengorger le centre du village. Et, surtout, d'accéder au vallon du Pontet, au centre du futur chantier de la N5 à travers La Béroche. Cette fois, il n'y a plus de doute possible, la construction d'une route nationale dans cette zone sensible est en marche.



La sortie du tunnel
Pierre Hirschy à l'heure de la verrée. (E)

Deux voies de circulation, une largeur de sept mètres, un rayon de 4 m 85 et une longueur totale de 469 mètres: le tunnel né hier, vers 11 h 15, des ultimes efforts d'une solide haveuse de 100 tonnes n'est pas particulièrement impressionnant. Surtout pas dans un canton qui en a vu d'autres en la matière.

Reste que ce tube décrivant un large arc de cercle entre le quartier du Grand-Verger, au sud-est de Saint-Aubin, et le vallon du Pontet (sur la route de Montalchez) représente tout un symbole. Il prouve en tout cas que les travaux liés à la N5 sont entrés dans une phase concrète.

Une fois achevé – cela devrait être chose faite au milieu de l'an prochain – l'ouvrage permettra de relier directement les villages de la Haute-Béroche à Saint-Aubin, en évitant le cœur du village et sa route très étroite. Et cela aussi bien pour les usagers habituels que pour les très nombreux véhicules qui, dans la foulée, commenceront de s'activer autour du chantier du vallon du Pontet.

Autrement dit, un des chantiers de base de la future N5, qui s'orientera sur trois axes: le portail ouest du tunnel de Gorgier, le portail est de celui de Sauges et... le tronçon à ciel ouvert de 240 mètres (dont un pont) entre les deux.

EN ATTENDANT 2001

Les orateurs du jour ont d'ailleurs tenu des discours parfaitement concordants. Le président de la commune de Saint-Aubin, Jean-Philippe Ribaux, a parlé d'un événement «mémorable» pour la localité, en s'exclamant: «Enfin un tunnel tout pour nous!» Voyant dans cette réalisation les «prémices» de la réalité de la N5, il s'est réjoui de l'avancement des travaux.

Chef de projet au sein de la CIB (Communauté d'ingénieurs pour l'étude et la réalisation de La Béroche), André Perret, pour sa part, a eu cette formule choc: «Pour La Béroche, le temps de l'attente est révolu, les

travaux sont en cours, la réalisation est pour demain.»

LA VALEUR DES SYMBOLES

Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, chef du Département de la gestion du territoire, a insisté, lui, sur la valeur des symboles: symboles de travaux entrés dans leur phase concrète, d'une volonté d'épargner les populations des villages, d'un avenir lié à l'espoir de voir cette région reliée au réseau des routes nationales. Puis, obligé d'élever la voix en raison du bruit toujours plus assourdissant de la machine attaquant le dernier pan de roche, il a insisté sur le fait que l'axe N5 devrait être en me-

sure de «drainer le trafic de l'Expo 2001.»

Même si l'inauguration du tronçon entre Vaumarcus et Bevaix n'est pas prévue avant 2003, le conseiller d'Etat a réaffirmé la volonté de l'exécutif cantonal de rendre un des deux tubes (en principe le tunnel nord) «empruntable» dès 2001.

«La Béroche prépare le prochain millénaire dans un grand branle-bas de chantiers routiers et ferroviaires et ça aussi, c'est un symbole des transports de demain», a conclu Pierre Hirschy, peu après que les premiers ouvriers eurent émergé du tunnel définitivement ouvert de part en part. Tout un symbole... Stéphane DEVAUX

Un vingtième du total

D'un coût estimé à 11 millions de francs, pour tout le génie civil, y compris les aménagements extérieurs (une galerie côté est, un giratoire côté ouest), le tunnel d'évitement de Saint-Aubin ne représente qu'un vingtième de la longueur des tubes prévus pour traverser la Béroche. Qui se fera via deux tunnels doubles: le tunnel de Gorgier, long de 3 km, et celui de Sauges, qui mesurera 2 kilomètres.

Si, pour l'heure, le début des travaux au vallon du Pontet, sur les 240 mètres à ciel ouvert entre les deux tunnels, est subordonné au chantier de Saint-Aubin, ceux qui ont pour cadre les extrémités est et ouest ont déjà commencé. A Chassagne, entre Bevaix et Chéz-le-Bart, on prépare le front d'attaque du tunnel de Gorgier.

A Vaumarcus, sur l'autre front, le percement du tunnel de Sauges se fait simultanément avec celui du chemin de fer. Fait remarquable: voies routières et ferrées sont appelées à se croiser sous terre. Il est prévu que trois mètres séparent le train (qui passera dessus) des voitures. Les foreuses ont intérêt à viser juste! (sdx)

BRÈVE

Neuchâtel

Deux blessées

Lundi à 9 h 05, une automobiliste, Mlle M. E. A., de Niederwangen, circulait avenue des Cadolles en direction du centre-ville. Peu avant l'intersection avec la rue des Acacias, elle dévia sur la gauche de la chaussée, traversant la ligne de sécurité et une collision se produisit avec la voiture, conduite par Mme M. W., de Savagnier, qui circulait en sens inverse. Blessées, les deux conductrices ont été transportées par ambulance à l'Hôpital des Cadolles, établissement qu'elle ont pu quitter après y avoir reçu des soins. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de circulation de Neuchâtel. Tél. 038 24 24 24. (comm)

Tribunal de police: il protège sa sœur et blesse son beau-frère

Légitime défense plaidée

La légitime défense était hier au centre des débats du tribunal de police de Neuchâtel. Un Landeronnais comparait pour avoir renversé en voiture son beau-frère, alors que celui-ci menaçait sa femme avec un fusil. Le tribunal rendra son jugement ultérieurement.

Une tragique histoire occupait hier le tribunal de police de Neuchâtel. En octobre de l'an passé, la fête des contemporains 1955 se terminait mal au Landeron. Au petit matin, après avoir publiquement menacé sa femme de mort, D.W. pointait sur elle un mousqueton chargé, au milieu de la rue.

Pour protéger sa sœur, Y.F., arrivant en voiture, avait renversé D.W., son beau-frère. Le voyant se relever l'arme à la main, il avait réitéré son geste pour le désarmer définitivement.

D.W. ne semblait pas gravement blessé. Cependant des complications ont rapidement suivi. Aujourd'hui, D.W. souffre de traumatismes moteurs et neuropsychiques. Paralysé du côté droit, il ne peut guère quitter son fauteuil roulant, et communique avec peine.

LÉGITIME DÉFENSE

Prévenu de lésions corporelles graves, Y.F., notable local,

comparaissait hier en deuxième audience. Il s'agissait pour le tribunal de définir s'il avait agi en état de légitime défense. S'appuyant sur la lettre de la loi, l'avocat de D.W. estimait que non.

Il a rappelé que selon le Code pénal, il y a légitime défense tant que dure l'attaque. Pour lui, lors du premier choc, la sœur de Y.F. n'était plus en danger, puisqu'elle profitait de l'arrivée de la voiture pour s'enfuir. Et lors du second choc, une attaque éventuelle contre le conducteur Y.F. n'avait pas encore commencé.

«A ces moments-là, il n'y avait pas de danger tel qu'exigé

par la loi», notait le défenseur. Celui-ci argumentait de plus que le moyen utilisé, la voiture, était peut-être disproportionné.

Autre son de cloche du côté de l'avocat du prévenu. «Que pouvait faire d'autre mon client alors qu'il voyait sa sœur en danger de mort?», s'est-il interrogé dans sa plaidoirie. Selon lui, le moyen n'était pas disproportionné. «Il a fallu l'intervention de la voiture pour faire tomber le tireur et éliminer le danger».

Un argument valable encore pour le second choc, «voyant son beau-frère se relever l'arme à la main, mon client pouvait

imaginer qu'il y avait un nouveau danger. Le deuxième choc était proportionné puisqu'il a désarmé le tireur».

De plus, le représentant a rappelé que, suite à une reconstitution, le juge d'instruction avait préavisé en faveur de la légitime défense. «Mon client est aussi la victime de cette affaire», a ajouté le défenseur d'Y.F.

L'avocat du plaignant a demandé au tribunal que celui-ci suive le réquisitoire du ministère public exprimé en première audience. Le défenseur du prévenu a requis l'acquiescement. Le tribunal rendra son jugement mardi prochain. (pdl)

OFFRES D'EMPLOI

Pizzeria à La Chaux-de-Fonds cherche

sommelier

Entrée tout de suite.
☎ 039/28 50 14

132-796279

Société horlogère de réputation internationale à La Chaux-de-Fonds souhaite engager une

secrétaire-réceptionniste bilingue

all./fr. (angl. un plus)

Vos tâches:
● secrétariat dépt. vente et publicité
● réception

Votre profil:
● CFC d'employée de commerce
● maîtrise de Word et Excel

Vous êtes polyvalente, communicative, de bonne présentation et avez entre 22 et 38 ans? Alors, faites vite parvenir votre dossier complet à OK PERSONNEL SERVICE, La Chaux-de-Fonds, Mlle Anne-Claude BONNY.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Entreprise de service de renommée internationale cherche

● UN(E) CONSEILLER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E) (SECTEUR TERTIAIRE)

- Vous êtes dynamique et de nature indépendante.
- Vous possédez une personnalité très marquée.
- Vous avez du savoir-faire dans le domaine de la vente.
- Vous êtes capable d'acquérir des connaissances nouvelles de haut niveau.
- Vous êtes déjà familiarisé(e) avec l'utilisation de l'informatique.
- Vous êtes animé(e) d'une réelle volonté de gagner et de réaliser vos ambitions.
- Vous avez de sérieuses références.

Nous vous offrons alors la possibilité

- de rejoindre notre société;
- d'obtenir un salaire correspondant à vos capacités;
- de réaliser vos ambitions;
- de bénéficier des prestations sociales modernes d'une importante entreprise.

Faites-nous parvenir votre offre manuscrite, accompagnée de votre photo, ainsi que des documents usuels sous chiffre 041-237366, à Publicitas, Neuchâtel, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Toutes les offres seront traitées de manière confidentielle.

ROC

PARTNER
Job
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise du secteur horloger, nous recherchons un

Responsable administration des ventes

de formation technico-commerciale, âgé de 30 à 45 ans, vous avez des capacités d'encadrement, d'organisation et êtes capable de gérer une dizaine de collaboratrices vos responsabilités couvrent le traitement de l'administration des ventes comprenant: traitement des commandes - codification des produits - gammes opératoires - descriptifs des outillages - création des articles - gestion des reliquats et rebus - facturation - doc. export - contentieux - etc.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à J.-Cl. Dougoud

Discétion assurée.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 22 88

Temporaire et stable

PARTNER
Job
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise horlogère de la région, nous recherchons une

Assistante-responsable RP + sponsoring

de formation commerciale (CFC ou maturité) avec formation complémentaire en relations publiques type SAWI, ou formation universitaire / ESCEA avec expériences confirmées dans un poste similaire parlant français-anglais-allemand, vous utilisez les outils informatiques (Windows-Excel)

naturelle, expressive, vous êtes également indépendante, dynamique, motivée par une fonction à responsabilités.

Intéressée, curieuse? N'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à J.-Cl. Dougoud

Discétion assurée.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 22 88

Temporaire et stable

132-796290/44

Couvét: le combat d'une sœur pour les sans-abris de Paris

Pour passer l'hiver au chaud

«Leur toit, c'est la voûte des cieux!» Sœur Odette, responsable du foyer d'accueil l'Etoile à Couvet, vient de rentrer de Paris, bouleversée de voir les sans-abris vivre, été comme hiver, dans des cartons. Elle a donc décidé de lancer, du 1er au 6 novembre, une campagne cantonale pour récolter sacs de couchage et couvertures.

Sœur Odette n'attend pas que la misère vienne à elle. A Paris comme chez nous. Dans la ville lumière, où elle se rend depuis trois ans l'espace d'une semaine,

la religieuse loge dans une maison de l'Armée du Salut. «J'aime aller voir ce qui se passe sur le terrain», souligne-t-elle.

Dans la capitale française – «une grande ville d'un pays riche et socialement bien structuré» –, elle a rencontré beaucoup de SDF (sans domicile fixe), des jeunes pour la plupart venus de province remplis d'espoir. «Mais voilà: pas de boulot, pas de logement; pas de logement, pas de boulot. C'est le drame et, très rapidement, ils tombent dans le cercle vicieux. La souffrance, tant physique que morale, les entraîne dans l'abus d'un produit, alcool ou drogues.» Et que dire des enfants obligés de mendier pour se nourrir.



Sœur Odette

Bouleversée par le sort des SDF, la religieuse lance, du 1er au 6 novembre, une action pour récoltes des sacs de couchage et des couvertures.

L'HIVER ARRIVE

Cette année, plusieurs SDF ont demandé à Sœur Odette s'ils pouvaient garder son sac de couchage. «L'hiver arrive et ils

n'ont que des cartons. A la Gare du Nord, je les ai vu ces cartons préparés et pliés par les commerçants. Cela fait froid dans le dos.» De retour en Suisse, la re-

ligieuse a réfléchi à la façon de venir en aide aux sans-abris.

Elle a choisi de lancer une campagne, à travers tout le canton, pour récolter sacs de couchage et couvertures. Peu importe que le matériel soit usagé, pourvu qu'il soit en bon état et propre. Rapidement, une chaîne de solidarité s'est créée. Sept points de ramassage (voir encadré) ont été trouvés, la commune de Couvet s'est engagée à assurer le transport, un avocat se chargera des tracasseries administratives et douanières...

«De la misère, il y en a bien sûr dans le tiers monde. Mais cela commence aussi chez nous. On vit dans une période où l'on baisse le store et on ne regarde plus.» Sœur Odette espère d'ailleurs que son action «va faire réfléchir les gens».

À COUVET

L'engagement de Sœur Odette ne se limite donc pas aux SDF parisiens. A Couvet, elle anime le foyer l'Etoile depuis 14 ans, accueillant les personnes qui souffrent de l'alcool, leur offrant un soutien psychologique ou un repas. Gratuitement, bien sûr. Sœur Odette est également bien connue des jeunes. La nuit, elle passe dans les bistrotts, à la sortie des discos et est présente lors de fêtes comme le carnaval ou l'Abbaye de Fleurier.

Un sacré travail de prévention! MDC

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Vapeur Val-de-Travers Course annulée!

Dimanche, le Vapeur Val-de-Travers avait prévu d'organiser une course entre Saint-Sulpice et Les Verrières. La sortie vient d'être annulée. Si la locomotive acquise dernièrement en Pologne est prête pour circuler, les experts de l'Office fédéral des transports ne sont pas disponibles avant le 5 décembre pour venir homologuer la machine. Ce n'est que partie remise, à l'an prochain. Par contre, la polonaise circulera samedi entre Saint-Sulpice (départ à 13 h 40) et Travers (départ à 14 h 41) pour une course d'essai sans voyageurs. Les photographes et cinéastes amateurs ne devraient pas manquer cette occasion. (mdc)

Couvét

C'est la foire

Vendredi, Couvet vivra sa traditionnelle foire d'automne. Vraiment traditionnelle, la première édition remontant à l'année 1712! De nombreux stands – il y en avait plus de deux cents lors de la foire de printemps – prendront place le long de la Grande-Rue et aux alentours des collèges. Quelques rayons de soleil et la manifestation devrait réunir des milliers de personnes. (mdc)

Noiraigue

SOS Chats informe

Suite aux problèmes rencontrés par l'association SOS Chats à Genève, SOS Chats Noiraigue tient à signaler qu'elle n'a rien à voir avec l'organisation du bout du Léman. D'ailleurs, les responsables du foyer néraoui ont demandé aux responsables de l'institution genevoise de changer de nom, l'appellation SOS Chats Noiraigue étant protégée. (comm-mdc)

AGENDA

Ecole des parents Présente à Couvet

Dans le cadre du festival de la formation qui a pour thème «Plaisir d'apprendre, s'ouvrir à la vie», l'Ecole des parents du Val-de-Travers (EPVT) sera présente, vendredi de 14 à 19 heures, au Centre professionnel du Val-de-Travers, à Couvet. L'EPVT tiendra un stand où il sera possible de passer un moment récréatif en famille, notamment en fabriquant un petit personnage rigolo. Renseignements (Anne-Lise Borel) au téléphone (038) 61 38 17. (comm-mdc)

Sept points de ramassage

Sept points de ramassage ont été prévus pour la récolte qui débutera le 1er novembre. On cherche également des bénévoles pour réceptionner et emballer sacs de couchage et couvertures. Il suffit de s'annoncer aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous. Les dons en espèce sont, bien sûr, acceptés: avec la mention «Action Paris», au CCP 12-2048-5 Foyer l'Etoile Couvet ou au compte UBS 428.735 M2M-290.

Les lieux de dépôts sont: le Cora, à Fleurier (038/61 35 05); le foyer l'Etoile à Couvet (038/63 21 91); Francis Cuhe, rue des Esserts à Cernier (038/53 19 54); La Croix-Bleue, Progrès 48 à La Chaux-de-Fonds (039/28 63 29); Sœur Dora Debrunner, Crêt Vaillant 47 au Locle (039/31 84 15); La Croix-Bleue, Beaux-Arts 1 à Neuchâtel (038/25 02 17, le matin) et la Maison de Pontareuse à Boudry (038/42 46 76). (mdc)

Cernier: succès populaire de la quinzaine «Fête la terre!»

Un site ouvert à la population

Le public s'est déplacé en masse en août dernier à Cernier pour découvrir un site revitalisé, où la terre et la nature se conjuguent à tous les temps et sur tous les tons. Entre huit et dix mille personnes ont fréquenté les manifestations de la quinzaine «Fête la terre!», et cela a incité les organisateurs à en faire un rendez-vous annuel.

Le site de Cernier, formellement et officiellement inauguré le 16 août dernier, a vraiment pris un nouvel envol. Après un long et parfois douloureux processus de revitalisation, l'Ecole cantonale d'agriculture a laissé la place à celle des métiers de la terre et de la nature (ECMTN), dont le mandat de gestion a été confié au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois.

RENAISSANCE

Et cela a porté ses fruits, puisque cet établissement de formation s'est vu enrichi de la venue de plusieurs organismes ayant la

terre pour point commun. Le site de Cernier, pour célébrer cette renaissance, a donc marqué la dernière quinzaine d'août par une série de manifestations où chacun de ses partenaires était invité à se présenter. Les établissements horticoles de la Ville de Neuchâtel y ont construit et ouvert leurs serres, les milieux du bois y ont animé une journée, ceux du cheval ont rassemblé les forces du district.

L'ECMTN n'a pas été en reste avec des portes ouvertes sur les différentes filières de formation qu'elle offre. Le comité de «Fête la terre!», titre de cette quinzaine, a exprimé sa très grande satisfaction devant le succès populaire rencontré.

Entre huit et dix mille personnes sont venues en août à Cernier, ce qui prouve que le site a tenu son pari de s'ouvrir à la population et d'être utilisé comme patrimoine cantonal, comme l'ont souhaité les autorités neuchâteloises. Le bénévolat et l'en-

gagement de chacun ont permis aussi d'être satisfait au plan financier.

TROIS JOURS

Ce résultat motive le comité d'organisation et la commission d'experts qui gère le site de Cernier, de telle sorte que l'expérience de «Fête la terre» sera reconduite. Toutefois, il n'est plus question d'en faire une quinzaine. Le rendez-vous annuel de la terre et de la nature sera ainsi concentré sur trois jours, aux alentours du premier samedi de septembre.

Le site entend abandonner son image de résultat d'une restructuration qui a connu ses difficultés – les licenciements qui y sont intervenus en sont l'expression – pour devenir un espace ouvert à chacun. Rendez-vous est pris pour cela les 5, 6 et 7 septembre 1997, pour la deuxième édition de «Fête la terre!». (comm-phc)

Chézard-Saint-Martin

La Namibie par l'objectif

Le cinéaste André Paratte, établi depuis l'année passée à Chézard-Saint-Martin, vient de terminer le montage de son dernier film, réalisé en Namibie où il a séjourné en été 1995.

Grâce à l'appui de sponsors, cet observateur attentif de la nature ramène de son périple une série d'images fortes du désert, endroit vivant par sa faune qui se rassemble autour des points d'eau. Le public romand pourra bientôt découvrir ce long métrage et le travail minutieux de ce vieux routinier de la caméra, autant actif dans son canton qu'à l'étranger.

Après avoir réalisé, en 1994, un film intitulé «L'été du grizzli», tourné en Alaska, André Paratte a donc enchaîné en parcourant les routes de la soif dans

une Afrique australe absolument fascinante.

Le canton lui doit également des documentaires sur la construction de la route cantonale J20, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Une façon pour le cinéaste de voir vivre un paysage au fur et à mesure qu'il se transforme. Le cinéaste, qui dispose chez lui d'un studio de cinéma et de vidéo entièrement équipé, réalise aussi des documents promotionnels d'entreprises. (comm)

● «Namibie, route de la soif», long métrage d'André Paratte, le jeudi 7 novembre à 20 h au Musée international de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds et le jeudi 14 novembre au cinéma des Arcades à Neuchâtel.

Chézard-Saint-Martin

La Paternelle du district est jubilaire

Ayant pris, il y a quelques années, l'emblème d'un sympathique marsupial, la Paternelle du Val-de-Ruz fêtera son jubilé samedi prochain dès 14 h au Centre communal de La Rebatte de Chézard-Saint-Martin.

images présentera un numéro appelé «E pericoloso sporgersi». L'agence Hoax enchaînera avec de la prestidigitation, avant la partie officielle de ce 50e anniversaire.

CONCERT FOLK

La présidente Evelyne Bachmann et son comité ont mijoté pour la population un après-midi et une soirée de divertissements, où seules les consommations et la nourriture seront payantes. Active dans le soutien aux veufs, veuves et orphelins depuis cinquante ans, l'association du Val-de-Ruz va encore offrir à ses amis de la chaleur et une ambiance festive propre à raviver de bons souvenirs.

La fanfare L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin ouvrira les feux, et ensuite le théâtre pour enfants de La boîte à

Un concert folk, par le groupe «Clapo Piléseau», ainsi que la chorale des dames paysannes du Val-de-Ruz, emmèneront le public vers un souper animé par un trio de jazz. Dès 22 heures, un bal, conduit par l'orchestre Shanny, terminera la fête par un itinéraire dans la musique des années soixante, septante et quatre-vingt.

La présentation des animations sera assurée par le ventriloque Roger-Alain de Coffrane. La Paternelle sait faire la fête avec ceux qu'elle a aidés ou suivis! (phc)



L'été dernier

Fête de la forêt et du bois.

(a)

Saint-Imier: Pierre Siegenthaler présente son dernier ouvrage

Lecture, lieu de rencontre

«La première fois et autres nouvelles», (Editions de l'Age d'Homme), troisième ouvrage signé Pierre Siegenthaler, vient de sortir de presse. Pour le présenter à l'Erguël de sa jeunesse, l'auteur, un enfant de Saint-Imier, a choisi de donner une séance de lecture, cette fin de semaine au Relais culturel.

S'il a émigré voici quelques années en France voisine, dans l'Hérault précisément, Pierre Siegenthaler ne renie pourtant pas ses racines erguéliennes. Loin de là même, puisqu'il voit et sent toujours, en Saint-Imier, sa véritable patrie.

A cette patrie, où il est né en 1931, pour y passer son enfance et sa jeunesse, l'«exilé» a donc choisi de présenter personnellement son dernier ouvrage, un troisième recueil de nouvelles, après «Histoires rauraquaises», paru aux Editions de la Prévôté en 1976, et «L'accident de parcours», publié par les Editions de l'Age d'Homme en 1980.

LES MOTS D'UNE RÉGION

Enseignant secondaire - exigeant et très impliqué -, Pierre Siegenthaler a quitté son Haut-Vallion, ses études terminées,

pour travailler dans les collèges de Saignelégier, de Bienne et de Malleray. Et quoiqu'il ait choisi ensuite de s'exiler sous le soleil du Midi, l'auteur voue cependant sa plume à cette région jurassienne. Une région dont il rend, dans ses écrits, le caractère, l'atmosphère.

A la présence très forte de ces vallées jurassiennes, dans «La première fois et autres nouvelles» - qui a d'ailleurs été publié avec le soutien financier de la Municipalité imérienne - s'ajoute celle, non moins soutenue, de l'auteur.

Or sur les nombreuses pages autobiographiques de cet ouvrage, Pierre Siegenthaler traverse plusieurs cimetières, plusieurs moments marqués par le deuil. Un deuil qui n'est cependant ni pesant ni sordide, une douleur qui en appelle à la vie.

Ainsi «Ce samedi de novembre», une nouvelle relatant les obsèques d'un nourrisson - le fils premier né de l'auteur -, traitée avec autant de sensibilité que d'autodérision et de pudeur. Ainsi aussi «Derrière la lune», tableau d'un cimetière d'enfants. Ainsi encore «Sacré Charlemagne!», souvenir d'un élève emporté par la maladie.

DÉCOUVERTE ET RENCONTRE

Cette fin de semaine, Pierre Siegenthaler fera donc la lecture.



Pierre Siegenthaler à Saint-Imier

L'auteur de «La première fois et autres nouvelles» propose une séance de lecture dans la cité de sa jeunesse. (photo Simone Oppliger)

Mais outre les extraits de son dernier ouvrage, le public (re)découvrira à cette occasion l'auteur, lequel apprécie beaucoup ce genre de rencontre. Au Relais culturel, la soirée se pour-

suivra effectivement en discussions et en échanges, dans une ambiance que les organisateurs, à savoir la librairie «Opuscule», de Saint-Imier, la Bibliothèque régionale et Mémoire d'Erguël,

ont voulu conviviale autant que littéraire. (de)

● Séance de lecture publique, le vendredi 25 octobre, 20 h 15, au Relais culturel d'Erguël. Entrée libre.

Rédaction

du JURA BERNOIS

Dominique EGGLELIER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Lieutenants d'infanterie Nouvelle volée

Trois jeunes militaires de la région ont profité de l'école d'officier d'infanterie 4/96 pour prendre le galon. René Amstutz de Tavannes, Romain Sunier de Nods et Jean-Marc Wallschlger de Renan ont été promus lieutenants. (comm)

Transports publics bernois

Horaires à l'enquête

Le projet d'horaires bisannuel 1997-1999 des chemins de fer, des transports à câbles et des bateaux sera mis à l'enquête publique dans toutes les préfectures du canton de Berne du 24 octobre au 5 novembre 1996. Les personnes intéressées ont la possibilité de présenter des demandes de modification d'horaires. Ces dernières doivent être motivées et déposées par écrit auprès de la préfecture d'ici au 7 novembre prochain. (oid)

AGENDA

Cinématographe tramelot

La route du déplacement

Dans le cadre de la série connaissance du monde, le Cinématographe tramelot diffusera demain à 20 heures «Du Pacifique à la Cordillère des Andes», un film de René Desmaison. Célèbre guide de haute montagne, le cinéaste est un précurseur du grand alpinisme hivernal puisque à son actif figurent 114 premières réalisées dans les Alpes et les montagnes du monde. Au-delà des sites touristiques, son film présenté demain est une invitation hors des sentiers battus, des rivages du Pacifique à la Cordillère blanche. (sp)



Radio Jura bernois

Flashes 6.00/6.30/8.00/9.00/10.00/16.00/17.00/19.00. 6.05 Les matinales. 6.45 Le jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Le journal. 7.45 Le téléphone. 8.15 L'éphéméride. 8.45 RJBulle. 8.50 Naissances. 9.05 Baroloage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.05 Magazines. 11.00 RadioMania. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Les titres. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal. 12.30 RadioMania. 12.35 L'Agenda. 13.00 A l'occase. 13.40 Les naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.05 Métré musique. 16.15 Le CD. 16.30 Le mot qui manque. 16.45 Chronique TV. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Le journal. 18.30 Rockez-moi. 19.05 100% Musique.

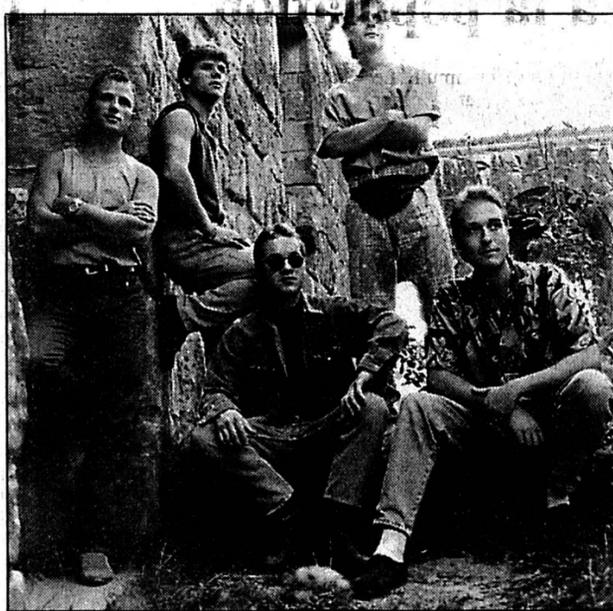
Saint-Imier: «Sidewalk en concert «STOP», à découvrir

«Sidewalk» vient de sortir son premier disque, qui constitue un événement musical rapporté par les radios, lesquelles lui assurent d'ailleurs une belle promotion.

Musiciens de qualité, capables d'une technique sans faille et d'une originalité affirmée, les cinq Fribourgeois de cet ensemble ont consacré plus de huit mois à la réalisation de cette galette d'un excellent niveau, intitulée «STOP».

Or les membres de «Sidewalk», à savoir Daniel Cherbuin (basse), Martin Curty (claviers), Jean-Marc Dietrich (guitare), Pascal Evard (batterie) et André-Philippe Geiser (chant), sont à l'affiche du Centre de culture et de loisirs, en cette fin de semaine. Une occasion unique de découvrir ce groupe, l'un des meilleurs du genre en Suisse. (sp-imp)

● Samedi 26 octobre, 20 h 30, Relais culturel d'Erguël. Location: Centre de culture et de loisirs, tél. 039 41 44 30, fax 039 41 14 35.



«Sidewalk» à Saint-Imier

Les cinq Fribourgeois donnent dans le rock et le blues. (photo ldd)

Tramelan: une vitrine pour le tourisme bernois

Susciter une prise de conscience

Jusqu'à la fin du mois à Tramelan, le parking du Centre interrégional de perfectionnement cumulera les fonctions. A son utilité habituelle, il ajoute, le temps d'une exposition, celle de servir de cadre à la promotion du tourisme bernois.

Dans une économie mouvante, où les certitudes de demain ne seront pas forcément celles d'hier, le tourisme peut représenter plus qu'un simple pis-aller. Encore faut-il que chacun apporte sa contribution au développement d'un secteur qui, aujourd'hui déjà sur sol bernois, génère un chiffre d'affaires annuel de sept milliards de francs et garantit un poste de travail sur dix.

Dans l'optique de favoriser

une prise de conscience individuelle, l'Office cantonal du développement économique, avec la collaboration des offices régionaux du tourisme, orchestre actuellement une campagne de sensibilisation baptisée «Le tourisme, c'est notre affaire».

Son intention est de faire admettre que le tourisme est devenu une forme d'activité particulière et à part entière.

VISITE ET RÉFLEXION

Dans l'attente d'un matériel didactique que ses concepteurs présenteront le mois prochain, une exposition se charge, pour l'instant, de véhiculer le message d'une campagne dont la particularité est de s'adresser davantage aux indigènes qu'aux touristes. Inaugurée dans le cadre de la

BEA 1996, cette exposition s'offre un périple à travers le canton. Sur son agenda, l'étape tramelote succède à la halte neuchâteloise. Son infrastructure est légère puisqu'une tente et deux containers la composent. Elle suffit pourtant, par le biais de photos, de tableaux et de textes explicatifs, à interpeller les visiteurs.

Au-delà des superlatifs et des records bernois qu'elle souligne, cette exposition invite son public à entamer une réflexion sur le rôle et l'importance du tourisme. (sp-nic)

● A Tramelan, sur le parking du CIP, l'exposition «Le tourisme, c'est notre affaire» peut être visitée chaque jour jusqu'au 30 octobre de 9 h à 21 h.

Face au développement de ce sport

Les clés pour construire un terrain de golf

Le développement du golf a incité l'Etat de Berne à éditer une brochure à l'intention des promoteurs et des collectivités publiques.

Le golf connaît depuis quelque temps, en Suisse, un développement fulgurant. La demande en nouveaux terrains ne semble pas devoir se tarir. Aussi l'OACOT (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) vient-il d'élaborer, en collaboration avec d'autres services, une brochure définissant toutes les conditions à respecter pour l'aménagement de terrains de golf dans le canton de Berne. Un canton qui compte actuellement deux «green», à Interlaken et Gstaad, et qui verra bientôt la réalisation d'un troisième, à Oberburg.

UNE BASE D'APPRECIATION

Cette brochure doit permettre aux promoteurs d'un projet de terrain de golf, d'une part, d'effectuer une première évaluation grossière du site, avant d'investir d'importantes sommes d'argent. Elle vise, d'autre part, à fournir aux services communaux, régionaux et cantonaux concernés, une base d'appréciation de ces projets.

La première partie de la brochure définit les critères et les conditions à respecter en matière d'aménagement, de construction et d'entretien d'un terrain de golf.

Un tel terrain peut occuper une surface de vingt à cent hectares. Et il n'est certes pas rare que la construction d'une installation de golf entraîne des conflits avec divers groupes d'intérêt, tels que l'agriculture, la sylviculture ou la protection de la nature et de l'environnement.

Il était donc nécessaire d'établir un certain nombre de critères d'appréciation, permettant de juger si les projets proposés sont en accord avec les objectifs et les principes de l'aménagement du territoire.

RETARD ÉVITABLE

La deuxième partie de la brochure énumère les exigences formelles auxquelles doit répondre une demande d'aménagement de terrain de golf, tandis que la troisième présente les étapes indispensables de la procédure d'autorisation.

Ainsi y définit-on que pour pouvoir réaliser un tel terrain, il faut tout d'abord une zone dont les prescriptions autorisent ce genre de projet; en règle générale, un plan de quartier et une modification du plan de zones, au niveau de la commune, sont nécessaires.

Grâce aux renseignements réunis dans cette publication, les promoteurs de terrains de golf pourront se forger une idée plus précise des conditions à remplir en matière de procédure et ils éviteront ainsi que leur projet ne soit inutilement retardé.

PLUS DE NEUF TROUS

En annexe, la brochure contient une liste de contrôle pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement. Les terrains de golf de plus de neuf trous étant désormais soumis à une telle étude, des recherches approfondies sont nécessaires. Cette liste a été élaborée par l'Office de coordination pour la protection de l'environnement. (oid-imp)

● On peut acquérir la brochure sur les terrains de golf en s'adressant à l'OACOT, Casinoplatz 8, 3011 Berne, tél. 031 633 46 53.

Pavé dans la mare lancé par l'ASMPS

Des murs de pertes sèches

Décidément, l'Association pour la sauvegarde des murs en pierres sèches (ASMPS) – que conduit depuis 1994 la cantatrice de Montfaucon Francine Beuret – connaît bien des problèmes dans la remise en état de son patrimoine. Les chantiers sont en rade (400 kilomètres de murs sur le Haut-Plateau) alors qu'il y a de l'argent disponible (même de la manne fédérale via le Fonds suisse pour le paysage) pour des travaux de chômage. Le courant ne passe pas avec le Service cantonal des arts et métiers. Aujourd'hui, ce sont les décomptes qui font problème... La commune des Bois est la première à le constater. Il y a surfacturation de la part des arts et métiers. L'ASMPS lève le voile.

munes qui s'engagent dans de tels travaux de réfection. A la base, l'OFIAMT paye 85% des travaux de chômage. Le Fonds suisse se dit prêt à mettre une partie des 15% qui restent à la charge des communes.

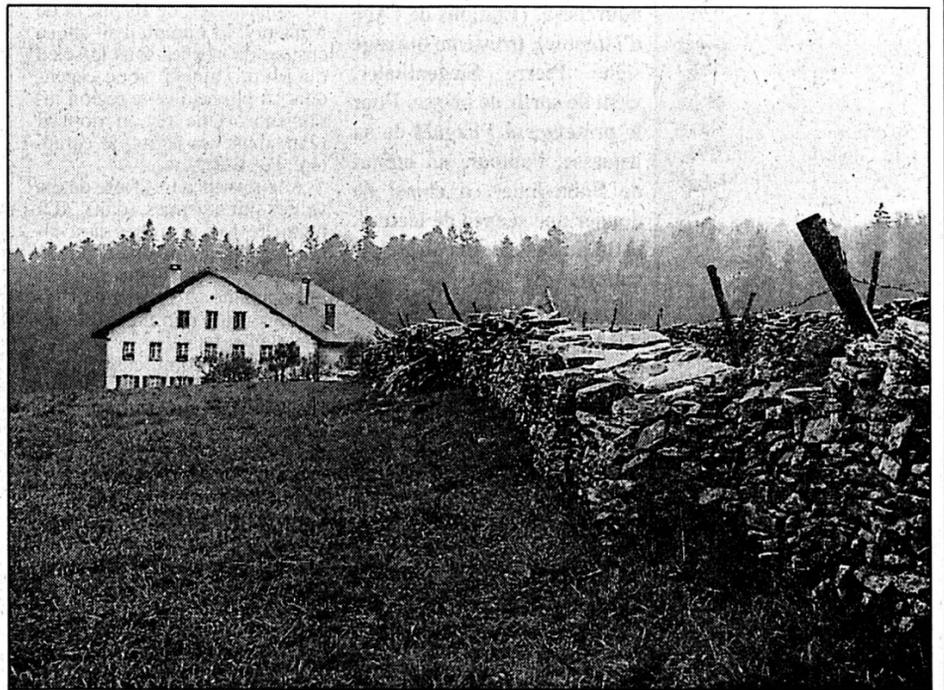
FACTURES ALOURDIES

Trois chantiers démarrent (Les Bois, Montfaucon et Saignelégier). Mais, faute d'encadrement, ils traînent. Le Service des arts et métier, c'est le cas de le dire, ne pousse pas à la roue. Aujourd'hui, alors que sept communes des Franches-Montagnes se disent prêtes à ouvrir un chantier, la commune des Bois reçoit son décompte pour les 750 mètres de murs effectués par des chômeurs.

Et de s'étonner largement en voyant que le prix facturé pour la commune et par chômeur est de 7,50 francs l'heure au lieu des 4,80 francs prévus initialement. Malgré ses multiples demandes – même une lettre restée sans réponse de la part du Gouvernement jurassien – l'ASMPS ne va pas obtenir les éclaircissements nécessaires.

RESTER CRÉDIBLES

Hier soir au Noirmont, Louis Boillat, maire des Bois, a confirmé les doutes émis par Francine Beuret et son comité. «Nous sommes satisfaits du travail qui a été effectué mais pas de la facture», a-t-il lancé. Un chômeur



Du côté des Rottes près de Saint-Brais

Les murs de pierres sèches, partie intégrante du paysage franc-montagnard.

(Impar-Gogniat)

des Bois qui est engagé sur Neuchâtel coûte... la moitié moins cher à la commune.

Il y a visiblement quelque chose qui cloche. Il y a surfacturation de la part du Service des

arts et métiers. «Nous ne pouvons pas admettre cela si nous voulons rester crédibles face au Fonds suisse pour le paysage. Nous ne pouvons pas présenter des factures gonflées» lance la

présidente qui accuse.

Bref, le pavé est lancé et le Service des arts et métier est au pied du mur. Il devra bien une fois expliquer son tarif très spécial. Mgo

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

La Chaux-des-Breuleux Echange accepté

Les ayants droit de La Chaux-des-Breuleux ont accepté lundi soir, sous réserve de l'aval de l'assemblée communale, le principe d'une modification du pâturage (11 ares) pour arranger le projet Gerber (centre d'éducation avec camping) aux confins du territoire communal. Une compensation de 700 francs est demandée en cas de vente. Par contre, vu la faible emprise, rien ne sera réclamé pour le droit de passage et s'il est procédé à un échange de terre. (mgo)

AGENDA

Troc à Saignelégier

Il est rappelé le troc de la FRC aujourd'hui mercredi dans la salle sous le Temple à Saignelégier. La réception des objets a lieu de 13 h 30 à 16 heures, la vente de 17 h à 18 h 30 de même que jeudi de 9 h à 10 h 30. La restitution des objets se déroule jeudi de 19 h à 19 h 30. (mgo)

AJAS

Conférence-débat

L'Association jurassienne pour l'action sociale (AJAS) tient son assemblée ce mercredi 23 octobre au Café de la Poste à Glovelier. Dès 20 heures, elle met sur pied une conférence-débat qui traitera du bilan et des perspectives de la LaMal. Christophe Aubry (directeur de l'Office cantonal des assurances sociales), Gabriel Nusbaumer (chef du service de la santé) et M. Chavillaz pour les caisses-maladie y prendront part. (mgo)

1008 FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.15 Chronique boursière. 8.05 Le journal du matin. 8.30 Flash FJ. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.05 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus (rediffusion). 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.55 Troc en stock. 13.00 Platine. 13.30 Verre azur. 16.03 Sortie de secours. 17.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Haut de gamme. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Humour et ironie

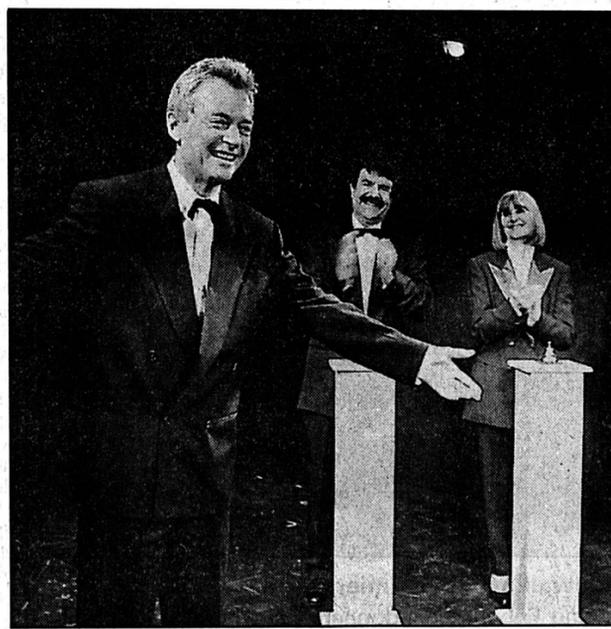
Boulimie de retour

Tous les deux ans, Boulimie promène à travers la Suisse sa dernière création. «Y a-t-il la femme d'un évêque dans la salle?» a été joué à 82 reprises dans la cité lausannoise avec plus de 12.000 spectateurs à la clef.

Un plaisir trop précieux pour le laisser aux seuls Lausannois. L'équipe de Lova Golovtchiner (entouré de Martine Jeanneret, Samy Benjamin et de Patrick Lapp) entame donc une tournée qui passera par le Jura.

Cette création boulimique «allie l'intimité de la confidence drôlatique et l'éclat somptueux d'une superproduction. Avec évidemment tout ce qui fait les spectacles grandioses: un théâtre dans le théâtre, une étendue d'eau, un cheval, des dizaines de costumes et un employé PTT...» Rires garantis. Mgo

● Le théâtre Boulimie sera le jeudi 24 à Courtételle (20 h 30 à la salle de spectacle), le vendredi 25 à Porrentruy (20 h 30 à la salle de l'Inter) et le samedi 26 aux Breuleux (20 h 30 à la salle de spectacle).



«Y a-t-il la femme d'un évêque dans la salle?»

La dernière création du théâtre Boulimie en tournée dans le Jura. (sp)

Affaire Black et Decker

La police a mené l'enquête

A fin 1990, un incendie est survenu dans l'entreprise Black et Decker à Delémont. Les assurances ont déboursé près de trois millions en dommages. Or un cadre de l'entreprise a affirmé à l'époque que les stocks avaient été gonflés pour aggraver l'étendue des pertes. Le député Hennet a voulu en savoir plus sur cette affaire fumeuse. Il a interrogé le Gouvernement sur l'enquête de police menée en son temps.

L'employé de Black et Decker (la firme a quitté Delémont pour s'installer en Italie depuis) qui avait porté ces accusations, avait écopé d'une plainte pénale avant d'être licencié. Il avait été

reconnu coupable de diffamation en première instance (une semaine de prison avec sursis) avant d'être acquitté en seconde instance.

GRAVES ACCUSATIONS

Cet ancien employé a affirmé que les agents de la sûreté jurassienne avaient, sur ordre, dû mettre un terme à l'enquête dans cette affaire. Le député Hennet (PS) demande à l'exécutif jurassien la vérité sur ces accusations.

Dans sa réponse, le Gouvernement jurassien confirme la discussion entre le cadre en question et un agent de police au sujet de manipulations de stocks et d'escroquerie à l'assurance.

La police a mené l'enquête durant plusieurs semaines pour étayer ces propos et elle a procédé à des interrogatoires. Faute d'éléments de preuve suffisants, les investigations ont cessé mais aucun ordre n'a été donné de les arrêter.

Le procureur a été régulièrement informé et, faute d'éléments de preuve, il a renoncé également à ouvrir une instruction. Le Gouvernement rappelle enfin le principe de la séparation des pouvoirs, que le citoyen dispose de la prise à partie auprès de la Chambre d'accusation contre un fonctionnaire ou magistrat de l'ordre judiciaire. Mgo

Tribunal cantonal: viols et tentative de meurtre

Condamnation aggravée

Siégeant à la suite de l'acceptation par le Tribunal fédéral d'un pourvoi en nullité déposé par le procureur du Jura, la Cour pénale du Tribunal cantonal, en modification de son jugement d'octobre 1995, a condamné un Ajoulot de 26 ans à six ans et demi de réclusion, sous les prévisions de tentative de meurtre, viols aggravés, contraintes sexuelles aggravées et lésions corporelles.

La Cour a ainsi modifié son jugement antérieur dans lequel elle n'avait pas retenu l'aggravation des délits, ni la tentative de meurtre et infligé une peine de quatre ans et demi. Elle a admis que les cinq viols successifs et les autres actes de nature sexuelle avaient été commis avec une particulière cruauté, au détriment d'une femme de 35 ans, que le prévenu avait rencontrée par hasard dans une forêt de Réclère, un dimanche après-midi, en novembre 1994.

La Cour a surtout retenu la tentative de meurtre commise après les viols, au moyen d'un pull-over que le prévenu a serré autour du cou de sa victime au sol. Même s'il a toujours nié cette volonté de tuer, la Cour, se fondant sur les traces de strangulation, les avis des experts, les déclarations de la victime, les constats de témoins l'ayant rencontrée peu après les faits et les explications peu crédibles du prévenu, a admis que ce dernier, constatant la gravité de ses actes, a voulu empêcher que sa victime puisse le dénoncer.

La victime a droit à une indemnité de tort moral de 25.000 francs. Le prévenu supporte tous les frais évalués à 38.000 francs.

Enfin, au pénitencier de Gorgier (NE), il devra se soumettre à un traitement psychiatrique, afin de réduire le risque qu'il commette de nouveaux délits sexuels quand il en sortira. V. G.

PARTI PRIS

Précaution indispensable

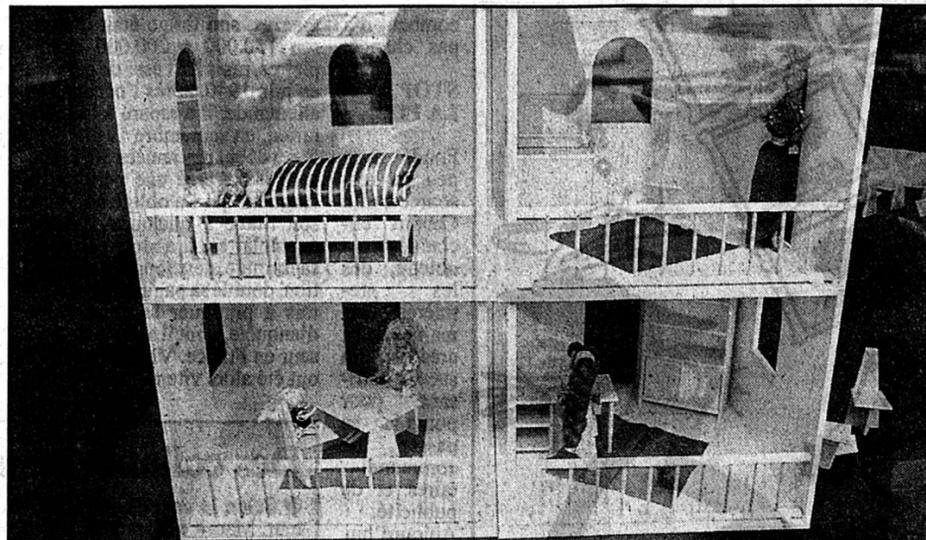
Surtout en matière pénale, le chroniqueur judiciaire doit faire preuve d'une grande retenue: il n'a pas accès au dossier et ne connaît que quelques bribes des centaines de pages de ce dernier. Loin de nous donc l'idée d'accabler les juges jurassiens contraints de revoir leur premier jugement et d'aggraver la peine infligée au prévenu.

Les juges ont en revanche le mérite d'avoir fait droit à la demande de Me Martine Lang, avocate de la plaignante. Ils ont ainsi ordonné que le prévenu se soumette à un traitement psychiatrique pendant sa détention. Il s'agit ainsi de diminuer les risques de récidive de sévices sexuels, quand il sera libéré. Sans cette mesure, l'incarcération ne suffirait pas à écarter de tels dangers, vu la personnalité du prévenu. Les juges ont ainsi tenu compte des événements qui ont émaillé l'enfance de ce dernier et d'une nécessaire protection de la société.

Victor GIORDANO

Babom, du handicap au boom des jouets

La maison de poupée



bricoleur patenté pour en venir facilement à bout, car il suffit d'emboîter les éléments. Autre avantage de ces modules, une fois repliés, ils se rangent sans prendre trop de place.

Les garnitures des lits (duvets, oreillers) sont fabriqués eux aussi par les handicapés, dans d'autres ateliers. Actuellement, l'ameublement n'existe qu'en une seule couleur, mais il n'est pas exclu d'enrichir sa palette à l'avenir. Il sera d'autre part complété pour répondre à tous les besoins de la maisonnée Barbie, dont on connaît déjà la sophistication vestimentaire et le goût pour les accessoires. Une cuisine

est ainsi à l'étude, et des meubles de jardin pourraient l'être bientôt. Les choix tiendront aussi compte des suggestions et des idées que pourraient émettre les acheteurs de Babom, de même que du bilan financier que feront les points de vente au printemps prochain.

Dominique Bosshard

● Les meubles pour poupées Babom sont en vente en Suisse romande, uniquement dans les boutiques liées aux institutions pour les personnes handicapées.



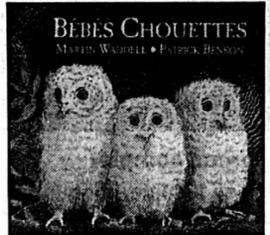
ANIMAUX

Le lynx en situation précaire en Suisse

Une centaine de lynx vivent actuellement en Suisse. Mais leur situation est précaire, notamment en raison du braconnage. La Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) a récemment publié une brochure intitulée «Vivre avec le lynx». Ce félin a été réintroduit en Suisse en 1971 dans le demi-canton d'Obwald. Deux populations de lynx habitent en Suisse, une dans les Alpes et l'autre dans le Jura. En apparence, les quelque cent animaux se portent bien. Mais ils ne sont pas à l'abri des problèmes, malgré la protection que leur confère la loi. C'est surtout le braconnage qui les menace. Mais la route, la maladie et la consanguinité contribuent également à mettre le lynx dans une situation précaire. (ats)

EN RAYON JUNIORS

Tortues et chouettes



Un étang bleu sous la brume au petit matin, les sylvettes se réveillent et vont piquer des myrtilles... C'est dans ce décor que se remue la tortue pour aller boire avant de se nourrir des raisins que la vigne sauvage a laissé échapper. Tout au long de la journée, la tortue fera des rencontres, avec un tamia, des vers de terre, un raton laveur, un criquet... Un univers est ainsi mis à la portée des enfants, avec ses lois rigoureuses et sa beauté. Quant aux plus petits, ils tourneront les pages solidement cartonnées des bébés chouettes, permettant aux aînés de lire tranquillement le petit livre précité. (sg)

● «La tortue de l'étang bleu» et «Bébés chouettes», Editions L'Ecole des loisirs/Paris.

Nouvel aménagement

Conçus tout exprès pour les poupées, les éléments modulables meublent toutes les pièces de la maison.

Déjà responsables de la fabrication de nombreux jouets, les institutions romandes pour handicapés ont créé ensemble une nouvelle gamme de meubles pour les poupées. Un ingénieux assortiment formé d'éléments modulables tout en bois, commercialisé sous l'appellation Babom.

Avec la fin de l'année se profile la chasse aux jouets pour Noël. A la foultitude d'articles sonores, clignotants ou sautillants se mêlent aussi le charme des objets «nature», parfumés comme savons et bougies ou simples et so-

lides comme le bois. C'est précisément en cette matière qu'ont été réalisés les meubles pour poupées Babom, dont l'ingéniosité comme le mode de fabrication suscitent le coup de cœur.

Babom est la réalisation d'un projet concocté par plusieurs institutions romandes pour les personnes handicapées, qui ont choisi d'unir leurs forces plutôt que de travailler seules dans leur coin. L'idée était de fabriquer des meubles adaptés aux poupées Barbie, dont on sait que chaque fillette possède au moins un exemplaire dans sa panoplie de jeux. Les concepteurs ont donc tenu compte de la taille de la poupée (30 cm environ), mais aussi de son style, en vertu de quoi fu-

rent écartés les prototypes d'aspect design ou rustique. Il fallait encore que ces petits objets se prêtent aux options des ateliers pour handicapés, dont beaucoup travaillent le bois. En 1995, le concept Babom était né, et mis en œuvre dans huit unités romandes.

Alliant le bois clair et des panneaux colorés en jaune, les petits meubles habillent tous les coins de la maison: étagères, sièges, tables, commodes et miroirs se rassemblent pour former salon, salle à manger, chambre à coucher ou bureau. Chaque élément est mobile, et les barrières peuvent aussi faire office d'escalier. Le toit et les murs qui les abritent sont de la même fabrication et livrés en kit: nul besoin d'être un

En création le week-end prochain dans la région

Brel inspire un musical

Sous le titre «Br'elles», contraction de Brel et de elles, ce sont les tribulations amoureuses d'un homme illustrées par les chansons du bouleversant poète belge qu'un groupe international de professionnels de la scène met en sons et en mouvements. Les artistes regroupés dans ce spectacle musical sont des musiciens de la région, une danseuse québécoise, un metteur en scène belge qui, tous, ont déjà travaillé dans l'Arc jurassien et font partie d'un réseau de créateurs qui se connaissent et s'apprécient.

Olivier Nussbaum, bassiste et contrebassiste de La Chaux-de-Fonds, enseignant et membre du groupe Inside Out, accompagnateur de chansonniers francophones aguerris, explique: «Initié par Alain Roche, un Jurasien touché par les Mathilde, Frida et les autres Br'elles, l'idée était dans l'air il y a un peu moins d'un an. Vendredi, nous donnons la première de ce spectacle à Moutier, avant de partir en tournée dans l'ensemble de la Suisse romande puis, dans un deuxième temps, dans le Val d'Aoste, en Belgique, en France et au Québec probablement».

Ce musical, qui n'est évidemment pas une mise en scène de la vie de Jacques Brel, veut simplement illustrer par le verbe et le geste, le son et le décor, les complications de la vie d'un homme au gré des rencontres qui lui sont données de faire au cours de son existence. Il s'agit donc d'une histoire universelle, où l'on retrouvera des situations décrites dans «Les remparts de Varsovie», «Ces gens-là» ou «Orly» pour citer quelques tableaux dans lesquels évolue Claude, idéaliste toujours un peu déçu, utopiste certainement, en équilibre in-



Le grand Jacques

Ses chansons n'ont pas fini de nous fasciner. (Impar-a)

stable dans ses relations amoureuses.

Si l'intérêt de cette aventure scénique réside, pour les artistes, dans la mise en commun de forces émanant des milieux de la musique, de la chorégraphie et du théâtre, il est aussi dans les synergies trouvées entre les régions, avec le Belge Joël Michiels qui a déjà travaillé auprès de Cuche & Barbezat, au Théâtre du Pommiar à Neuchâtel et dans le monde de l'impro, un Alain Roche arrangeur musical de Pierre Miserez, ou la Québécoise Marie-Josée Larouche, que l'on a vue dans le sillage de Sinopia.

Cette production en région, au budget relativement lourd, est

sans doute la démonstration que la culture peut se développer de façon tout à fait originale, sans pour autant être au bénéfice d'un grand centre. A condition d'utiliser les forces qui s'y trouvent. Et il y en a.

S.G.

● Moutier, salle Chantemerle, «Br'elle», avec Claude Delabays, jeu et chant, Marie-Josée Larouche, jeu et danse, Christophe Leu, guitares, Alain Roche, piano, Olivier Nussbaum basse et contrebasse, Alain Tissot, batterie, les 25, 26, 30 et 31 octobre et 1er et 2 novembre, 20 h 30.

Chantal, Adrien, Marie ou Vanille et Foulques?

Variations sur le prénom

Quel prénom va-t-il figurer sur l'acte de naissance de l'enfant nouveau-né et l'accompagner sa vie durant? Casse-tête...

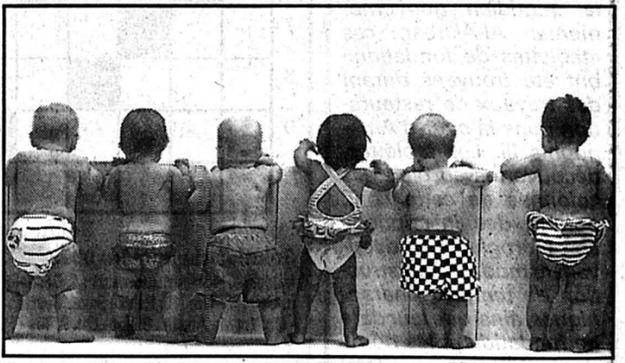
Ce premier mot caractéristique de la personnalité en devenir - c'est le prénom qui fait exister la personne dans son originalité, qui l'identifie dans la famille désignée globalement par le patronyme - peut poser de gros problèmes, entre autres en raison des restrictions - de moins en moins sévères il est vrai - qui sont faites par la loi afin de préserver de l'enfant du ridicule, de la subversion, d'un excès d'extravagance, etc.

Il n'est, semble-t-il, pas indifférent de porter tel ou tel autre prénom, «présage» selon les Latins ou, pour Jacques Lacan, dénomination «qui nous arrache à la contemplation stérile de nous-mêmes et nous introduit dans le réel». Dans cette partie du monde, les prénoms sont essentiellement d'origine juidaïque, gréco-latine, celtique et germanique, plus rarement slave. Qu'ils correspondent ou non à une tradition familiale, les prénoms peuvent être sujet d'analyse. On en recherche l'étymolo-

gie, la place dans l'histoire, les correspondances ésotériques, mythologiques, géographiques, notamment. Quoi qu'il en soit, en plus d'un fonds plusieurs fois millénaire, les prénoms évoluent au gré des modes plus ou moins fantaisistes et, aujourd'hui, surtout en raison du brassage de populations d'une part et de l'imaginaire des parents d'autre part.

Pour tous ceux que cela intéresse, futurs parents ou curieux qui se demandent pourquoi Marie et Anne sont portés parfois par des garçons, Pierre par des filles, l'encyclopédie des prénoms sera de la plus grande utilité. Ce gros volume recense en effet plus de 4000 prénoms, légendaires ou poétiques, sortis du terroir ou venus d'ailleurs et parfumés d'exotisme, en présentant leur origine, leur symbolique ainsi qu'un portrait psychologique. L'inventaire est dû à Jean-Marc de Foville, écrivain et historien, rédacteur en chef du magazine Parents durant quinze ans. S. G.

● «Encyclopédie pratique des prénoms», Jean-Marc de Foville, Editions Hachette.



Presse satirique: «Le Canard enchaîné» fête ses 80 ans

Bon pour le moral

«Le Canard enchaîné» se déchaîne depuis 80 ans... Quel moral! Pour l'occasion, une centaine de dessinateurs et dessinatrices de 35 pays y sont allés de leur plume sur le thème: « Dessine-moi un canard ». Au menu, une exposition de 80 dessins de presse à déguster dès vendredi dans les sous-sols valaisans, plus précisément aux caves de Courten, à Sierre. Un deuxième volet de l'exposition sera réservé spécialement aux œuvres de Wozniak et Kerleroux, deux des dessinateurs attitrés du Canard.



combat n'a pas changé.

STOP À LA PUB!

Fondé avec peu de ressources, «Le Canard enchaîné» a obtenu, dès les premières semaines de sa création, un succès suffisant pour pouvoir se passer de commanditaires et de publicité.

Aujourd'hui encore, il est un journal qui refuse toute pub dans ses pages, ce qui fait de lui quasi un cas unique dans la presse mondiale.

Journal de forte identité, «Le Canard enchaîné» a une sensibilité générale de gauche; toutefois, il est toujours resté vigoureusement indépendant de toutes organisations politiques et économiques. Ainsi, entre les deux

guerres, son tirage était d'environ 150.000 à 200.000 exemplaires, mais il a cessé de paraître en juin 1940, après l'occupation allemande; il a reparu à la Libération, en septembre 1944.

Au début des années 50, le Canard a traversé une période de langueur qui l'a obligé à réduire son tirage à quelques 100.000 exemplaires. Il a alors remusclé sa formule, développé l'information, doublé sa pagination et s'est mis à pratiquer le journalisme d'enquête, dont il a été le précurseur en France. Vigueur et essor ont été alors vite retrouvés.

Aujourd'hui, son tirage moyen se situe entre 500.000 et 550.000 exemplaires. Mais on se souvient de certaines affaires juteuses, des années 70 et 80, où son tirage avait atteint le million d'exemplaires.

Corinne Tschanz

● Exposition «Le Canard a 80 balais», dès vendredi 25 octobre et jusqu'au 17 novembre, aux Caves de Courten, à Sierre. Ouverture du mardi au dimanche de 15 h à 19 h (fermé le lundi).



TÉLÉVISION

Nouveaux logos de couleur

Un film vous semble violent et vous ne savez pas si vos chères têtes blondes sont en âge de le regarder ou pas? Dès le mois de novembre, un logo rouge, vert ou blanc vous aidera à y voir plus clair sur la TSR.

Pour signaler des scènes violentes ou érotiques aux téléspectateurs, il y eut d'abord le carré blanc, remplacé ensuite par un rectangle blanc. Puis débarqua, en haut à droite de l'écran le sigle SSR, qui virait au rouge en cas de besoin. Aujourd'hui, ce sont toutes les émissions de la TSR qui sont passées au crible fin et cataloguées de la façon suivante:

Logo SSR vert: le programme peut être regardé par toute la famille et les enfants peuvent être laissés seuls devant le poste.

Logo SSR rouge: le programme comporte des scènes violentes ou érotiques pouvant heurter la sensibilité des enfants et de certaines personnes.

Logo SSR blanc: les parents prennent la responsabilité de laisser ou non les enfants devant le poste, par exemple lors du Téléjournal ou de la plupart des films, téléfilms et magazines d'information de première partie de soirée.

Comme son sous-titre l'indique, «Le Canard enchaîné» est un hebdomadaire satirique paraissant le mercredi. Organe d'information critique – et souvent critiqué –, organe ironique, humoristique et de bonne humeur dans ses moyens, le Canard n'est rien de moins qu'un des plus anciens titres de la presse française.

Une première tentative de parution «décadère» avait été lancée du 4 septembre au 4 novembre 1915, mais le premier numéro de l'hebdomadaire actuel vit le jour le 5 juillet 1916.

En plein milieu de la Première Guerre mondiale. Son créateur, un journaliste indépendant du nom de Maurice Maréchal, voulait réagir contre les outrances de la censure, les excès de la propagande et les méfaits du conformisme. La lutte contre le «bourrage de crâne» était lancée. Et aujourd'hui, après 80 ans, le

«Top models», un journal pour fanatiques

La série TV au top

Cela fait huit ans maintenant que la série star de la Télévision romande, «Top models», tient chaque soir de la semaine – excepté le week-end – des milliers de téléspectateurs en haleine, jusqu'à 150.000 simultanément. C'est vite vu, avec 50% de parts de marché, elle est indétrônable. Après les Etats-Unis, la Hollande et l'Allemagne, un fan-club est né cet été en Suisse, qui compte déjà plus de 300 adhésions. Et aujourd'hui vient de paraître un journal destiné à ses membres.

«Top models», cette série américaine qui cartonne littéralement sur le petit écran romand depuis déjà huit ans, n'avait pas de fan-club en Suisse. Lacune comblée en juillet dernier par Claude Wehrli-Berger, après quelques mois de démarches auprès des producteurs de la série à Los Angeles. La fondatrice de «Top Models Swiss club» n'est d'ailleurs

autre qu'une Neuchâteloise exilée en territoire vaudois.

Depuis une vingtaine d'années, Claude Wehrli-Berger se rend tous les hivers à Los Angeles pour visiter une nièce. Là, elle ne cache pas qu'elle regarde volontiers la série, en avance d'au moins deux ans sur la Suisse. A son retour, en mars de cette année, elle entend alors parler du succès immense remporté par un concours lancé par la TSR concernant «Top models»; à la clé, un voyage au pays de la série avec rencontre des acteurs. Au total, plus de 45.000 personnes y ont participé.

– Vu cet engouement, je me suis dit qu'un fan-club serait le bienvenu, explique l'ex-Neuchâteloise.

PREMIER NUMÉRO D'UN JOURNAL

Pour sûr que Claude Wehrli-Berger tape dans le mille puisqu'aujourd'hui, ils sont plus de 300 membres à avoir adhéré au club.

Lors de son inscription, on reçoit une photographie en couleur des acteurs de la série (voir illustration ci-contre) et on peut par ailleurs commander des portraits de ses personnages préférés, de même que des t-shirts.

Et aujourd'hui, les membres du «Top Models Swiss club» sont d'autant plus heureux qu'ils viennent de recevoir dans leur boîte aux lettres le premier journal du club, qui vient de paraître, «Echollywood». Ce journal paraîtra deux fois l'an. Dans le premier numéro, on trouve bon nombre d'articles sur la série parus dans la presse romande.

– A l'avenir, je traduirai moi-même des articles repris sur Internet, mais pour cette première fois, j'ai dû faire vite, explique Claude Wehrli-Berger.

UN VOYAGE EN 1997

La fondatrice du fan-club promet encore à ses membres des dîners-rencontres, au cours desquels seront invités des acteurs en visite

en Suisse. Et puis, et puis, la dame envisage même, en 1997, un voyage à Los Angeles, façon d'aller visiter les studios de tournage de «Top models» et de rencontrer pour de vrai les vedettes de la série.

– Je suis sur le point de m'envoler là-bas pour mettre sur pied ce projet, souligne l'énergique dame.

Ah, le rêve américain va bien au-delà de la télévision.

Corinne Tschanz



La famille de «Top models» au grand complet

La saga de la famille Forrester tient en haleine, chaque soir, des milliers de téléspectateurs sur la TSR.

ARCHEOLOGIE

Découverte dans le temple de Louxor

Des archéologues égyptiens ont retrouvé dans le temple de Louxor (Haute-Egypte) douze tablettes de pierre. Elles contiennent des renseignements sur la construction des temples pharaoniques. Selon le secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités, Ali Hassan, cité récemment par le quotidien gouvernemental Al-Akhbar, ces «tablettes de fondation» ont été trouvées durant des travaux de restauration dans la cour d'Amenophis III. Les tablettes, découvertes au pied des colonnes de cette cour, portent des inscriptions en hiéroglyphes décrivant le mode de construction de temples pharaoniques, ainsi que leur date de fondation et les noms des architectes. (ats)

MOTS-CROISÉS No 959

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 958:

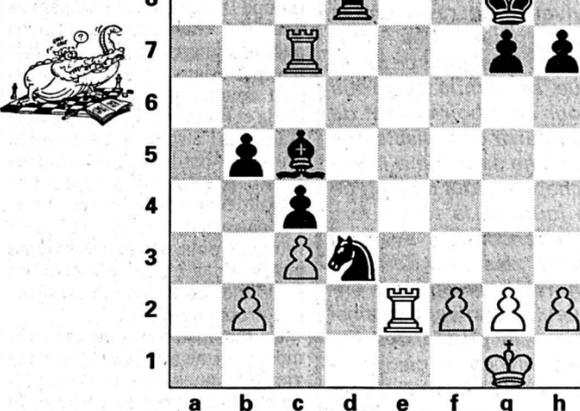
faiblesse. **Horizontalement** : 1. Bestialité. 2. Orientales. 3. Arioso. 4. Quinté. 5. Se. 6. Inspecteur. 7. Na - Un - Os. 8. Est - Toutes. 9. Usinier - Um. 10. Récif - Sexe. **Verticalement** : 1. Bouquineur. 2. Er - Nasse. 3. Sirius - Tic. 4. Té - Pu - Ni. 5. Inattentif. 6. Atre - Oe. 7. Lai - Atours. 8. Ilot - Est. 9. Tes - Su - Eux. 10. Esotérisme.



Horizontalement : 1. Difficile de lui disputer la victoire... 2. On ne la donne que pour la reprendre - Machine à filer. 3. Ce qu'il y a de plus mauvais - Possessif - Pronom personnel. 4. Autrefois, cause de fièvre - S'il est drôle, méfiez-vous! - Numéro abrégé. 5. Bloc de glace - Note. 6. Chef d'une interminable file - Rien d'étonnant s'il marche de travers... 7. Ver dure immortelle - Diffusé - Bribes de temps. 8. Signe de lassitude - Pronom personnel - Retiré. 9. Un qui se plaît dans un bouchon - Capitale romande. 10. Un engagement pour la patrie.

Verticalement : 1. On dit que ce n'est pas français, et pourtant... 2. Parfois roitelet dans son village - Pour en avoir il suffit de faire l'âne. 3. Rappel sur scène - La moindre sécheresse le tarit - Croisé sur le pré. 4. L'un à peine achevé, l'autre commence - Bec sur porte - Allez! 5. Clinquant et faux - Piège à mouches. 6. On le subit cœur battant - Poil. 7. Premiers instants d'août - Pas toujours bien léché, celui-là... - Titre de noblesse. 8. A l'extérieur, il compte double - Possessif - Jeu de société. 9. Prénom - Matériau solide. 10. Etat de

ECHECS



Chronique No 452

Technique de pro

Les Noirs au trait concrétisent leur domination spatiale par un KO déroulant. Les Blancs abandonnent au deuxième coup déjà. Comment les Noirs doivent-ils jouer et quelle finition ont-ils-vue? (Nunn-Timman, Londres 1980).

Solution de la chronique No 451

1. Txe7! Cxe7 (si 1... Dxe7 2. Cf5 Dc5 3. Txe7+ Rh8 4. Dh5 gagne) 2. Fh7+ Rxh7 3. Dxd6 Tad 8. 4. Txe7+! Rh8 5. Th7+ Rxh7 6. Dxe7+ Rg8 7. f3 1-0.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.40 TSR-dialogue 8.45 Top models (R) 9.05 Vive les animaux 9.30 Mise au point (R) 10.25 Vive le cinéma (R) 10.40 A bon entendeur (R) 11.05 Les feux de l'amour 11.45 Une histoire d'amour 12.15 TSR-dialogue 12.20 La vie de famille. Génèreux sacrifie 12.45 TJ-midi 13.00 Bus et compagnie: 13.05 Histoire sans fin II. Le jeu Xybera 14.55 Au-delà du miroir 15.25 Docteur Quinn 16.20 Bus et compagnie: Les anges de la nuit. Océane 17.25 Lois et Clark. Fils d'espion 18.15 Top Models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport. Banco Jass 19.20 Les nouvelles Babibouchettes 19.30 TJ-soir/Météo.

TF1 France 1

6.05 Côté cœur 6.30 Méaventures 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 9.30 Club Dorothee matin 11.45 Masked Rider 12.10 L'avis des bébés 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.35 Elisa, top model 15.35 Super Club Dorothee 17.35 Jamais 2 sans toi...t 18.10 Le rebelle 19.00 L'or à l'appel.

France 2

6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.20 Un livre, des livres 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours 12.15 Pyramide 12.59 Journal 13.30 Secret de chef 13.35 Un livre, des livres 13.50 Derrick 14.55 Le renard 16.00 La chance aux chansons 17.00 Des chiffres et des lettres 17.30 Sauvés par le gong 17.50 Un livre, des livres 17.55 Hartley coeurs à vie 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les minikeums 11.50 La cuisine des mousquetaires 12.07 Le 12/13 12.58 Magazine régional 13.31 Keno 13.35 Mike Hammer 14.30 Y'a pire ailleurs 14.58 Questions au gouvernement 16.10 Secrets de famille 16.40 Les minikeums 17.45 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.47 Un livre un jour 18.55 Le 19/20.

La Cinquième

10.00 Voisins d'Europe: l'Italie. 10.30 L'étoffe des ados. 11.00 Surf attitudes. 11.30 Les migrations: Les cigognes blanches. 11.55 Le jardin des délices. 12.00 Mag 5. 12.30 Va savoir. 12.55 Attention santé. 13.00 Antarctica: Géorgie du Sud. 13.30 Passe-partout. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 La forêt des géants. 16.00 Deux ans de vacances. 17.00 Celulo. 17.30 Alf. 18.00 L'étoffe des ados. 18.30 La faune des forêts: Le jardin des grizzilis. 18.55 Le journal du temps.

M 6

7.00 M6 express 7.05 Matin express 7.30 M6 express 7.35 Matin express 8.00 M6 express 8.05 Matin express 8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.15 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 M6 express 10.40 Deux flics à Miami. Ah! l'amour 11.35 M6 express 11.40 Papa Schultz. L'eau lourde 12.20 Les routes du paradis. Le secret 13.15 M6 kid. The Mask. Creepy crawlers. Les rock amis Robin des bois junior. Draculito. Gadget boy. Highlander 16.40 Hit dance 17.05 Faites comme chez vous 18.00 Space 2063 Abandonne tout espoir (2) 18.55 Highlander Final (2) 19.54 6 minutes/météo.

20.05 La justice des autres (1 et 2)

Film américain de Michael Switzer (1993) Avec Patty Duke, Martin Sheen Marié trop rapidement à Dusty, une fille légère, Chris Brown se bagarre régulièrement avec les amants de sa femme, jusqu'à ce qu'il se décide à demander le divorce. Il est retrouvé assassiné peu après. Sa mère est persuadée que Dusty est derrière ce drame. Elle veut obtenir la garde de sa petite fille et a juré de se venger. Pour la vie perdue de son fils, Marie Brown veut celle de sa belle-fille. Elle veut que justice soit faite, «sa justice». Une terrible affaire de vengeance inspirée d'un fait authentique.

20.00 Journal

20.50 Le Luron passionnément

Divertissement présenté par Philippe Bouvard Il y a dix ans, le 13 novembre 1986, à l'âge de 34 ans, Thierry Le Luron disparaissait et rejoignait ainsi Coluche au paradis des chansonniers. Acerbe, le talentueux imitateur était le miroir grossissant des travers du Français moyen et de nombreuses personnalités du showbiz et de la politique. On se souvient notamment de ses imitations d'Alice Sapritch, Dalida, Jacques Chaban-Delmas, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand. Sont invités pour cet hommage: Denise Fabre, Pierre Douglas, Adamo, Raymond Marcillac, Patrick Juvet, Jean-Jacques Debout, Vincent Perrot, Line Renaud, Elie Kakou, Chevalier et Laspalès.

20.40 A cheval

20.55 L'institut demain dès l'aube

Téléfilm de François Velle Avec Gérard Klein, Marc Duret Au cours de son remplacement dans un petit village de l'Île-de-France, Victor Novak est contraint, à travers le drame que vit une de ses élèves, d'aborder en classe le thème de la mort. Avec tact et diplomatie, il va essayer de faire admettre aux jeunes enfants que vivre c'est aussi mourir. Si le réalisateur a choisi le registre de la sobriété, cette histoire n'en tirera pas moins des larmes aux âmes sensibles.

20.05 Fa Si La chanter

20.50 Etats d'urgence

Vaches folles... homme fou? 22.35 Soir 3 23.00 Un siècle d'écrivains: Jean Cocteau 23.45 Les quatre dromadaires 0.35 Capitaine Furillo 1.25 Musique graffiti

20.00 Une réserve sur le Danube

20.30 Journal

20.45 Les mercredis de l'Histoire: Ne pleure pas, Hongrie Documentaire 21.45 Bhakti Film de Maurice Béjart Hommage à Jean Gabin Gueule d'amour Film français de Jean Grémillon (1937) Avec Jean Gabin, Mireille Balin 0.40 La maquillage dans tous ses états 2.00 The light on their faces

20.00 Une nounou d'enfer

20.50 Le bourgeois se rebiffe

Téléfilm français de Jean-Pierre Alessandri Avec Jean Lefebvre, Jean-Luc Bideau Devenu célèbre grâce à l'invention d'une délicieuse friandise, un petit confiseur de province se met en tête de mener un train de vie à la hauteur de son nouveau rang. Côté pâtisserie, ce téléfilm s'apparente davantage à la tarte à la crème qu'au soufflé léger. Les comédiens, Jean Lefebvre en tête, se mettent au diapason avec bonne humeur.

23.10 Mission impossible

Les lions d'or 0.00 TJ-nuit 0.10 Mémoire vivante Budapest 56, défaite et victoire 0.55 Imagine 1.10 Vive le cinéma! 1.25 TSR-dialogue (R) 1.30 Bulletin du télétexte

23.10 Modes de vie

Les enfants cachés: enfants naturels en quête de légitimité 0.25 Ushuaia 1.55 TF1 nuit / Météo 2.05 Histoires des inventions 3.00 TF1 nuit 3.10 Histoires naturelles 4.35 Cas de divorce 5.05 Musique 5.10 Histoires naturelles

22.40 Ça se discute

Urgences: entre la vie et la mort 0.15 La bourse 0.20 Journal 0.40 Le cercle de minuit 1.50 Studio Gabriel (R) 2.25 Emissions religieuses (R) 3.25 24 heures d'info 3.40 Cordée canine 4.10 Outremer 5.05 La chance aux chansons (R)



LA JUSTICE DES AUTRES - Avec Martin Sheen, Alexandra Powers, Jason London, Patty Duke. TSR-20.05

22.40 Mission spéciale à San Diego

Téléfilm américain de Jim Johnston et Stephen L. Posey Avec John Schneider, Paul Rodriguez 0.15 Secrets de femmes 0.50 Best of pop-rock 1.50 Faites comme chez vous 2.40 Turbo 3.10 Sea, sexe and sun Documentaire 4.00 E=M6 4.25 Fréquentar 5.15 Boulevard des clips

Suisse 4

6.00, 10.30, 14.30 Euronews. 18.45 Genève région/Neuchâtel région. 19.30 Les femmes de sable. 20.00 Tombés du ciel. Film de Franciso Lombardi (Pérou 1989). Avec Gustavo Bueno, Marisol Palacios. 22.00 TJ soir / Tout sport / Genève/Neuchâtel région. 22.50 Le nouveau monde des Cyberspace. 23.40 Santé. 0.05 Euronews.

CANAL+ Canal +

6.59 Pin-up. 7.00 CBS evening news. 7.20 Le journal de l'emploi. 7.25 Cyberflash. 7.35 Montana. 8.05 Dans la nature... 9.00 Le cheval et l'enfant. 10.40 Flash d'information. 10.45 Surprises. 10.50 Le journal du cinéma. 10.55 Richie Rich. 12.29 Pin-up. 12.30 La grande famille. 13.30 Le journal de l'emploi. 13.35 Découverte pas Bunny. 14.25 Les superstars du catch. 15.15 Le journal du cinéma. 15.20 Tendre voisin. 16.50 Surprises. 17.00 Football américain. 17.55 Flash Gordon. 18.20 Cyberflash. 18.35 Nulle part ailleurs. 20.30 Le journal du cinéma. 21.00 Drop Zone. 22.40 Flash d'information. 22.50 Coups de feu sur Broadway. 0.24 Pin-up. 0.25 Le couvent.

TV 5 Europe

9.00 Branché. 9.30 Magellan. 10.00 A tant savoir. 10.30 TV5 minutes. 10.35 Envoyé spécial (R). 12.00 Perfecto (R). 12.33 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Black mic-mac (R). 15.00 Kaléidoscope (R). 15.30 Pyramide. 16.00 Journal. 16.15 Gourmandises. 16.30 Bibi et ses amis. 17.05 Fa Si La chanter. 17.30 Studio Gabriel. 18.00 Questions pour un champion. 18.25 Aujourd'hui, malheur: Le jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Faits divers. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.30 Coeur, à corps, à cris (3/fin).

TNT

12.45 The Bugs and Daffy Show. 13.00 The new Fred and Barney Show. 13.30 Little Dracula. 14.00 Dexter's Laboratory. 14.30 The Jetsons. 15.00 Wacky Races. 15.30 Thomas the tank engine. 15.45 Down with Droopy. 16.15 The Bugs and Daffy Show. 16.30 Swat Kats. 17.00 2 stupid dogs. 17.15 The mask. 17.45 Droopy master detective. 18.00 World premiere toons. 18.15 Dexter's laboratory. 18.30 The real adventures of Jonny Quest. 19.00 Tom and Jerry. 19.30 The Flintstones. 20.00 Scooby Doo. 20.45 Dexter's laboratory. 21.00 Fish police. 21.30 The Jetsons. 22.00 Captain Nemo and the underwater city. Film directed by James Hill (1970).

R.T.L.

9.30 Femmes de sable. 10.25 Happy days. 10.50 Junior à Disneyland Paris. 12.15 Le club des bonnes affaires. 12.25 Mercredi-midi. 12.55 La vie de famille. 13.20 Top models. 13.40 Derrick. 14.40 Le renard. 15.40 Lassie. 16.05 Superminds. 16.55 Le juge et le pilote. 17.45 Double gagnant. 18.15 Top models. 18.35 L'enfer du devoir. 19.30 Happy days. 19.55 La vie de famille. 20.20 Ciné express. 20.30 La fleur ensanglantée. Téléfilm américain. Avec Kris Kristofferson, Jane Alexander. 23.40 Rire express. 23.50 Télé-achat. 0.05 Le fil du rasoir. Film américain

Allemagne 1

9.00 heute. 9.03 Dallas. 9.45 Tele-Gym. 10.00 heute. 10.03 Surfen mit der Seele (W). 10.35 ZDF-info Verbraucher. 11.00 heute. Börsenbericht. 11.04 Rendezvous in Madrid. Mit Rita Hayworth, Rex Harrison u.a. 12.30 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Sportschau live. Tennis-ATP-Turnier: Eurocard Open. Dazw.: 14.00 und. 15.00 und. 16.00 Tagesschau. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbote Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Zappek. 19.53 Wetter. 20.00 Tagesschau. 20.15 Aerzte. 21.45 Die wirren Jahre. 22.30 Tagesthem.

Suisse alémanique

10.45 Mord ist ihr Hobby. 11.30 TAFgame. 11.45 Flipper. 12.10 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 12.30 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 computerTAF. 13.30 Die Fallers. 14.05 Die Abenteuer der Familie Robinson in der Wildnis. Amerik. Spielfilm (1975). Mit Robert F. Logan, Susan Damante. 15.45 TAFlife. 16.45 Boogies Diner. 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau/Météo. 20.00 Florida Lady. 20.50 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Kino Bar. Filmmagazin. 22.55 Filmszene: Viper '96. 23.50 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 7.45 Tempo in immagini. 8.55 Euronews. 11.05 Textvision. 11.15 Marilena. 11.55 Valerie. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.55 Storia di ieri. 13.05 Scoop. 14.00 Amici miei. 14.30 La donna del mistero. 15.45 Ricordi. 16.15 La scelta pilotata. 16.50 Ecco Pippo! 17.20 Poliziotto a 4 zampe. 17.50 Amici. 18.15 Telegiornale flash. 18.25 Amici miei. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale/Météo. 20.30 Lo specialista. Film d'azione di Louis Llosa (USA 1994). Con Sylvester Stallone, Sharon Stone. 22.15 Telegiornale. 22.35 Ulisse. 23.20 Telegiornale flash. 23.25 Paolo +. 0.05 Textvision.

tve Espagne

6.00 Euronews. 7.30 Telediario matinal. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.00 Mazanas de primera. 14.00 Noticias. 14.30 Rompecocos. 15.00 Telediario. 15.45 Café con aroma de mujer. 17.00 La doctora Quinn. 18.00 El conde Duckula. 18.30 Tardes de primera. 20.00 Gente. 21.00 Telediario. 21.45 Cine. 22.00 Testigo directo. 0.00 Hola, ola! 1.00 Renegado. 1.50 Telediario. 2.05 Tension en la noche. 3.00 Despedida y cierre.

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews. 6.30 Tg 1. 6.45 Unomattina. 9.45 Storia di tre amori. Film di Vincente Minnelli (1953). Con James Mason, Leslie Caron. 11.30 Tg 1. 11.35 Corsie in allegria. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - Economia. 14.05 40' con Raffaella. 15.00 Il mondo di Quark. 15.45 Solletico autunno. 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia Sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1/Sport. 20.35 Le torri della zingara. 20.50 Film. Donne al bivio. Dossier. 22.55 Tg 1. 23.00 XX Secolo. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Sottovoce.

Portugal

9.45 A Banqueira do Povo. 10.30 Noticias. 10.45 Praca da Alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Remate. 14.00 Pais Real. 14.45 Cinzas. 15.15 O Estado das Artes. 15.45 Junior. 16.30 Clips RTP1. 16.45 Remate. 17.00 Jornal. 17.15 Canal Aberto. 18.00 Made in Portugal. 19.00 Cidade Aberta. 19.15 Primeiro Amor. 20.00 Telegiornal. 20.40 Tempo. 20.45 Contra Informacion. 20.50 Financial Times. 21.00 Vidas de Sal. 21.45 Remate. 22.00 Grande Entrevista. 23.15 Tou Chim. 23.20 Acontece. 23.30 Jornal. 0.00 Praca da Alegria.

ZDF

10.03 Surfen mit der Seele (W). 10.35 ZDF-info Verbraucher. 11.00 heute. Börsenbericht. 11.04 Rendezvous in Madrid. 12.30 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Gesundheit! 14.10 Bob Morrison. 14.30 Theos Geburtstagssecke. 14.32 Celia (10). 14.55 logo. 15.05 Die Bambus-Bären-Bande. 15.30 Dalli Dalli. 16.00 heute. 16.05 Zwei Mönchen in Hamburg. 17.00 heute. 17.05 ZDF-Abendmagazin. 17.55 Der Mond scheint auch für Untermieter. 18.45 Lotto am Mittwoch. Anschl.: Guten Abend. 19.00 heute/Wetter. 19.25 Alarmcode 112. 20.15 Naturzeit. Sulawesi - Die verzauberte Insel. 21.00 Vorsicht Falle. Nepper, Schlepper, Bauernfänger. 21.45 heute-journal. 22.15 Zündstoff: Mach Geld! Mach mehr Geld! - Gefahr durch Scientology?

RADIOS

La Première

7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodours. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3ème. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum. 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.00 Lune de papier. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.10 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier (R). 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. Ueber den Konflikten muss die Harmonie grenzenlos sein. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musikbox. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RAIDUE Italie 2

6.45 Videocomic. 6.50 Quante storie. 7.00 Dumb and Dumber. 7.25 Pingu. 7.50 Anna dai capelli rossi. 8.20 Popeye. 8.35 Cristoforo Colombo. Film storico di David McDonald (1949). Con Frederic Maroh, Florence Eldridge. 10.10 La casa del guardaboschi. 11.00 Medicina 33. 11.15 Tg 2 - Mattina. 11.30 I fatti vostri. 13.00 Tg 2 - Giorno. 13.30 Tg 2 - Costume e società. 13.50 Météo. 14.00 Il commissario Kress. 15.00 Quando si ama. 15.30 Santa Barbara. 16.15 Tg 2 - Flash. 16.20 ...E l'Italia racconta. 17.15 Tg 2 - Flash. 18.10 Sportsera. 18.25 Tg 2 - Flash. 18.30 In viaggio con Sereno Variabile. 18.45 Un caso per due. 19.55 GoCart. 20.30 Tg 2. 20.50 Il maresciallo Rocca. 22.30 Programma musicale. 23.30 Tg 2 - Notte. 0.05 Neon libri. 0.10 Oggi al Parlamento.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.30, 21.50. Journal régional non-stop. 19.36, 20.42, 21.42. Neuchâtel région. 20.01, 22.30 Cuisine de nos Chefs - Tresses de soles et de saumons sauvages aux pistils de safran. 20.13, 22.42 Sport pour tous: Le sport avec les enfants. 21.00, 22.00, 23.00 Aux hommes de mon temps: La Mort (sérum hémocéiste).

SWF Allemagne 3

9.00 Wetterbilder 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder 12.15 Treffpunkt 12.45 Saumagen, Kirn und Jumelage 13.15 Infomarkt - Marktinfo 14.00 Teleglobus 14.30 Kinderweltspiegel 15.00 B. trifft... Begegnung bei Böttinger 16.00 Alfredissimo! 16.30 Mediengeschichte 17.00 Mit-Menschen 17.30 Sesamstrasse 18.00 Doctor Snuggles 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Sport extra 22.30 Landesschau aktuell 22.40 Matchless 0.20 Die 50 Besten - Int. Videokunstpreis 1996 0.50 Hit Clip 1.15 Schlussschichten 1.30 Non-Stop-Fernsehen

CINÉMAS	
GUANTANAMERA (de T. Gutierrez et J.-C. Tabio avec J. Perugorria), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA BELLE VERTE (de et avec C. Serreau, V. Lindon), pour tous, tous les jours à 18 h. INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 15 h 15 et 20 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
PHÉNOMÈNE (de J. Turteltaub avec J. Travolta, K. Sedgwick, F. Whitaker, R. Duvall), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 15 h. BEFORE AND AFTER (de B. Schroeder avec M. Streep, L. Neeson, E. Furlong), tous les jours à 18 h en V.O., str. fr.-all.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LE PROFESSEUR FOLDINGUE (de T. Shadyac avec E. Murphy), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 18 h 30, 20 h 45.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
LE JAGUAR (de F. Veber avec J. Reno, P. Bruel, H. Lowe), pour tous, tous les jours à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
LE JAGUAR (de F. Veber avec J. Reno, P. Bruel), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
TIN CUP (de R. Shelton avec K. Costner), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (de C. Nuridsany et M. Perennou), pour tous, tous les jours à 14 h 45 et 16 h 30. PONETTE (de J. Doillon avec V. Thivisol), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
INDEPENDENCE DAY (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
GABBEH (de M. Makhmalbaf), pour tous, tous les jours à 15 h, 19 h, 21 h, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
LE PROFESSEUR FOLDINGUE (de T. Shadyac avec E. Murphy), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h 30 en V.O., 20 h 45.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, mercredi à 14 h 15 et 17 h 15. PHENOMENON (de J. Turteltaub avec J. Travolta), 12 ans, tous les jours à 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO (de D. R. Ellis avec R. Hays, K. Greist), pour tous, tous les jours à 15 h. SECRETS ET MENSONGES (de M. Leigh avec T. Spall, B. Blethyn), pour tous, tous les jours à 17 h 45 en V.O. LA BELLE VERTE (de C. Serreau avec V. Lindon), pour tous, tous les jours à 20 h 45.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LA LANTERNE MAGIQUE, mercredi à 14 h. SPY HARD (de R. Friedberg), 12 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LA SECONDA VOLTA (de M. Calopresti), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
LES APPRENTIS, mercredi et jeudi à 20 h. MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI, (de H. Ramis avec M. Keaton), pour tous, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h et 20 h 30.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
THE VAN (de S. Frears avec C. Maeney), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. EXPOSITION: «Energie et transport», service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi et dimanche fermé. CONTROLE DES CHAMPIGNONS: Serre 23, lundi à vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi jusqu'à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: fermée pour transformations. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit. CONTROLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, bâtiment Angelus, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30. Chs.-H. Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi sur rendez-vous, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	LE LOCLE
CONFÉRENCE: «Spécial Jerusalem, 3000 ans d'histoire», par Denise Brenner, Temple, à 20 h.	SAINT-BLAISE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewicka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELEGIER (039)
PHARMACIE: St-Hubert, ☎ 53 12 01. MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: Lundi 14 h à 20 h. Mardi à vendredi de 10 h à 20 h. Samedi de 10 h à 16 h. Exposition «Trésors des bibliothèques de l'Arc jurassien», jusqu'au 9 novembre 96. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: mardi à vendredi de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16. Lundi à jeudi de 15 h 30 à 18 h. Mardi de 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi, 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15. Lundi-vendredi 13 h 30-18 h, samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi de 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi de 8 h à 22 h, samedi de 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41. Lundi à vendredi de 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELEGIER
DE LA VILLE: lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Nature d'artistes», jusqu'au 2.2.97. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. Dimanche matin gratuit. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'plattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «François Morellet, trames», jusqu'au 10.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h. Dimanche matin gratuit. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi-vendredi 14-17 h; samedi 14-18 h; dimanche 10-12 h et 14-18 h. Dimanche matin gratuit.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Mardi-dimanche 14-17 h. «Xylon CH 1996», prolongation, jusqu'au 27.10. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. 10-12 h et 13 h 30-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Médailles contemporaines/Fidem, jusqu'au 20.10. «Clement Heaton-Londres-Neuchâtel-New York», jusqu'au 9.2.97. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Natures en tête», jusqu'au 12.1.1997 «Œil de verb». Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «L'Air», jusqu'au 17.8.97. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. «Miroirs du temps», gravures d'hier, photographies d'aujourd'hui. Jusqu'au 20.10. 10-12 h et 14-17 h, sauf lundi et vendredi après-midi.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne. Mardi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA/MUSÉE INDUSTRIEL. Collections industrielles (horlogerie, machines à tricoter). Jusqu'au 20.10, visite libre, 9 h 30-17 h 30. Démonstrations, samedi dès 14 h. Sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10 et 038/66 13 54.	TRAVERS
RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT. Mardi, jeudi, samedi, dimanche, 14-17 h. Jusqu'au 13.10.	MÔTIERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE. «Histoire d'un bâtiment - Du musée au centre des Epancheurs», le dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 30 octobre.	LA NEUVEVILLE
GALERIES	
MEIER-ART CITÉ. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Evrard, œuvres sur papier, jusqu'au 31.10. MANOIR. Mardi-vendredi 15-19 h, samedi 10-17 h. Jean-Paul Perregaux, jusqu'au 23.11. VILLA TURQUE. Claire Pagni, peinture, jusqu'au 5.11. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'plattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Marcel Rebetez, tissages et papiers découpés. Jusqu'au 26.11. LES ARBRES. Jean-Guy Paratte, peinture, jusqu'au 30.10. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. Francis Maire, peinture, jusqu'au 20.12. Tous les jours, 10-18 h.	LA SAGNE
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Lermite, jusqu'au 20.10. Mercredi à dimanche, 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
ARCANE. Mercredi-vendredi 14 h 15-18 h 30, samedi 14-17 h. DITESHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Matile, peinture, jusqu'au 31.10. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Patrick Corillon, jusqu'au 27.10. Mercredi-samedi 14-19 h; jeudi 14-21 h; dimanche 14-17 h. AMIS DES ARTS. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. L'ORANGERIE. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-17 h. Daniel Redard, peinture; Claude-Alix Renaud, céramique, jusqu'au 27.10. CLOS-BROCHET. Lucette et Martine Grandjean, porcelaines et soies. Jusqu'au 26.10.	NEUCHÂTEL

FAITS DIVERS

Le Locle

Conductrice blessée

Hier à 12 h 30, une automobiliste, Mme L. J., du Locle, circulait sur la rue des Girardets au Locle en direction du centre-ville. A la suite de sa présélection, dans l'intention de s'arrêter au Garage du Stand pour faire le plein, elle perdit la maîtrise de son véhicule, se déporta sur la gauche de la chaussée, passa sur un muret devant les colonnes à essence et heurta une voiture stationnée devant l'immeuble Girardet 27. Sous l'effet du choc, une collision en chaîne se produisit avec deux autres véhicules appartenant au Garage du Stand. Blessée, Mme L. J. a été transportée par ambulance à l'Hôpital de la ville.

La Chaux-de-Fonds

Fumoir enfumé

Hier à 12 h 15, les Premiers secours se sont rendus rue des Terreaux 2 en ville pour un fumoir à viande défectueux. Une intense fumée avait envahi les sous-sols et la cage d'escaliers. Pas d'intervention. Un contrôle de la cheminée a été effectué par un ramoneur.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Edmond Bloch, 1911

Neuchâtel

Mme Suzanne Barbezat, 1909

Chamont

Mme Yvette Boudry, 1935

Travers

M. Fernand Ruffieux, 1915

Dampierre

Mme Denise Riat-Cuttet, 89e

Délémont

Mme Hélène Barthe, 1910

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur du véhicule, probablement une voiture ou un deux-roues, qui, lundi 21 octobre entre 17 h 30 et 20 h, circulait rue Fritz-Courvoisier 34d et 34e à La Chaux-de-Fonds, et a endommagé l'aile avant gauche et le capot de la voiture qui se trouvait stationnée au nord des places de parc, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds au tél. 039/28 71 01.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 14.10.1996 AU 20.10.1996

Neuchâtel (ville)	10,1°C	69.2 DJ
Littoral ouest	9,9°C	71.0 DJ
Littoral est	9,3°C	74.6 DJ
Val-de-Ruz	6,4°C	95.3 DJ
Val-de-Travers	7,1°C	90.1 DJ
La Brévine	5,0°C	105.3 DJ
Le Locle	6,9°C	91.9 DJ
La Chx-de-Fds	5,3°C	102.8 DJ
Vue-des-Alpes	2,8°C	120.3 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Roxo de Oliveira Ruben, fils de Baptista de Oliveira Antonio Jorge et de da Silva Lopes Roxo de Oliveira Maria Eduina. - Dubois Jaisson, fils de Dubois Daniel Eric et de Dubois née Salodini Manuela Rosa. - dos Santos Nogueira Filipe, fils de da Conceicao Nogueira Carlos Virgínio et de Soares Ferreira dos Santos Nogueira Maria Fernanda. - Reis da Silva William, fils de Ferreira da Silva Alberto et de de Almeida Reis Silva Cecilia Maria. - Rüfenacht Tanya, fille de Rüfenacht Thomas et de Rüfenacht née Humais Sylvie Lucienne Francoise. - Quispe Apaza Mathéo Sami, fils de Quispe Apaza Santos et de Quispe Apaza née Müller Florence. - Saucy Jenny Fiona, fille de Saucy Bernard Christian Victor et de Carlen Saucy née Carlen Cornelia.

Promesses de mariage

Jobin Claude et Meyrat Christine. - Joseph Pierre et Philémond Marie Fleurette. - Sanchez José Ignacio et Monnat Anne Josette Marie. - Silva das Neves Moises Augusto et Baptista Ribeiro Sandra Marina.

Mariages

Ekiztas Soner et Dinç Serpil. - de Jesus da Conceicao Vitor Manuel et Ponte Gonçalves Lucia de Fátima. - Favre Alain Jose et Gatehouse Tania Jane. - Nicolet-dit-Félix Yves Charles et Sabeva Silvia Haralampieva. - Honegger Patrick Charly Robert et Gehret Marlyse. - Barbey Olivier François et Bourquard Evelyne Francoise. - Hajda Xheladin et Le Bail Sylvie Hélène Yvonne. - Furlan Sergio Mauro et Zehnder Laurence.

Décès

Rosset Julien Samuel, 1918, époux de Rosset née Ammann Simone Jeanne. - Stauffer née Berchier Odette Madeleine, 1921, veuve de Stauffer André Marcel. - Stahel Charles Edouard, 1909, époux de Stahel née Stampfli Georgette Jeanne. - Linder Eva Lina, 1899. - Perrin Mariano Roland, 1955, époux de Lalic Perrin née Lalic Cvetlana. - Aellen Pierre Eugène, 1945. - Kramer Pierre André, 1924, veuf de Kramer née Juillerat Marthe Angèle Juliette.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Expo et chômeurs

L'exposition 2001 coûtera environ 62.6 millions de francs pour le canton de Neuchâtel. Quelle belle idée qu'une entreprise de cette taille, mais combien pourra-t-elle engager de chômeurs? L'argent, on le trouve toujours pour des projets de cette envergure, mais pas pour les chômeurs (ses)?... Cette exposition donnera-t-elle du travail aux sans-emploi?

Le chômage augmente à la vitesse grand «V» et partout on parle de restructurations: SBS, PTT, CFF, etc. Nous autres, les chômeurs, sommes de plus en plus pénalisés par Neuchâtel et les dossiers stagnent. On m'a même reproché - avec suppres-

sion de jours d'indemnité - le fait de faire écrire mes demandes d'emploi par un professionnel, car j'ai des problèmes d'orthographe. Je n'ai pas le droit d'effectuer un travail bénévole à Eignen, selon l'avis du chef de la caisse cantonale de chômage à Neuchâtel (!). On m'accuse de travailler au «noir».

J'ai dû mettre ma fierté dans ma poche et j'ai fait le pas: je me suis adressé aux Services sociaux de ma ville; mais, comme je l'ai dit à M. Olivier, les Services sociaux ne sont pas des vaches à lait et je préférerais pouvoir me passer de leur aide.

J'accuse l'Office du chômage de penser plus à pénaliser qu'à

indemniser: je pense à Henri-Jean La Chaux-de-Fonds qui n'a plus aucun droit à une indemnité. Je pense à cet électricien avec un CFC; quel atout!

Je pense à cette femme, mère d'une fillette, qui a déjà fait tant de recours au Château à Neuchâtel, recours qui sont refusés par l'office compétent.

J'aimerais qu'un chômeur ne soit pas systématiquement pénalisé, avant même d'avoir enfreint la loi sur le chômage et que les sans-emploi soient respectés et entendus.

Patrick Vuille
La Chaux-de-Fonds



Jésus dit: Je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres; il aura la lumière de la vie.
Jean 8 v. 12

Robert Junod

Hélène et Jacques Gonthier-Junod, à Chêne-Bourg
Fabienne Gonthier et Federico Campolucci, à Genève

Lucie Junod

Les descendants de feu Emile Gilliéron
Les descendants de feu Eugène Junod

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Yvonne JUNOD
née GILLIÉRON

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a accueillie mardi, dans sa 92e année.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 octobre 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 25 octobre à 10 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Robert Junod
Bois-Noir 21.

Le président avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE V.C. «PÉDALE LOCLOISE»

a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Maurice GOLAY

membre honoraire, frère de son président M. Fritz Golay.

Toute notre sympathie à la famille.

132-796381

EN SOUVENIR

Notre très chère Maman et inoubliable MAMAN

Madame
Jeanne HALDIMANN



aurait eu 108 ans le 23 octobre 1996. Malheureusement, elle nous a quittés le 17 mars 1968 déjà.

Chère maman tu es toujours avec nous.

Tes enfants Edouard
Hélène
Bernard

Une réunion de ceux qui l'ont connue et aimée aura lieu mercredi 23 octobre à 18 heures, au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds.

132-796344

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
© (039) 210 210 Rédaction
© (039) 210 310 Administration
Fax: Rédaction 039 - 210 360
Tirage contrôlé (REMP) 27.269 ex.

Régie des annonces:
Publicitas

La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Ivan Radja, Alain Meyrat, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni, Blaise Nussbaum
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Irène Brosard, Pierre-François Besson, Christiane Mèroni
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egglar, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

Une date importante:



Changement de vos numéros de téléphone

N'attendez pas le dernier moment pour adapter tous vos imprimés commerciaux:

- ✓ cartes de visite
- ✓ entêtes de lettres
- ✓ cartes de compliments, etc.
- ✓ prix, qualité, délai

Renseignements:



Rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/210 330 Fax 039/210 361



En marge du premier Festival «Formation en fête»

Neuchâtel: un rôle de précurseur

Parmi les 4500 personnes au chômage que comptait notre canton en septembre de cette année, un peu plus de la moitié d'entre elles ne possédaient aucun titre officiellement reconnu en Suisse. Si cette situation peut paraître préoccupante, surtout lorsqu'on sait que la moyenne nationale se situe aux environs de 38 personnes sans formation pour 100 chômeurs, elle n'est cependant pas nouvelle et trouve essentiellement son explication dans l'histoire de notre région.

Par Alain BOREL
Office cantonal
de l'emploi

Le fort développement d'industries, comme celles de l'horlogerie ou de la mécanique que nous avons connu durant des années, a permis d'occuper des milliers de personnes qui ont appris leur métier sur la place de travail. Les différentes crises qui se sont succédées, ajoutées aux évolutions technologiques, ont finalement conduit les entreprises à restreindre leur personnel pour ne conserver que les plus qualifiés.

Touché de plein fouet par la crise, le canton de Neuchâtel a été, parmi les premiers, conscient que la formation pouvait être un formidable outil de lutte contre le chômage. C'est alors, bien avant la mise en place des Offices régionaux de placement (ORP) et l'accent mis par l'assurance-chômage sur la formation, que l'Office de l'emploi reçut la mission de développer des cours permettant d'aider les personnes sans emploi à retrouver une situation.

UNE HABITUDE À PRENDRE...

La plupart des responsables de formation, qu'ils soient issus d'instituts privés ou publics, vous diront que le plus gros problème auquel ils sont confrontés est d'arriver à atteindre le public concerné par les cours qu'ils organisent. Paradoxalement, ce sont souvent les personnes les moins qualifiées qu'il est le plus difficile de convaincre de l'utilité d'une formation.

Ce phénomène s'explique, à mon sens, par plusieurs raisons dont la première est tout simplement le manque d'intérêt, non par mauvaise volonté, mais en raison d'une habitude qui fait défaut; on constate aussi souvent une certaine crainte de «retourner en classe». L'image laissée dans le souvenir par l'école étant d'autant plus noire que cette période s'est accompagnée de difficultés dans la compréhension des mathématiques, dans les relations avec un professeur ou même de problèmes extra-scolaires. Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus important, on ne peut s'engager valablement dans une démarche que si l'on pense qu'elle apportera un bénéfice. Or, trop souvent, le candidat à la formation n'arrive pas, même en imagi-

nation, à percevoir le résultat concret de son effort.

La «Formation en fête» organisée sous l'égide de la FSEA (Fédération Suisse des Educateurs d'Adultes) est un premier pas pour mettre en contact public et formation, et même si le cours de cuisine ou de modélisme est encore loin de la formation ou du perfectionnement professionnel, il permet cependant de se familiariser avec l'idée du cours, de se rendre compte que la formation d'adultes n'a que peu de rapport avec l'idée qu'on a gardée de l'école et peut-être de faire naître une habitude.

afin de suivre un cours de perfectionnement jusqu'à 20 h.

Conscients qu'une bonne formation de base permettra à un individu d'éviter des périodes de chômage ou tout au moins de les limiter, les pouvoirs publics neuchâtelois, en collaboration avec les partenaires sociaux, peuvent, par le biais du programme FORTREEM (FORMATION des Travailleurs En Entreprises Neuchâteloises) géré par l'Office de l'emploi, participer aux frais de formations que mettent en place les entreprises pour leurs collaborateurs peu qualifiés, à condition que les nouvelles compétences ac-

à atteindre avec les moyens nécessaires à sa réalisation.

UNE RÉALITÉ...

Lorsqu'on fait du conseil en matière de formation, la première tâche consiste bien souvent à remettre les choses à leur vraie place, en essayant de déterminer les motivations profondes et surtout de réduire les illusions inconsidérées. Il en va ainsi pour tous ceux qui croient sincèrement que le simple fait d'apprendre à utiliser un ordinateur permettra de troquer leur travail d'ouvrier de production contre une place de secrétaire.

de formation qui pourront, de cas en cas, venir se compléter dans l'élaboration d'un projet professionnel.

Il s'agit tout d'abord des cours d'appuis tels que les cours de français pour étrangers, l'atelier de formation continue en français et mathématiques, ainsi que les cours de techniques de recherche d'emploi ou de formation de la personnalité.

Selon sa profession, le demandeur d'emploi peut également participer à des cours de perfectionnement en relation avec son activité. Il s'agira, par exemple, des cours de langue ou d'informatique.

Enfin, selon que la personne n'a pas de formation ou que son métier est particulièrement touché, il lui est alors possible de suivre une formation qualifiante de manière à acquérir, au minimum, les bases d'une nouvelle profession. Toute la difficulté réside cependant dans le fait que ces cours doivent à la fois se dérouler sur des temps très brefs (quelques mois au maximum), correspondre aux attentes du marché de l'emploi et être accessibles au plus grand nombre.

On rappellera en outre que dès cette année, l'assurance-chômage, en offrant la possibilité d'une allocation de formation, permet à des demandeurs d'emploi sans formation et âgés de plus de 30 ans de commencer un apprentissage.

LES PETITS PAS...

Les cours proposés aux personnes sans emploi doivent non seulement répondre à des critères comme la qualité de l'enseignement ou la durée, mais, dans la mesure du possible, trouver également leur place dans les filières existantes. Ainsi le but n'est pas de créer des formations parallèles, mais de permettre, dans l'idéal, qu'un cours suivi grâce à l'assurance-chômage constitue une première étape permettant de poursuivre la formation jusqu'à l'obtention d'un diplôme reconnu.

A ce titre, la formation d'opérateur en horlogerie développée par le CIFOM, la Convention Patronale de l'industrie horlogère suisse et l'Office de l'emploi, peut être considérée comme un modèle du genre. Rappelons que celle-ci devrait permettre à des demandeurs d'emploi, sous réserve de négociations en cours avec l'OFIANT, d'obtenir un CFC d'horloger après qu'ils ont suivi un premier module de formation - plein temps financé par l'assurance-chômage, complété par des modules dispensés en cours d'emploi.

UN BOULEVERSEMENT...

Se former, c'est commencer par se remettre en question, bouleverser ses habitudes plus ou moins confortables, accepter que l'on peut apprendre des autres, se projeter dans l'avenir... Autant de démarches qui ne peuvent se faire facilement en temps normal, mais qui se trouvent d'autant plus compliquées que l'on est à la recherche d'un travail, au moment juste où l'on a tant besoin de croire à la stabilité des choses qui nous entourent. C'est pour cette raison que ceux et celles qui, sans emploi, entrent en formation que ce soit pour un jour ou pour un an méritent non seulement toute notre admiration, mais surtout tout notre soutien.



UN EFFORT PARTAGÉ...

Pourtant, cette seule action ne suffit pas, un effort considérable doit encore être fait par des instituts de formation, pour développer des produits répondant aux besoins spécifiques des adultes, et surtout par les entreprises, pour qu'elles favorisent la formation continue.

Si les grandes sociétés sont fréquemment très en avance dans ce domaine et que certaines associations professionnelles mettent sur pied différents cours, notre région reste essentiellement occupée par de petites et moyennes entreprises encore trop souvent convaincues que la formation est un luxe superflu, ou à réserver aux cadres. En agissant de la sorte, elles oublient un peu vite qu'une bonne gestion est, avant tout, faite de prévisions. En rendant les cours de perfectionnement accessibles à leur personnel, elles constitueraient une force de travail, qui non seulement leur resterait plus facilement attachée, mais qui surtout permettrait de répondre de manière rapide et avec flexibilité aux évolutions technologiques et aux nouvelles attentes du marché.

Il n'est évidemment pas question de demander à l'entreprise seule de faire l'intégralité de l'effort, mais bien plus d'imaginer un partenariat entre employeur et employé dans lequel ce dernier pourrait, par exemple, être libéré un après-midi par semaine dès 15 h

quises puissent être transférables dans une autre entreprise.

UNE DÉMARCHÉ RÉFLÉCHIE...

Qui d'entre nous n'a pas déjà ressenti un profond sentiment de découragement l'envahir en voyant que malgré tous ses efforts pour atteindre un but, auquel il ne croyait d'abord pas, ce but semble s'éloigner un peu plus chaque jour. Déçu, dégoûté, on renonce alors, non sans se dire qu'on ne recommencera plus jamais...

Cette réaction, bien humaine, oblige alors à faire preuve d'une extrême prudence dans le choix d'une formation et cela d'autant plus que la personne y sera réticente. Il est en effet particulièrement important que celui qui s'engage dans un processus de formation puisse en identifier clairement les buts, si possible y adhérer au moins en grande partie, et de plus avoir de grandes chances de les atteindre.

Cherchant à se profiler sur ce nouveau marché, d'aucuns n'hésitent pas à vendre leurs cours comme de vrais «remèdes miracles». C'est pourquoi, avant d'engager son avenir, on ne saurait trop recommander de faire, seul ou mieux encore avec l'aide d'un professionnel, un plan de formation partant de la situation actuelle et qui mette en parallèle, de manière objective, le but

Il ne s'agit pas d'ôter l'espoir, sans lequel on ne pourrait vivre, mais de faire en sorte que celui-ci ait de réelles chances de se voir réaliser. Une nouvelle fois déçu, il ne serait alors plus question, sans recourir à des trésors de persuasion, de faire admettre à cette personne qu'un nouveau cours pourrait augmenter ses chances de retrouver un emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION...

Les périodes de formation exigent toujours, quelle que soit la situation de celui qui se forme, des efforts considérables. Pourtant, lorsque viennent se mêler la crainte de ne pas retrouver un emploi, les tracasseries administratives et les soucis financiers, la formation peut très vite être ressentie comme une véritable torture, tant il semble qu'on ne parviendra à en venir à bout. Pour éviter que tant d'espoirs ne s'effondrent et que la personne au chômage se retrouve encore plus désarmée face au marché de l'emploi, il est indispensable que celle-ci puisse bénéficier d'un accompagnement par son conseiller ORP. En offrant ainsi un soutien personnalisé, il sera alors possible d'effectuer de petits ajustements et de cas en cas de proposer des mesures complémentaires devant assurer la réalisation des objectifs.

Pour l'aider dans sa tâche, le conseiller ORP dispose de trois types

L'avis des partenaires

«C'EST POSSIBLE A TOUT ÂGE»

Une catastrophe personnelle touche au moins 25.000 adultes en Suisse: ces gens ne savent ni lire ni écrire, ou très mal. Que faire? Leur proposer des cours, bien sûr, mais comment les trouver? Ils ne liront pas ce texte...

Une formation adéquate, pour ces personnes, c'est aussi autre chose. En apprenant à lire, ces femmes et ces hommes veulent retrouver une certaine confiance en eux-mêmes et se prouver qu'ils existent. Ils veulent cette indépendance minimale afin de réaliser eux aussi leur projet de vie.

C'est possible à tout âge, dit l'Association romande Lire et Ecrire.

Françoise Gogniat
Association romande
Lire et Ecrire

SE FORMER C'EST...

C'est l'occasion de partager, comparer, confronter les différentes expériences du groupe.

C'est l'opportunité d'une rencontre avec des personnes, avec un thème.

C'est la fierté d'avoir osé essayer, d'avoir pu satisfaire à des exigences de formation.

C'est le plaisir d'avoir élargi ses compétences, son savoir-faire et pour quoi pas son savoir-être.

C'est prendre le risque de ne pas voir aboutir son ou ses projets.

C'est aussi un engagement personnel en temps et en énergie, un souci d'organisation quand il s'agit de glisser une formation entre vie familiale et vie professionnelle.

Myriam Schäfer

UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE

Dans le cadre professionnel, je pense qu'actuellement la formation devient un élément indispensable, car elle donne à ceux qui la suivent, l'assurance d'un emploi déjà acquis ou, souhaitons-le, trouvé dans un proche avenir. Dans le cadre privé, même sous la forme de loisirs, sportifs ou culturels, la formation joue, indirectement un rôle sur la personnalité et influencera inéluctablement le comportement professionnel.

V. Laubscher,
responsable du centre
Formatic Plus

UN APPROFONDISSEMENT DE SOI

La formation est liée à un travail global d'approfondissement de soi. Elle touche tous les aspects de l'être, dans sa réalité physique, psychique, spirituelle. Elle est chemin, ouverture, questionnement, enracinement.

Pour nous, elle a pris la forme de la danse, comme langage direct d'expression de ce que nous sommes.

La danse nous met en contact avec le plus profond de notre être et nous permet de découvrir le sens d'une appartenance universelle, le sens de la totalité de la vie.

Voie royale d'approfondissement de soi elle se vit dans l'immédiateté, dans un présent toujours neuf, toujours renouvelé.

Joël Katz et Ursula Kiener
formés en musicothérapie
et danses rituelles,
animateurs de cours.

UNE NÉCESSITÉ

Pourquoi? Nous nous trouvons à l'aube d'une nouvelle ère économique qui changera la face du monde comme jamais cela ne s'est produit auparavant. grâce à des moyens de transport de plus en plus rapides, des pays éloignés se trouvent d'ores et déjà à côté de chez nous. Déjà tombent partout les barrières douanières et les échanges commerciaux s'intensifient. De nouvelles technologies changeront notre manière de vivre et de produire. Des millions de personnes devront s'adapter à de nouvelles activités professionnelles à cause de cette évolution. La formation permanente est et sera une nécessité face à ce monde qui se transforme.

Denise Weippert,
Institut de langues, Le Locle.

LA CONNAISSANCE ET LA FACULTÉ D'ADAPTATION

«Formation continue», «formation continuée», «formation permanente» ou «formation des adultes», quatre synonymes qui révèlent la nécessité d'une politique de formation qui ne s'arrête pas à la formation de base. Car le temps où il suffisait de savoir une fois pour réussir toujours est révolu. Le développement économique et social de notre société passe aujourd'hui par la connaissance et la faculté d'adaptation. Toutes les initiatives prises allant dans ce sens, et elles sont nombreuses, doivent donc être saluées. Il reste encore à les coordonner et à les inscrire dans un concept global qui reste à définir. Le Festival de la formation pourra sans doute y contribuer.

Jean Guinand Conseiller d'Etat
Chef du Département
de l'instruction publique
et des affaires culturelles

UN ENJEU POLITIQUE

Paradoxalement, la formation aujourd'hui n'est plus un problème pédagogique, mais un enjeu fondamentalement politique qui s'inscrit dans un projet de vie, dans un projet de société et cela pour deux raisons majeures: - Il ne s'agit plus d'apprendre et de transmettre des savoirs, mais d'apprendre à apprendre, c'est-à-dire

d'avoir toujours les moyens ou les capacités de continuer, de prolonger ou de diversifier une formation initiale, ce qui implique non pas un savoir ou une formation achevée, mais des savoir-faire et des savoir-être faisant partie d'un projet de vie. - ce mode de vie ne s'apprend pas seulement à l'école. Il suppose des interactions continues entre le secteur public et le secteur privé, entre la vie quotidienne, la famille et le travail, donc où chaque partenaire est partie prenante et à terme bénéficiaire. Il s'agit là d'un projet de société.

Josiane Nicolet
Présidente de la ville du Locle
et de la commission du CIFOM

OUVERTURE D'ESPRIT

La formation? C'est l'ouverture d'esprit! S'autoriser à apprendre, c'est d'abord s'enrichir, grandir.

Une formation pour être adéquate devrait permettre une augmentation et une meilleure connaissance de ses propres compétences, afin d'être le plus efficace et performant possible dans le monde du travail et surtout de pouvoir harmoniser vie personnelle et vie professionnelle.

Le Centre P.O.I.N.T.

UN FESTIVAL

POUR LE «PLAISIR»
D'APPRENDRE

Cette idée surprenante vient d'Angleterre. Pour vous qui, comme moi, avez quelques mauvais souvenirs d'école où il fallait parfois «bûcher» pour y arriver, le plaisir d'apprendre peut paraître paradoxal. Et pourtant, une fois de retour sur les «bancs de l'école» à l'âge adulte, nous découvrons ce plaisir. En nous formant, nous cherchons le changement. Même s'il n'est pas toujours clairement formulé, nous avons un projet, personnel ou professionnel. D'abord source d'inquiétude ou d'instabilité, ce changement devient ouverture vers d'autres horizons, de nouvelles rencontres et compétences.

Si aujourd'hui la formation permanente concerne deux millions de Suisses, elle n'est pas encore l'affaire de tous. Un Suisse sur deux ne retourne plus sur les «bancs de l'école» après vingt ans. Mais savez-vous que plus on est formé, plus on se forme encore! Le plaisir d'apprendre y est pour quelque chose, même si les inégalités sociales et économiques expliquent bien l'inaccessibilité aux études. La formation vous concerne donc en premier chef, à tout âge et tout au long de la vie!

C'est pour encourager les adultes à se former et souligner que la formation n'a jamais été un luxe mais de plus en plus une nécessité que la FSEA - Fédération suisse pour l'éducation des adultes -, avec de nombreux partenaires et sponsors, a créé cette année le premier Festival «Formation en fête».

Qu'il permette aussi aux milieux de la formation et de l'entreprise de continuer à travailler ensemble dans le sens d'une meilleure structuration des offres de formation. Que ce Festival puisse enfin questionner nos autorités dans la recherche d'une politique de formation dans tous les domaines de la vie.

Mais c'est d'abord à une fête, qui se déroule du 24 au 30 octobre 1996 dans toute la Suisse, que la FSEA et ses partenaires vous invitent. Mes remerciements vont tout particulièrement aux nombreux acteurs, partenaires, sponsors et au comité de patronage, qui ont rendu cet événement possible.

La formation continue... que le Festival commence

Maya Ryser
directrice romande
FSEA.